MULRONEY S'EN VA

Voir nos informations pages A3 à A7 et B2

La météo

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé et froid

Minimum - 20° Maximum - 11°

Demain: Nuageux avec neige legere

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LAUZON Blainville
430-1460
1384, boul. LABELLE
Autoroute 15 Sortie 25

3 • MONTRÉAL, JEUDI 25 FÉVRIER 1993 109e ANNÉE Nº 125 68 PAGES, 4 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

A19 CANARIS

Claude Jobin élève depuis sept ans des canaris dans des volières, à Mascouche, où les petits oiseaux vivent en plein air durant toute l'année et se portent à merveille.

A16 OPPOSITION

Plusieurs organismes écologiques et sociaux réclament la tenue d'une enquête «nationale» sur le projet d'aménagement d'un incinérateur dans l'est métropolitain.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B13 à B15
marchandises B15, C12
emplois C12
automobiles C13, C14
propositions d'affaires B8

Arts et spectacles
informations ... C8 à C11, C16
cine-horaires C8, C9
tele-horaires C10
television C10

Bandes dessinees C13
Bridge B14
Décès C15
Économie . B1, B4 à B12, B16
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . B13
Feuilleton B15
Horoscope B14
Le monde A12, A14, A15
Loteries — résultats: A19
«Mot mystère» C12
Mots croisés C12
Sortir ..... C1 à C5

«Le moment est venu de céder ma place»

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après avoir dirigé le Canada pendant huit ans et demi, Brian Mulroney a annoncé hier qu'il démissionnera de ses fonctions de premier ministre dès que son parti lui aura choisi un successeur, vraisemblablement en juin.

«Le moment est venu pour moi de céder ma place. J'ai servi de mon mieux mon pays et mon parti, et j'anticipe déjà le vent de renouveau et la vague d'enthousiasme que suscite l'avènement d'un nouveau chef», a-t-il déclaré en conférence de presse.

Brian Mulroney explique sa démission par son désir de transmettre à son successeur un gouvernement et un parti «en très bon état, prêts à mener et à remporter la prochaine campagne électorale». Il est le premier chef conservateur à délaisser les rênes du parti alors qu'il occupe encore les fonctions de premier ministre. Militant conservateur de longue date, M. Mulroney a connu la pénible traversée du désert des conservateurs québécois, qui furent pratiquement éliminés de la carte électorale pendant plusieurs années.

Confronté à des sondages défavorables, il n'aura pas voulu conduire son parti à un nouveau déclin après l'avoir porté à son pinacle.

Lui qui se décrivait pas plus tard que la semaine dernière comme «frais comme une rose» et impatient de faire la lutte au chef libéral Jean Chrétien en campagne électorale, il ajoute qu'il n'avait aucun doute de pouvoir mener son parti à une troisième victoire consécutive.

Mais son désir de voir à ce que sa propre succession se fasse «au moment propice et de manière constructive» l'aura emporté sur son tempérament de bagarreur et son désir de prouver qu'il pouvait remporter une autre combat électoral.

«Les premiers ministres libéraux ont légué la direction du parti pendant qu'ils étaient au pouvoir. L'absence de cette tradition a nui aux conservateurs. Je me suis dit que je me devais d'être le premier à le faire pour le bien du parti», a-t-il expliqué.

VOIR MOMENT EN A 2

Le premier ministre Brian Mulroney.

PHOTO BERNARD BRAULT *La Presse*

Céline Dion gagne un Grammy

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
LOS ANGELES

Céline Dion a remporté un Grammy hier pour sa chanson «Beauty and the Beast», en duo avec Peabo Bryson.

Cependant, la Canadienne k.d. lang lui a ravi le Grammy de la «chanteuse de l'année».

Céline Dion était également en nomination dans la catégorie «Enregistrement de l'année» pour «Beauty and the Beast». Indirectement, elle était aussi en lice dans la catégorie «Album de l'année» pour l'album «Beauty and the Beast», et dans la catégorie «Chanson de l'année», pour la chanson-titre du même album.

k.d. lang était également en nomination dans ces trois catégories avec son album «Ingenue» et sa chanson «Constant Craving». C'est cependant Eric Clapton, avec l'album «Unplugged» et la chanson «Tears in Heaven», qui a remporté les honneurs dans ces catégories.

En fait, Eric Clapton a été le grand gagnant de la soirée avec... cinq Grammys.

Le Canada était représenté en force hier. Outre Céline Dion et k.d. lang, trois Canadiens ont remporté des Grammys.

Le musicien de jazz Rob McConnell était en nomination dans deux catégories dans le domaine du jazz et de la musique instrumentale. Il a gagné un Grammy dans la catégorie du «Meilleur arrangement instrumental».

Walter Ostanek, de St. Catherines, en Ontario, a remporté le Grammy du meilleur album de polka de l'année.

Enfin, Daniel Lanois, originaire d'Ottawa mais qui habite maintenant Londres, a gagné le Grammy du «producteur de l'année» avec Brian Eno. Les deux ont notamment produit le dernier album de U2.

Trois autres Canadiens étaient en lice. Bryan Adams et Tom Cochrane étaient en

VOIR CELINE EN A 2

La course à la succession est engagée

Le prochain congrès au leadership aura lieu en juin

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Commencée officieusement depuis le début de l'année, voire depuis la fin du référendum, la course à la succession de Brian Mulroney a maintenant officiellement démarré. Un congrès au leadership en juin, dans une ville encore inconnue, permettra de choisir celui ou celle qui deviendra premier ministre.

En tête d'une liste des candidats aucunement officielle, on retrouve la ministre aux épaules nues Kim Campbell, Monsieur TPS, Michael Wilson, Monsieur «anti-violence à la télé», Perrin Beatty et Monsieur «attention aux rayons U.V du soleil», Jean Charest.

Dans la course pourraient aussi embarquer l'Acadien Bernard Valcourt, qui trouve que le gouvernement a eu «les couilles» de mettre de l'ordre dans l'assurance-chômage, ou encore Barbara McDougall, qui s'est fait plus connaitre au Québec durant la crise des aspirants réfugiés turcs, alors qu'elle était à l'Immigration, que par sa performance à la tête de la diplomatie canadienne.

Au parti conservateur, des sources bien informées affirment que pour l'instant ne circule aucun nom de candidats potentiels de l'extérieur des Communes, comme ce fut le cas pour M. Mulroney en 1976 et en 1983.

Hier, aucun de ces candidats potentiels n'a voulu parler de son entrée dans la course. Partout, on a entendu cette réponse: «Aujourd'hui, c'est la journée du premier ministre, d'abord et avant tout».

Le parti doit décider dans une dizaine de jours de la date et du lieu du congrès au leadership. Les villes intéressées doivent se dépêcher de déposer leur candidature. Mais le congrès aura lieu en juin, selon ce qu'a affirmé le premier ministre.

Mme Campbell, ministre de la Défense, dont la campagne serait déjà amorcée, a laissé entendre hier qu'elle réfléchirait à la question du leadership et qu'elle se prononcerait au moment voulu.

M. Wilson, ministre du Commerce extérieur, a déclaré qu'il n'avait pas encore pris de décision. «On a appris la nouvelle il y a à peine trois heures. Je sais que je prends des décisions rapidement, mais pas si rapidement», a-t-il lancé à la blague.

M. Charest, ministre de l'Environnement, a déclaré quant à lui qu'il n'avait pas non plus eu le temps de se pencher sur la question parce qu'il était tellement convaincu que M. Mulroney allait rester.

M. Valcourt, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a souligné que ce n'était pas la journée pour penser à cela.

Joe Clark, qui semblait courtiser l'idée du leadership au début de l'année, a annnoncé son départ de la politique samedi dernier. Hier, il a répété qu'il ne comptait pas revenir sur cette décision.

Tous ces candidats potentiels n'ont jamais annoncé officiellement leur désir d'entrer dans la course au leadership, mais plusieurs symptômes sont apparus

VOIR COURSE EN A 2

L'intimité et la paix

LYSIANE GAGNON

Jusqu'à ce moment-là, Brian Mulroney avait lu le texte annonçant son retrait de la politique d'un ton neutre, presque monotone. Arrivé au paragraphe où il s'apprêtait à remercier sa femme et ses enfants pour leur indéfectible soutien, il fit une pause, puis il inspira profondément, comme on fait quand on est au bord des larmes et qu'on veut les refouler.

Ce fut le seul moment d'émotion, mais c'est celui-là qui en dit le plus long sur les raisons qui ont finalement poussé Brian Mulroney à s'extirper de l'univers politique qui était depuis sa prime jeunesse son milieu naturel, son oxygène, sa passion.

Ce poste-là, premier ministre du Canada, il l'avait longtemps convoité mais c'est l'une des fonctions politiques les plus difficiles au monde. On n'a qu'à comparer deux photos de M. Mulroney — le fringant vainqueur de 1984 et le politicien abimé d'aujourd'hui — pour voir à quel point cette fonction use son homme.

Les coups, M. Mulroney les recevait assez bien. L'habitude... et puis cela venait avec le métier: lui non plus ne ménageait pas ses adversaires. C'est quand sa famille était éclaboussée par les ragots qu'il sortait de ses gonds. Car il n'y a qu'une chose qui venait avant la politique pour Brian Mulroney et c'était sa famille.

Ce départ est un retour chèrement gagné à l'intimité et à la paix, après ces éprouvantes années au cours desquelles M. Mulroney allait devenir l'homme le plus détesté au Canada, le bouc émissaire de tout ce qui n'allait pas au pays, celui qu'on pouvait impunément trainer dans la boue, et qu'à peu près tout ce que le Canada anglais compte de leaders d'opinion coupait en morceaux et nappait de ridicule chaque matin au petit-déjeuner. (Commentant la démission de M. Mulroney sur les ondes de la CBC, Catherine Ford, du Calgary Herald, suggérait que le 24 mars soit décrété Fête nationale... et c'était à peine une boutade.)

Il ne la fera pas, l'ultime bataille contre Jean Chrétien, qu'il au-

VOIR PAIX EN A 2

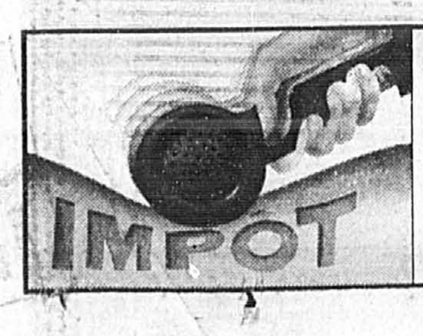

LE SEUL REER
QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT!
1 800 567-FONDs ou (514) 285-FONDs
(3663)
En plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec
LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

Demain dans *La Presse*

Sports

Pourquoi pas la motoneige?

■ **Vous avez le goût de profiter de la neige, mais ne raffolez ni du ski, ni de la raquette? Qu'à cela ne tienne! Le Québec offre plus de 27 000 kilomètres de pistes aux motoneigistes et des centres spécialisés vous procureront motoneige et équipement à prix abordable. L'invitation est signée Gilles Bourcier et vous sera transmise, demain, dans le WEEK-END SPORTIF.**

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine) de 9 h à 20 h ;
- à Dorval : Scout Center, 2001, route Transcanadienne (sortie des Sources), de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Longueuil : organisée par le Groupe Jean Coutu, Centre sportif, 551, rue Bériault, de 10 h à 17 h ;
- à Sainte-Anne-de-Bellevue : hôpital Sainte-Anne, 305, rue Saint-Pierre (auditorium), de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h ;
- à Saint-Basile-le-Grand : parrainée par le Club Optimiste et la Caisse populaire Desjardins, école Jacques-Rocheleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30.

Lettre de démission de Brian Mulroney

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Voici le texte intégral de la lettre que le premier ministre Brian Mulroney a fait parvenir hier au président du Parti conservateur du Canada, l'honorable Gerry St-Germain :

« En 1984, j'ai eu le privilège de mener notre parti à la victoire avec une imposante majorité.

« Nous avons dirigé le pays avec détermination durant une période difficile. Nous n'avons pas hésité à affronter les problèmes essentiels et nous n'avons pas esquivé non plus les questions importantes, même si elles n'étaient pas populaires. Dans un pays tiraillé entre de nombreux intérêts particuliers, nous avons toujours défendu l'intérêt national, et je suis convaincu que l'histoire portera un jugement favorable sur nos grandes initiatives.

« Une fois devenu chef du parti en 1983, j'ai déclaré qu'après deux mandats complets comme premier ministre, il était à peu près temps pour un chef politique de passer le flambeau. J'ai dit cela parce que je pensais que la démocratie est fondée essentiellement sur le renouvellement. Mon opinion là-dessus n'a pas changé. Ainsi, après bientôt dix ans à la tête du parti et huit années et demie comme premier ministre, le moment est venu de céder ma place. Il est temps pour le parti de s'élire un nouveau chef qui deviendra le dix-neuvième premier ministre du Canada.

« C'est pour moi un grand honneur d'avoir pu exercer pendant si longtemps la charge de premier ministre de ce magnifique pays. J'en garderai toujours un souvenir très cher. Avoir été pendant près d'une décennie chef national de ce parti, c'est comme avoir connu les joies et les déceptioons qui se vivent normalement dans une grande famille. C'est exactement ainsi que Mila et moi en sommes venus à considérer le parti et le caucus comme une famille. Nous avons apprécié au plus haut point votre amitié, votre fidélité et votre appui. Cette solidarité a rendu possibles nos plus grandes réalisations et nous a aidés à traverser les moments les plus difficiles. Nous nous souviendrons toujours du parti et du caucus avec fierté, gratitude et affection.

« Je vous demande de convoquer dès que possible une réunion de l'exécutif national du Parti progressiste-conservateur du Canada afin de choisir le temps et le lieu du congrès qui élira mon successeur au poste de chef du parti. Je vous remercie du fond du coeur, vous et vos collègues, de votre chaleureuse amitié et de votre solide appui. »

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 4 5 8 10 32 39 (28)

E-X-T-R-A 2 9 9 8 0 3

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres 574

à quatre chiffres 3280

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

08-4

CODE DU JOUR — **JEUDI 25 FÉVRIER 1993**

SUITE DE LA UNE

MOMENT

« Le moment est venu de céder ma place »

Certains de ses proches collaborateurs expliquent que le désir du premier ministre d'être plus près de sa jeune famille et son souhait d'entreprendre une nouvelle carrière pendant qu'il est encore jeune (il aura 54 ans le mois prochain) sont aussi des facteurs qui ont influé sur sa décision. Puis, il y a les sondages, qui placent toujours les conservateurs loin derrière les libéraux de Jean Chrétien.

M. Mulroney n'a pas fourni d'indications sur ce qu'il entendait faire dans l'avenir, soulignant simplement qu'il s'établirait à Montréal après son retrait de la politique active. Il a l'intention demeurer député jusqu'au déclenchement des élections fédérales.

Accompagné par son épouse Mila et deux de ses quatre enfants, le premier ministre a passé brièvement en revue les grandes politiques de son administration sur le plan constitutionnel, économique et social, pour conclure qu'« il appartiendra maintenant à l'histoire de porter un jugement définitif sur ce que nous avons fait et ce que nous léguons à nos successeurs ».

Il a ajouté que les décisions qu'il avait prises l'avaient été pour le bien du pays à long terme, et non en fonction de ce qui serait politiquement populaire à court terme. « Qu'on soit d'accord ou non avec nos solutions, personne ne peut nous accuser d'avoir voulu échapper à nos responsabilités en esquivant les questions les plus controversées de notre temps. »

Sa plus grande déception demeure l'échec de l'accord du lac Meech, dit-il. Il ne cache pas un sentiment d'amertume envers le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, à qui il reproche de ne pas avoir respecté sa signature. « Je n'aurais pas eu de querelle avec lui s'il avait au moins demandé à son assemblée législative de se prononcer sur l'accord », dit-il.

Avec l'échec de l'accord du lac Meech et le rejet de l'entente de Charlottetown au référendum, Brian Mulroney n'aura pas atteint son objectif le plus cher : la reconciliation de la famille canadienne dans le respect des aspirations du Québec. « Mais j'ai livré la marchandise, dit-il. Mon obligation était d'obtenir l'unanimité, et je l'ai fait à trois reprises. »

Ironiquement, Brian Mulroney n'aura pas réussi à modifier la constitution canadienne après avoir créé cette unanimité. Son prédécesseur et adverse politique Pierre Trudeau aura de son côté rapatrié la constitution et fait adopter sa Charte des droits dans un climat d'affrontement avec les provinces.

N'eut été de l'échec de Meech, Brian Mulroney affirme qu'il aurait démissionné à l'automne 1990. « Mais avec l'échec de Meech, la crise d'Oka, la maladie de Robert Bourassa, la guerre du Golfe, la bataille de la TPS et la tenue de la commission Bélanger-Campeau, il était tout simplement impossible pour moi de partir à ce moment-là ». Il ajoute ne jamais avoir considéré le poste de secrétaire-général de l'ONU, bien que sa candidature ait été proposée alors.

Les rumeurs entourant son avenir politique ont pris naissance au lendemain du référendum. Au cours des dernières semaines, certains signes suggéraient le départ prochain du premier ministre. Un déjeuner avec des militants de Toronto a été annulé sans qu'aucune raison soit donnée, il y a deux semaines, et l'assemblée d'investiture de Brian Mulroney dans son comté avait aussi été reportée récemment.

L'aisance avec laquelle M. Mulroney répondait à l'opposition à la Chambre des communes, notamment au chef libéral Jean Chrétien, donnait à penser qu'il savourait déjà son prochain rendez-vous électoral. Ce sont ses performances à la Chambre des communes lors de la période des questions qui ont en partie étouffé les rumeurs, bien plus que les propos tenus publiquement par ses députés, ministres et conseillers.

M. Mulroney laisse derrière lui un parti avec une organisation électorale fin prête et des finances en bon état. Mais son successeur devra réussir à maintenir la coalition entre les militants du Québec et de l'Ouest qui aura permis au parti de remporter deux majorités successives.

À ce propos, le premier ministre indique que son parti bénéficie maintenant d'une machine électorale bien huilée au Québec, qui ne dépend pas de l'appui des péquistes ou des libéraux. C'est cependant à l'appui des libéraux de Robert Bourassa et des péquistes qui ont opté pour « le beau risque » que le parti conservateur doit ses victoires électorales au Québec.

Parmi les prétendants probables à la succession de Brian Mulroney, on compte les ministres suivants : Kim Campbell (Défense), Jean Charest (Environnement), Michael Wilson (Commerce, Industrie) et Perrin Beatty (Communications). Benoit Bouchard (Santé) n'excluait pas hier la possibilité d'entrer lui aussi dans la course au leadership. Le congrès au leadership du parti conservateur devrait être tenu à la mi-juin, a indiqué l'exécutif du parti hier. □

CÉLINE

Céline Dion gagne un Grammy

nomination dans la catégorie « chanteur rock de l'année », mais c'est Eric Clapton qui s'est emparé du précieux Grammy.

Alannah Myles était en nomination dans la catégorie « chanteuse rock de l'année », mais elle a perdu aux mains de Melissa Etheridge.

De plus, des artistes du Cirque du Soleil ont participé à la cérémonie en effectuant un numéro d'acrobatie pendant une chanson interprétée par Peter Gabriel.

La grande majorité des prix Grammys ont été remis au Shrine Auditorium à Los Angeles en après-midi hier, parce qu'il était impossible de remettre 80 prix pendant le spectacle télédiffusé en soirée.

Le prix dans la catégorie « duo ou groupe pop vocal de l'année » a été un des premiers prix à être remis dans l'après-midi. Dans cette catégorie, Céline Dion et Peabo Bryson étaient en nomination avec des gens comme Genesis, George Michael et Elton John, Prince et The New Power Generation, et Patty Smith et Don Henley.

Céline Dion a déclaré qu'elle ne s'attendait pas à gagner justement parce qu'il s'agissait d'« artistes fabuleux ».

Lorsque la chanteuse québécoise a entendu son nom, elle a rapidement traversé la salle pour monter sur la scène et recevoir son prix. Vêtue d'une longue robe de dentelle noire plutôt révélatrice, elle a remercié les auteurs de la chanson « Beauty and the Beast », Alan Menken et Howard Ashman, son compère Peabo Bryson, les gens de chez Disney Productions, sa famille, et « tous ceux au Canada qui ont cru en moi dès le premier jour ».

Peabo Bryson n'était pas sur place pour recevoir son prix, ce qu'a regretté Céline Dion.

« C'est un rêve qui se réalise », a-t-elle déclaré en conférence de presse, immédiatement après avoir reçu son prix, un petit gramophone doré monté sur un socle foncé.

« Je suis sous le choc », a-t-elle déclaré aux journalistes.

Elle a raconté que lorsqu'elle était petite et qu'elle regardait à la télévision des spectacles de remises de prix comme les Grammys, elle disait à sa famille (j'ai 13 frères et soeurs, a-t-elle précisé aux journalistes américains) qu'elle aimerait se rendre là un jour.

« Ils riaient, disaient que c'était impossible », a-t-elle déclaré.

Elle a affirmé que d'être en nomination était déjà une victoire.

« Mais de tenir ce prix entre mes mains, je suis très fière, a-t-elle ajouté. Je vais immédiatement appeler ma famille. Il y aura beaucoup d'émotion au téléphone. »

Les journalistes américains ont posé plusieurs questions à la chanteuse québécoise au sujet de sa carrière en anglais, une langue qui n'est pas sa langue maternelle.

Elle a expliqué qu'elle voulait chanter dans les deux langues parce qu'elle avait toujours voulu avoir une carrière internationale.

« Le français est très romantique, mais l'anglais est la langue de la musique », a-t-elle déclaré.

Céline Dion a indiqué qu'elle avait chanté une première chanson en anglais à l'âge de 15 ou 16 ans, alors qu'elle ne comprenait pas un mot de cette langue. Elle a cependant soutenu qu'elle « sentait » la chanson par le biais de la musique.

« Qu'on chante en anglais, en français, en espagnol ou en allemand, cela n'importe pas, a-t-elle soutenu. Je sens la musique, c'est un langage extraordinaire. Cela vient du coeur et de l'âme. »

Elle a quand même décidé d'apprendre l'anglais il y a cinq ans pour être capable de comprendre chaque mot qu'elle chantait.

Elle a indiqué qu'elle s'apprêtait à effectuer une tournée au Canada, et possiblement au mois de mai, une première tournée aux États-Unis.

Céline Dion a également dû rassurer un journaliste de langue française qui ne savait pas si elle chantait toujours en français. Elle a rappelé qu'elle avait lancé un album en français, « Dion chante Plamondon », en même temps que son dernier album de langue anglaise.

« Je veux continuer à chanter dans les deux langues », a-t-elle soutenu.

La chanteuse a insisté sur le fait que ses racines étaient en français, au Québec. Avant de quitter la salle de presse, elle a dit espérer que tout le monde au Québec et au Canada soient fiers d'elle. □

COURSE

La course à la succession est engagée

depuis la fin de l'année dernière au sujet des intentions de chacun, symptômes allant des cartes de Noël envoyées contre toute attente par MM. Beatty et Wilson et Mmes McDougall et Campbell directement aux résidences des députés — du jamais vu —, à des campagnes de recrutement chez les organisateurs conservateurs.

Mme Campbell, anciennement à la Justice, a multiplié les apparitions publiques, au Québec comme ailleurs, et a bien profité de l'attention médiatique que lui a valu sa photo aux épaules nues. Elle cultive aussi assidûment ses relations avec les journalistes. On dit que sa machine est en marche depuis novembre, ce qu'elle nie, bien qu'elle admette avoir été l'objet de nombreuses approches.

La ministre de la Défense jouit actuellement d'une certaine sympathie auprès des médias, un des facteurs qui l'ont aidée récemment à être l'une des candidates potentielles les plus en vue, même si elle est encore inconnue d'une bonne partie de la population, notamment au Québec. Les observateurs québécois n'écartent pas la possibilité de grands succès dans cette province, que la libérale Sheila Copps a réussi à séduire très efficacement quand elle s'est lancée dans une campagne au leadership.

Au parti, on a cependant quelques doutes au sujet des chances de Mme Campbell parce qu'elle n'a jamais réussi à conquérir le caucus et la base conservatrice de droite. On n'a pas aimé ses politiques sur le contrôle des armes et les homosexuels notamment. Mme Campbell est de la branche rose du parti, plus à gauche. Certains préviennent aussi que la base très conservatrice du parti n'aime pas beaucoup qu'elle soit divorcée, un problème auquel elle a déjà elle-même fait allusion dans un discours devant des femmes journalistes.

Des sources conservatrices disent que M. Wilson est probablement le candidat potentiel qui a réussi à ce jour à amasser le plus d'argent, grâce à ses appuis à Bay Street, quartier financier de Toronto. M. Wilson a aussi commandé des sondages au mois de janvier pour mesurer ses chances auprès des participants au dernier congrès de Toronto, et lui aussi polit son français. Mais son association avec la TPS et les politiques économiques du gouvernement Mulroney risque de lui nuire.

Mme McDougall est au Japon actuellement, mais elle a écourté son voyage et devrait rentrer sous peu. Sa place dans la course aux côtés de M. Wilson pourrait s'avérer problématique, parce qu'ils sont tous deux issus des milieux financiers de Toronto. M. Beatty, un autre ontarien, aurait lui aussi de très bons appuis dans ce milieu, une machine solide en marche et des coffres bien garnis. Ce ministre très discret et très peu connu du public pourrait être l'un des premiers à se lancer officiellement dans la course.

M. Charest, de son côté, aurait activé la préparation d'une éventuelle campagne dès janvier, appelant à gauche et à droite pour rechercher d'éventuels appuis. Il pourrait aller chercher beaucoup de sympathie chez les Québécois, remarquent certains députés de cette province, qui ne reconnaissent pas nécessairement la nécessité d'avoir maintenant un chef de l'extérieur du Québec pour respecter la règle de l'alternance. Mais ses origines québécoises et son jeune âge pourraient le désavantager dans le reste du pays, où on veut un leader hors-Québec.

M. Mulroney a dit hier qu'il ne se mêlerait pas du tout à la course. « Je ne vais m'impliquer dans la campagne d'aucune façon, ni directement, ni indirectement, en faveur d'un candidat ou d'une candidate quelconque. Ceux qui m'entourent ne le feront pas non plus. »

Le premier ministre a grandement insisté sur le renouveau et la nouvelle énergie qu'apporterait au parti l'arrivée d'un nouveau leader. « Au mois de juin, vous assisterez au lancement d'une ère nouvelle en politique canadienne », a-t-il dit, en soulignant que ce sera la première fois que le Parti conservateur changera de chef alors qu'il est au pouvoir. Selon lui, cela devrait faciliter la transition.

Chaque fois qu'il a parlé de candidature, le premier ministre s'est efforcé de préciser qu'il pourrait s'agir « d'un candidat ou d'une candidate ». □

PAIX

L'intimité et la paix

rait peut-être pu remporter de justesse — il en semblait en tout cas convaincu, lui qui n'aimait rien de mieux que de descendre dans l'arène électorale pour y relever d'impossibles défis.

Il en avait déjà relevé plusieurs. Qui, en 1983, aurait cru que le parti conservateur balaierait un jour le Québec? Qui, en 1987, aurait cru que M. Mulroney, alors déjà fort impopulaire, pourrait réussir l'exploit, sans précédent depuis John A. Macdonald, de former deux gouvernements majoritaires successifs?

Brian Mulroney était extraordinairement doué pour la politique, qui est l'art de ménager et de flatter l'égo des autres (or le monde politique regorge de gros égos), de concilier des factions et des idées opposées et de dégager des compromis.

Qui d'autre que lui aurait pu maintenir, contre vents et marées, cette surprenante coalition qu'était devenu le PC sous son règne, entre vieux Tories de l'Ouest et nationalistes québécois? Qui d'autre que lui aurait pu amadouer René Lévesque et les péquistes qui crurent au « beau risque » au point de lui fournir la machine électorale qui lui manquait au Québec? Qui d'autre que lui aurait pu tenir en laisse la droite du parti, qui était arrivée au pouvoir déterminée à démanteler le « medicare », à ramener la peine de mort et à éliminer la loi sur les langues officielles?

Qui d'autre que lui aurait pu inspirer tant de loyauté à ses troupes, malgré la catastrophique descente dans les sondages? Même la faillite de Meech et la montée du Bloc Québécois n'ont pas vraiment entamé la solidarité du caucus québécois. Le gouvernement Mulroney est en deça de 20 p. cent depuis des mois: du jamais vu. Mais on n'a pas encore trouvé un député ou un militant conservateur prêt à dire un mot contre son chef, même sous le couvert de l'anonymat: du jamais vu ça aussi.

Malgré l'animosité de l'intelligentsia canadienne-anglaise, qui ne lui a jamais pardonné le traité de libre-échange, Brian Mulroney aura réussi à transformer profondément le pays. Lui qu'on disait sans conviction a imposé sa vision économique: il croyait au « marché libre », d'où le libre-échange à deux, maintenant à trois. Lui qu'on disait purement opportuniste a fait passer la mesure impopulaire entre toutes (la TPS). Lui qu'on disait soumis au Big Business a amorcé l'épineuse réduction du déficit tout en préservant, pour l'essentiel, les principaux programmes sociaux. Lui qu'on disait incurablement partisan aura nommé plus d'adversaires idéologiques à des postes-clés que tous ses prédécesseurs réunis.

Il venait d'un milieu ouvrier de petite ville, il n'avait fait, dans sa vie, que des voyages de tourisme conventionnels, il n'avait rien de la sophistication, du cosmopolitisme de Trudeau... Et pourtant, tout compte fait, il se sera davantage affirmé que ce dernier sur la scène internationale. Tout en rapprochant le Canada des États-Unis, il a pris le leadership du boycott contre l'Afrique du sud, mis au monde le Sommet de la francophonie, élargi le rôle du Canada dans tous les organismes internationaux, et noué de véritables amitiés avec les Grands indépendamment des idéologies, de la capitaliste Thatcher au socialiste Mitterrand.

Il aura finalement mené à terme chacun de ses dossiers prioritaires... Sauf un, celui qui lui tenait le plus à coeur. La question du Québec reste irrésolue, sans parler des autres foyers d'incendie que la dernière ronde constitutionnelle a activés.

Il laisse tout de même à ses successeurs un parti en excellente santé financière, et un peu d'espoir: la récession s'estompe légèrement, la cote du Reform dans l'Ouest et du Bloc au Québec diminue sensiblement... Mais qui donc, parmi ses successeurs potentiels, a les épaules assez solides et la couenne assez dure pour se charger du fardeau d'un pays aussi difficile à gouverner? □

... VOIR PAGE C 16

MULRONEY S'EN VA

Bourassa et les libéraux se disent consternés tandis que le PQ se réjouit

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Surprise et consternation : le départ du premier ministre Brian Mulroney n'était une bonne nouvelle pour personne hier au sein du gouvernement Bourassa. Pour le ministre Claude Ryan, ce départ risque de réduire la place du Québec à Ottawa, tout en repoussant le règlement de certaines demandes du Québec aux lendemains des élections fédérales.

En revanche, du côté des péquistes, on pavoisait, en soulignant que par ses deux échecs dans le domaine constitutionnel, Brian Mulroney aura fait la démonstration que les intérets du Québec et du Canada anglais sont irréconciliables. En outre, son départ vient améliorer les chances du Bloc québécois au Québec, pense-t-on dans le parti de Jacques Parizeau.

Mais libéraux comme péquistes, tous les politiciens québécois s'entendaient toutefois pour saluer en Brian Mulroney un homme d'une détermination hors du commun, d'une ténacité démontrée par ses tentatives répétées d'obtenir un accord constitutionnel qui satisfasse à la fois le Canada anglais et le Québec.

Dans un communiqué, le premier ministre Bourassa a rappelé «les sentiments indéfectibles» de M. Mulroney envers le Québec, de même que son travail constant pour la reconnaissance des droits historiques du Québec. Pour M. Bourassa, Brian Mulroney a fait preuve d'un courage et d'une persévérance inébranlables durant une époque «des plus exigeantes». Il s'est distingué «par ses remarquables capacités de rassembleur et son ouverture d'esprit».

Pour le vice-premier ministre Lise Bacon, il est toujours déplorable de voir partir un homme politique qui a donné dix ans à son pays. «Ce furent des années difficiles pour lui et pour tous les Canadiens, mais il a su rester au-dessus de la tempête et essayer de réconcilier l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud. En dépit de deux échecs constitutionnels, M. Mulroney fut néanmoins un grand négociateur, qui a su réunir tout le monde autour de la même table et obtenir un consensus,» a-t-elle dit.

Ryan: «Une perte pour le Québec»

Pour Claude Ryan, le départ de Brian Mulroney est une perte pour le Québec. «Sans doute que la présence du Québec au sein du gouvernement fédéral sera amoindrie. S'il n'avait dépendu que de M. Mulroney, on serait aujourd'hui plus avancé qu'on ne l'est. Il a travaillé à trouver une solution de fond au problème de la coexistence des deux comunautés fondatrices du pays. M. Mulroney a eu des décisions fort difficiles à prendre mais à long terme, l'histoire sera plus clémente à son endroit que l'opinion publique.

Les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney au temps de l'accord du Lac Meech, en 1990. PHOTO REUTER

Pour sa part, Gil Rémillard souligne aussi que M. Mulroney a travaillé énormément et avec beaucoup de conviction pour que le Québec reprenne sa place dans la fédération canadienne, tout en respectant son statut de société distincte. «Meech et Charlottetown sont des pas, des références, il faudra s'y référer dans l'avenir, a-t-il souligné. M. Mulroney avait une bonne compréhension du Québec et du Canada. Même si son successeur n'est pas Québécois, ce qui sera important, c'est que cette personne ait une bonne compréhension du Québec.»

Chevrette: «Un tenace qui a essayé»

Guy Chevrette, qui avait siégé avec Brian Mulroney à la commission Cliche en 1974, n'est pas surpris de ce départ. «Il a essayé de bonne foi d'atteindre ses objectifs de 1984. Il aura contribué sans le vouloir à étaler davantage l'irréconciliabilité entre les deux peuples; il a manqué son coup et le connaissant comme tenance, il ne doit pas l'avoir pris...» Pour M. Chevrette comme pour son collègue Jacques Brassard, le départ de M. Mulroney réduit encore davantage les chances des candidats conservateurs au Québec lors des prochaines élections. «Le PC va être évacué de la scène québécoise», prédit M. Brassard.

Pour l'ex-ministre péquiste Jacques Lénonard, celui qui a eu une mauvaise nouvelle aujourd'hui, c'est Jean Chrétien. Le Bloc québécois reste fort dans les sondages depuis plusieurs mois.

Bilan économique: les avis sont partagés

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

Après s'être targué d'avoir pris des décisions difficiles pour le bien du Canada sans se soucier de son niveau de popularité, le premier ministre Brian Mulroney a affirmé hier léguer un pays dont la prospérité économique était maintenant assurée.

«Nous avons pris des décisions difficiles et nous commençons aujourd'hui à en recueillir les fruits: le Canada redevient compétitif, nos exportations augmentent rapidement et notre prospérité future s'en trouve assurée», a-t-il déclaré au moment d'annoncer sa démission.

Après avoir fait un survol des réalisations de son gouvernement, de la lutte au déficit jusqu'au libre-échange, en passant par la TPS, la réforme fiscale et les privatisations, il a ajouté: «Personne ne peut nous accuser d'avoir voulu échapper à nos responsabilités».

Il affirme ainsi que si la dernière décennie a été marquée par de nombreux bouleversements, le pire est passé.

Mais en dépit des nombreuses réformes économiques adoptées par le gouvernement Mulroney, le Canada demeure frappé par un taux de chômage de 11 p. cent alors que le problème de l'endettement demeure entier et menace de plonger le pays dans une crise financière, comme le soutient l'institut C.D. Howe.

Sur le plan budgétaire, le gouvernement Mulroney a sensiblement réduit le taux de croissance des dépenses de programmes, qui s'est établit en moyenne à 4,1 p. cent par année depuis 1984 comparativement à 14 p. cent en moyenne au cours des 15 années précédentes.

Cette compression des dépenses conjuguée aux hausses de taxes adoptées au cours des huit dernières années et de l'introduction de la TPS a permis de réduire le déficit budgétaire fédéral de 8,7 p. cent à 4,6 p. cent du produit intérieur brut (PIB).

Malgré cela, la dette fédérale, soit l'accumulation des déficits annuels, ne cesse de grimper. Elle atteint maintenant 500 milliards ou près de 70 p. cent du PIB, contre 190 milliards ou 45 p. cent du PIB au moment de l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984, qui avaient promis d'assainir les finances publiques.

Mais ce qui aura surtout fait chuter les conservateurs dans la faveur populaire au cours des dernières années, c'est la lutte contre l'inflation menée à coup de hausses de taux d'intérêt. Cette politique monétaire appliquée sans compromis aura permis de réduire à seulement 2 p. cent le taux d'inflation, cible que le gouvernement s'était fixée pour 1995.

De l'avis de la grande majorité des économistes, cette lutte acharnée contre l'inflation aura grandement accentué l'ampleur de la récession. Elle aura aussi rendu la tâche des entreprises fort compliquée au moment elles doivent s'ajuster à un environnement rendu plus concurrentiel par le libre-échange.

Malgré le départ du premier ministre Brian Mulroney, libéraux et néo-démocrates affirment qu'ils ne peuvent que sortir gagnants en livrant bataille aux conservateurs sur leur bilan économique et social. Mais les difficultés éprouvées par l'administration Mulroney pour mettre sous contrôle le déficit fédéral font aussi ressortir les contradictions du programme économique de l'opposition.

Si les néo-démocrates d'Audrey McLaughlin affirment vouloir réduire le déficit, ils promettent aussi l'abolition de la TPS sans apporter de solution de rechange. Sous une administration néo-démocrate, non seulement les programmes sociaux demeureront intacts, mais les Canadiens pourront aussi bénéficier d'un programme national de garde d'enfants.

Du côté des libéraux, le chef Jean Chrétien a promis de réduire le déficit en pourcentage du PIB, pour ensuite corriger son tir et promettre une réduction de la dette en pourcentage du PIB. Sans expliquer comment un gouvernement libéral arrivera à ce résultat, M. Chrétien promet aussi le remplacement de la TPS par une nouvelle taxe qu'il précisera une fois élu, mais pas avant.

Des yeux rouges à profusion chez les députés conservateurs

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

À travers les hommages au premier ministre et les déclarations rassurantes sur la place qu'on dit maintenant intouchable du Québec chez les conservateurs, c'est probablement la profonde tristesse des députés qui a le plus marqué hier leurs premières réactions au départ de leur chef.

Plusieurs députés, plusieurs ministres sont en effet sortis de la réunion du caucus où M. Mulroney a prononcé son discours — qu'on a dit fort émouvant — avec des yeux complètement rouges et en parlant comme de nouveaux orphelins.

«C'est un père qu'on perd», a dit le député de Beauce, Gilles Bernier. «Des femmes, bon, on en voit plus souvent mais c'est la première fois que j'ai vu autant d'hommes pleurer», a-t-il ajouté.

«Je suis très très triste», a ajouté la ministre Monique Landry à la sortie du caucus, les yeux pleins d'eau et retenant avec peine quelques sanglots. Des yeux rouges, on en a vu aussi chez le ministre de l'Energie, Bill McKnight, et même chez le ministre des Finances, Don Mazankowski, quand le premier ministre a terminé son discours à la presse.

Pour les députés, c'est donc un «père» qui s'en va, quelqu'un qui finissait toujours par rallier ses députés derrière lui, même dans les pires crises, en exerçant un ascendant inébranlable, parfois très surprenant, sur son caucus. «Nous avons tous le sentiment d'avoir réellement perdu quelque chose. C'était historique d'être dans ce caucus. Le premier ministre a été remarquablement réconfortant», a ajouté la ministre de la Défense, Kim Campbell.

On dit que c'est grâce à cette autorité très personnelle qu'il a réussi à exercer au caucus que bon nombre de députés conservateurs québécois sont restés avec «leur» premier ministre, même après les échecs constitutionnels et même après la désertion de nombreux membres de la machine électorale qui a porté les conservateurs québécois au pouvoir, vers le Bloc québécois.

Mais hier, même après l'annonce de son départ, rares étaient les députés québécois prêts à annoncer qu'ils quittaient eux aussi, même si le député Fernand Jourdenais de La Prairie affirme que plusieurs ont l'intention de faire comme M. Mulroney. Mme Landry a dit qu'elle restait. M. Bernier aussi.

On se faisait plutôt rassurant, en affirmant que l'absence de M. Mulroney ne marquerait pas nécessairement le début de la fin de l'alliance entre nationalistes québécois et conservateur de l'Ouest qui a porté les conservateurs au pouvoir en 1984 puis en 1988.

C'est que grâce à M. Mulroney, le Québec a maintenant une place bien établie, incontournable, au sein du Parti conservateur, a affirmé M. Bernier. «Il a inculqué au parti cette nécessité de donner au Québec la place qui lui revient», a-t-il ajouté. Selon M. Bernier, c'est un acquis que les candidats à la succession se devront de respecter s'ils veulent aller chercher les faveurs des troupes québécoises.

Les députés québécois estiment donc que c'est la personne qui remplacera M. Mulroney qui déterminera si le parti sera capable de garder ses assises au Québec.

«Avant de voir des députés québécois partir, il nous faudra attendre de voir ce que les candidats au leadership auront à nous offrir», a expliqué M. Blackburn.

Claude Picher

Bon décideur, mauvais vendeur

Brian Mulroney a eu beau beurrer la tartine sur tous les bords en vantant sa performance dans les dossiers économiques, les Canadiens seront spontanément tentés de garder de lui un souvenir beaucoup plus amer.

Massivement et viscéralement, les contribuables continuent de rejeter la TPS. Les travailleurs sont prompts à blâmer le libre-échange pour tout ce qui va mal, et c'est aussi le gouvernement Mulroney qui soit supporter toute la colère des Canadiens pour la longue et pénible récession dont nous émergeons de peine et de misère. Pour couronner le tout, le cancer qui ronge nos finances publiques a pris, sous Brian Mulroney, des proportions monstrueuses. Bien triste bilan, en vérité...

Et pourtant, non!

De façon générale, et dans la plupart des dossiers que nous venons d'évoquer, Brian Mulroney a agi de façon responsable.

Le Canada était un des derniers pays au monde à imposer une taxe de vente au manufacturier. Cette taxe anachronique, compliquée et régressive favorisait l'évasion fiscale, alourdissait la compétitivité des entreprises et nuisait aux exportations. Ottawa connaissait depuis longtemps l'urgence de repenser le dossier de la taxe de vente de fond en comble, mais le premier gouvernement qui a eu le courage de s'attaquer au dossier est celui de M. Mulroney.

Hélas, le projet, comme tant d'autres de ce gouvernement, a été mal expliqué, mal piloté, mal appliqué. Le ministre Wilson a retourné sa veste, je ne sais plus combien de fois. A l'origine simple et facile d'application, la TPS est devenue une hydre aussi encombrante que le poussiéreux dinosaure qu'elle prétendait remplacer. Au début, beaucoup d'entreprises ont simplement ajouté la nouvelle taxe à leur structure de prix existantes, oubliant de refiler au consommateur les épargnes dues à la TPS.

On comprend, dans les circonstances, l'impopularité de la TPS. Pourtant, malgré tous ses défauts, c'est une amélioration par rapport à l'ancienne taxe. L'instrument est en place, et il est beaucoup plus facile de simplifier la TPS que de jouer dans l'ancienne taxe de vente et ses milliers d'exemptions et de dispositions spéciales.

* * *

Le Canada, jusqu'à la fin des années 80, a ignoré les grandes tendances économiques mondiales. Il a assisté passivement à la formation de grands ensembles économiques, commerciaux et financiers en Europe et en Extrême-Orient. Il a toujours regardé (non sans raison, il est vrai) son puissant voisin du sud avec beaucoup de méfiance.

Sauf que, parti sur cette voie, il était en train de s'isoler. Déjà, dans les années 70, il continuait à défendre aveuglément ses emplois dans les secteurs mous alors que tous les pays industrialisés transféraient ces productions dans le Tiers-Monde pour ré-investir leurs énormes profits dans la création d'emplois haut de gamme chez eux. Il était urgent, veux veux pas, de mettre les horloges canadiennes à l'heure de l'économie mondiale.

La première condition de ce rattrapage supposait logiquement que le Canada signe un traité de libre-échange avec son partenaire commercial le plus important, les Etats-Unis. Il était aussi logique que le Canada et les Etats-Unis, ensemble, s'associent au Mexique pour conclure l'accord nord-américain de libre-échange.

Oui, cette adhésion peut coûter cher, mais le Canada n'avait pas le choix. Plus il attendait, plus il se préparait à de douloureux lendemains.

Ce sera un des mérites de Brian Mulroney que d'avoir vu cette réalité à temps, et d'avoir eu le courage d'agir en dépit d'innombrables et violentes critiques.

* * *

Il est vrai que la dette fédérale a atteint des proportions monstrueuses sous Brian Mulroney. A sa décharge, on peut dire qu'une bonne partie de cette dette est un héritage des énormes déficits des libéraux de l'époque Trudeau.

C'est vrai, mais peu convaincant. M. Mulroney a tout de même été au pouvoir pendant assez longtemps pour faire beaucoup mieux, d'autant plus que, pendant tout son premier mandat et une bonne partie du deuxième, l'économie canadienne a connu une longue période de croissance économique ininterrompue.

Les conservateurs ont réussi, jusqu'à un certain point, à empêcher le cancer d'atteindre des proportions incontrôlables. Les recettes du gouvernement parviennent à financer la totalité de ses dépenses de fonctionnement, ce qui est nouveau. Pour atteindre cela, il a fallu taxer davantage et sabrer les services et les paiements de transfert. Tout cela est beaucoup moins populaire que de laisser imprudemment grimper le déficit.

Ce n'est surtout pas une raison pour parler de victoire sur le déficit. Sur ce plan, les conservateurs ont colmaté quelques brèches, mais ils ont nettement perdu la bataille. Le budget équilibré dont nous venons de parler perd tout son sens lorsque vient le moment de financer la dette. Le Canada en est réduit à créer des déficits pour payer les intérêts sur ses emprunts.

Le seul prix de consolation que Brian Mulroney lègue aux Canadiens, c'est que ça aurait sans doute été bien pire si on avait laissé les libéraux continuer. C'est mince...

* * *

On peut, par contre, clairement affirmer que la récession qui a si durement éprouvé les Canadiens a été déclenchée par la politique de taux d'intérêt de John Crow, gouverneur de la Banque du Canada. Sous prétexte d'étouffer l'inflation, la banque centrale, avec l'appui du gouvernement, a mené une politique agressive de taux élevés jusqu'en 1990.

La thérapie de cheval a marché. Le Canada (c'est là une de ses rares bonnes notes) affiche un des taux d'inflation les plus bas du monde industrialisé. Mais le prix de cette victoire a été énorme: compressions, fermetures, faillites, mises à pied, chômage, misère pour des milliers de Canadiens.

On peut ajouter que la Banque du Canada n'est pas seule responsable. Le Canada aurait tôt ou tard été touché par le ralentissement de l'économie mondiale. Mais avec nos taux élevés, nous ne nous sommes pas aidés: nous sommes entrés en récession avant tout le monde, et avons fonctionné au ralenti plus longtemps.

Dans l'ensemble, s'il fallait résumer le bilan de Brian Mulroney en quelques lignes, on pourrait dire qu'il a eu assez de vision pour prendre des décisions qui auraient dû être prises longtemps avant lui, mais qu'il n'a pas su les vendre. Et on aurait aimé qu'il montre la même détermination dans la lutte au déficit que dans la lutte à l'inflation...

AVENTURE ELECTRONIQUE
*NE PAYEZ RIEN AVANT AOÛT 1993. SUR ARTICLES PACKARD BELL DÉTAILS EN MAGASIN. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
6 MOIS sans INTÉRÊT ni PAIEMENT ni DÉPÔT*

PACKARD BELL
LEGEND 610 ELITE avec MODEM INTÉGRÉ & MONITEUR
1849
• 486SX-20 MHz
• Disque rigide de 120 Mo
• Mémoire vive de 2 Mo
• Extensible jusqu'à 18 Mo
• 3.5"/1.44 Mo et 5.25"/1.2 Mo
• VGA 1024x768 contrôle vidéo (512K)
• Moniteur VGA • Souris
• Clavier étendu 101 touches
1849$

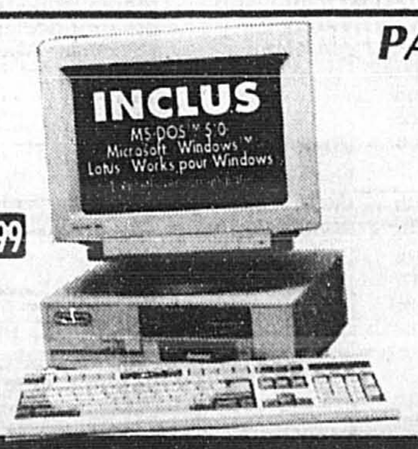

PACKARD BELL
LEGEND 660 avec MODEM INTÉGRÉ & MONITEUR
2299
• 486SX-25 MHz
• Modem 2400 bauds
• Disque rigide de 107 Mo
• Mémoire vive de 2 Mo
• Extensible jusqu'à 20 Mo
• 3.5"/1.44 Mo et 5.25"/1.2 Mo
• VGA 1024x768 contrôle vidéo (512K)
• Souris • Clavier étendu 101 touches
2299$

OUEST Boul. BRUNSWICK à Fairview 630-6815
CENTRE Centre Décor Decarie 733-6900
SUD 8100 boul. Taschereau 923-8100
NORD Centre Décor 440 686-3956
EST 4550 Metropolitain est 722-4550
JOLIETTE 752-1255
SOREL 746-4736
NOUVEAU! Carrefour Trois-Rivieres O. 691-4520
GRANDE VENTE D'OUVERTURE
LIVRAISON GRATUITE* *Détails en magasin

MULRONEY S'EN VA

Les conservateurs ont tout à gagner en choisissant une femme

ANDRÉ PRATTE

LA façon pour les conservateurs de remonter la pente et de conserver le pouvoir, c'est de se donner une image totalement nouvelle. Et LA façon de le faire, soutiennent unanimement les sondeurs et les analystes, c'est de choisir une femme comme chef.

« Ce serait certainement un avantage, car beaucoup du cynisme que l'on voit aujourd'hui est dirigé vers ces hommes en complet qui font des *deals* dans les coulisses », affirme le sondeur Michael Adams, d'Environics.

« Cela ajouterait de la crédibilité au fait que le parti a changé, et cela ferait paraître Jean Chrétien dépassé », renchérit son collègue de CROP, Claude Gauthier.

Certains électeurs s'éloigneraient probablement d'un Parti conservateur dirigé par une femme, mais on s'entend pour dire que leur nombre serait petit, et largement compensé par le nombre des électeurs attirés par le leadership d'une femme.

La femme dont tous les observateurs parlent, c'est la ministre de la Défense, Kim Campbell. Personne ne semble croire que la ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall puisse susciter un grand enthousiasme.

« En se faisant photographier les épaules nues, rappelle M. Adams, Kim Campbell est la première personne à courir un risque de ce genre depuis Trudeau. Et dans le contexte actuel, les gens vont justement chercher qui est le plus intéressant, qui ils aiment le plus. »

Le politologue de l'Université de Colombie-Britannique, Richard Johnston, qui a étudié avec Mme Campbell, a des doutes : « Elle est plus conservatrice que les gens croient, sauf sur les questions sociales. Et puis sa vie privée (Mme Campbell est divorcée) pourrait entrainer des réactions négatives. »

Le secrétaire du NPD au Québec Peter Julian, qui vient de Colombie-Britannique, se fait un devoir de souligner les faiblesses de la députée de Vancouver Centre. « Elle est populaire chez les journalistes, mais les gens traditionnels n'aiment pas son style. »

« Elle n'offre pas vraiment de changement de voie, poursuit M. Julian. Je crois qu'Audrey McLaughlin va sortir très bien à côté de Mme Campbell, comme une personne de substance, qui propose un changement en profondeur. »

Les bleus sont-ils prêts ?

Mais ne nous laissons pas entrainer dans ce débat. Ne faut-il pas d'abord se demander si le Parti conservateur est prêt à se donner une femme comme chef, lui qui a rejeté Flora MacDonald en 1976 en partie parce qu'elle était femme ? Les conservateurs interrogés jurent que oui.

« Le parti a beaucoup changé depuis 1976, soutient l'ancien chef du Parti conservateur ontarien Larry Grossman. Il y a beaucoup de nouveaux visages, et le parti est beaucoup plus ouvert. Je crois que les gens vont faire ce qu'il faut pour gagner l'élection, et laisseront de côté leurs préjugés. »

Le député conservateur de Calgary West, Jim Hawkes, est d'accord. Mais il souligne quand même que lors de la récente course au leadership au sein du Parti conservateur de l'Alberta, la ministre de la Santé, Nancy Betkowsky, qui avait terminé en tête au premier tour, a finalement été battue par une forte marge. « Une partie de ce résultat était-il lié au sexe des candidats, je ne sais pas... Mais je crois qu'aujourd'hui, à compétence égale, les délégués auront tendance à choisir une femme. »

Un avenir incertain au Québec

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Lorsque le premier ministre Brian Mulroney a annoncé hier qu'il quittait son poste, tout le monde s'est posé la même question. Quel sera l'avenir du Parti conservateur au Québec ?

Depuis 1984, Brian Mulroney a établi une relation unique entre son parti et le Québec. Jusque-là, la pendaison de Louis Riel sous le gouvernement de John A. Macdonald hantait le parti et l'empêchait de développer des racines dans la province.

Mais le 4 septembre 1984, Brian Mulroney a réussi le tour de force de former un gouvernement conservateur majoritaire en s'appuyant sur le Québec et l'Ouest. En 1988, il a répété l'exploit. Depuis John A. Macdonald, c'était une première pour un chef conservateur.

En huit ans, le parti a créé des associations de comté dans toutes les circonscriptions du Québec et a recruté plus de membres que tous les autres partis.

« Peu importe ce que l'avenir nous réserve, je peux dire que l'avenir sera bâti sur les fondations, sur ce que M. Mulroney a mis en place, tant du côté du parti au Québec que du côté des politiques », indiquait hier le ministre de l'Environnement Jean Charest.

Mais reste à savoir qui pourra répéter l'exploit du premier ministre Mulroney.

« Est-ce qu'un nouveau chef anglophone pourrait convaincre les Québécois ? » a demandé M. Mulroney au cours de sa conférence de presse hier. « Bien sûr, autant que moi qui ai été traité de façon formidable par les anglophones des autres provinces. Un chef anglophone qui connaît bien le Québec et qui ferait preuve de cette ouverture d'esprit pourra facilement faire preuve de leadership et convaincre les Québécois. »

Et ce n'est pas le Bloc québécois qui pourrait l'en empêcher, croient les conservateurs.

« Le Bloc québécois vient de nulle part et s'en va nulle part. C'est basé sur une émotion. Les Québécois ne prendront pas ça au sérieux », a dit sans ambages le ministre Pierre Blais.

« Les Québécois sont trop raisonnables pour appuyer M. (Lucien) Bouchard », a commenté la ministre de la Défense Kim Campbell.

M. Blais pense que le nouveau chef aura l'avantage de s'appuyer sur les réalisations de Brian Mulroney au Québec.

C'est lui qui, en 1984, a convaincu les Québécois de le porter au pouvoir en promettant de les faire adhérer à la constitution dans « l'honneur et l'enthousiasme ».

Cette promesse écrite par son ancien ami Lucien Bouchard, il a tout fait pour la réaliser. Mais neuf ans plus tard, il a perdu cet ami qui est devenu chef du Bloc québécois et a vu le « beau risque » s'effriter.

LA CARRIERE DE MULRONEY

Chronologie des étapes marquantes de la vie de Brian Mulroney:

1939: né le 20 mars, troisième enfant de Ben et Irène Mulroney.
1961: baccalauréat en sciences politiques de l'université St-François-Xavier.
1962: fréquente la Faculté de droit de Dalhousie.
1963: baccalauréat en droit de l'université Laval, à Québec. Il organise à Laval le Congrès des affaires canadiennes, un parlement simulé.
1972: devient un partenaire du plus important cabinet d'avocats de Montréal, Howard, Cate & Ogilvy.
1973: épouse Mila Pivnicki.
1974: nommé à la Commission Cliche, chargée de faire enquête sur la violence syndicale au cours de la construction du barrage hydroélectrique de la baie James.
1976: défait par Joe Clark dans la campagne à la direction du Parti conservateur.
1977: nommé président d'Iron Ore Co. of Canada, immédiatement après que la compagnie eut fermé la ville minière de Schefferville.
1980: participe à la campagne du Non au référendum québécois.
1983: 29 août, élu chef des conservateurs, remporte l'élection partielle de Central Nova.
1984: 4 septembre, forme un premier gouvernement majoritaire (211 des 282 sièges), candidat dans Manicouagan, au Québec.
1985: 11 décembre, commence les négociations de libre-échange avec les Américains.
1987: 30 avril, signature de l'Accord constitutionnel du lac Meech.
1988: 21 novembre, forme un second gouvernement majoritaire (169 des 295 sièges), candidat dans Charlevoix, au Québec.
1989: 1er janvier, signature de l'Accord de libre-échange canado-américain.
1990: 22 juin, échec de l'Accord du lac Meech.
1990: 25 juillet, le Bloc québécois fait connaître sa plate-forme.
1990: 26 septembre, fin de la crise d'Oka, après 77 jours.
1990: 27 septembre, nomination de huit sénateurs de plus, afin d'assurer l'adoption de la taxe sur les produits et services (TPS).
1990: 1er novembre, création de la Commission Spicer.
1991: 1er janvier, la TPS entre en vigueur.
1991: 17 janvier, début de la guerre du Golfe.
1991: 13-14 mars, signature d'une entente sur les pluies acides avec les Etats-Unis.
1992: 26 octobre, l'entente de Charlottetown est défaite dans un référendum national.
1992: décembre, signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
1993: 1er janvier, les allocations familiales sont remplacées par des prestations mensuelles non imposables.
1993: 24 février, annonce sa démission de son poste de chef du Parti conservateur.

Tonia Cowan -- (PC)

10 ans à la tête du PC

M. Brian Mulroney a annoncé hier son intention de démissionner comme premier ministre du Canada et chef du Parti progressiste-conservateur du Canada dès que les militants conservateurs lui auront choisi un successeur. M. Mulroney aura été chef du PC dix ans et premier ministre près de neuf ans. Ces années ont été si fertiles en événements qu'il n'est pas facile de les résumer en quelques lignes. La chronologie qui suit vous en rappellera l'essentiel.

1983

11 juin

À 44 ans, Brian Mulroney, avocat et administrateur, est choisi chef du Parti progressiste-conservateur du Canada au cours d'un congrès à Ottawa. Il déloge ainsi Joe Clark, qui dirigeait le parti depuis 1976.

1984

29 février

Le premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau démissionne. Un John Turner rouillé lui succèdera à l'issue d'une course au leadership l'opposant à Jean Chrétien.

4 septembre

Élections générales : les conservateurs de Brian Mulroney écrasent les libéraux de Turner, remportant 211 sièges sur 282. Pratiquement absents du Québec depuis 20 ans, les « bleus » y réussissent un véritable balayage : 58 comtés sur 75.

1985

12 février

Premier de plusieurs scandales qui terniront l'image du gouvernement conservateur : le ministre de la Défense Robert Coates démissionne à la suite d'un reportage révélant sa présence dans un club d'effeuilleuses en Allemagne.

17-18 mars

Le « Sommet de la Saint-Patrick » : dans une atmosphère d'euphorie, le premier ministre Mulroney accueille à Québec le président des États-Unis Ronald Reagan.

23 mai

Premier budget du ministre des Finances Michael Wilson. On y annonce la désindexation partielle des pensions de vieillesse, violant ainsi une promesse électorale de Mulroney. La réaction des personnes âgées est tellement vive que le gouvernement devra abandonner son projet.

23 septembre

Démission du ministre des Pêches et Océans John Fraser, qui a autorisé la vente de thon en boîte impropre à la consommation.

1986

17-19 février

Grâce au travail de médiation de Lucien Bouchard, que M. Mulroney a nommé ambassadeur en France l'année précédente, le premier Sommet de la francophonie se tient à Paris.

12 mai

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens doit démissionner à la suite d'allégations selon lesquelles il se serait placé en situation de conflit d'intérêts.

31 octobre

Le Cabinet accorde à Canadair de Montréal l'important contrat d'entretien des F-18 de l'armée canadienne, un contrat dont les retombées sont évaluées à 1,8 milliard. La décision suscite une vive réaction dans l'Ouest du pays, où on estime qu'une compagnie de Winnipeg aurait dû être choisie.

1987

18 janvier

Soupçonné d'être mêlé à une affaire de spéculation immobilière à St-Jean-sur-Richelieu, le ministre d'État au Transport André Bissonnette démissionne.

30 avril

Réunis au lac Meech, les premiers ministres du pays s'entendent sur un projet de révision de la constitution ; le Québec est reconnu comme société distincte.

26 mai

Dans une lettre publiée dans *La Presse*, l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau qualifie l'entente du lac Meech de « gâchis total ».

13 octobre

Le libéral Frank McKenna, qui exige des modifications à l'accord du lac Meech, est élu premier ministre du Nouveau-Brunswick.

3 octobre

Conclusion d'une entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

1988

31 mars

Lucien Bouchard est nommé Secrétaire d'État à la faveur d'un remaniement ministériel le 31 mars. Il est élu député de Lac St-Jean dans une élection complémentaire le 20 juin.

21 novembre

À l'issue d'une campagne électorale portant essentiellement sur le libre-échange, les conservateurs remportent une victoire décisive, grâce notamment à un nouveau balayage au Québec. Pilotés par un John Turner maladroit et contesté au sein même de son parti, les libéraux n'ont pu conserver l'avance que leur accordaient les sondages quelques mois plus tôt.

19 décembre

À la suite de la décision du gouvernement du Québec de limiter l'usage de l'anglais dans l'affichage malgré une décision de la Cour suprême selon laquelle de telles restrictions violent la liberté d'expression, le premier ministre du Manitoba Gary Filmon annonce qu'il retire son appui à l'entente du lac Meech.

1989

20 avril

Un adversaire farouche de l'accord du lac Meech, le libéral Clyde Wells, est élu premier ministre de Terre-Neuve.

26 avril

Dans un budget qui frappe les contribuables de plein fouet, le ministre des Finances Michael Wilson annonce l'intention du gouvernement de remplacer la taxe fédérale sur les produits manufacturés par une taxe de vente sur les produits et les services, la TPS.

6 septembre

Symbole de la rancoeur qu'entretiennent plusieurs Canadiens anglophones à l'égard du Québec à la suite de l'adoption de la loi 178, une poignée de militants anti-bilinguisme piétinent le drapeau fleurdelisé au cours d'une manifestation à Brockville, Ontario.

Le ministre Joe Clark serre la main de son chef après l'annonce de son départ.

PHOTO CP

1990

21 mars

Alors que, freinée par la hausse des taux d'intérêt, l'économie sombre en récession, Gallup rapporte que le Parti conservateur a atteint un niveau d'impopularité record, ne recueillant plus que 17 p. cent des intentions de vote.

21 mai

À la suite de la publication du rapport d'un comité parlementaire suggérant des « ajouts » à l'entente du lac Meech, le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard claque la porte du Cabinet. Il formera bientôt avec d'autres députés déçus le Bloc québécois.

9 juin

À la suite d'une négociation marathon d'une semaine, les premiers ministres s'entendent à Ottawa pour ratifier l'accord du lac Meech.

22 juin

Un député autochtone de l'Assemblée législative du Manitoba, Elijah Harper, bloque l'adoption d'une résolution ratifiant l'entente du lac Meech. Le délai de trois ans fixé par les signataires étant expiré, l'entente meurt de sa belle mort.
À l'Assemblée nationale, le premier ministre Robert Bourassa affirme : « Le Québec sera toujours une société distincte, libre et capable d'assurer son destin. »

23 juin

Jean Chrétien est élu chef du Parti libéral du Canada.

11 juillet

À la suite d'un assaut de la Sûreté du Québec, des Indiens mohawks bloquent le pont Mercier et une route à Oka, un geste qui plonge le Québec dans une crise dont il ne sortira que 78 jours plus tard.

13 août

Le Bloc québécois fait élire son premier député lors d'une élection partielle dans l'ancien fief de Jean-Claude Malépart. Gilles Duceppe écrase littéralement ses adversaires, devançant son plus proche rival par plus de 10000 voix.

1991

1er janvier

Entrée en vigueur de la TPS.

17 janvier

Une force multinationale dirigée par les États-Unis attaque l'Irak de Saddam Hussein. Le Canada est en guerre pour la première fois depuis la guerre de Corée.

29 janvier

Dans un rapport qui scandalise le Canada, le comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, présidé par Me Jean Allaire, revendique pour le Québec l'exclusivité des pouvoirs dans 22 champs de compétence.

25 mars

La commission Bélanger-Campeau recommande la tenue d'une référendum sur la souveraineté au plus tard en octobre 1992. Le gouvernement Bourassa déposera deux mois plus tard un projet de loi en ce sens, le projet de loi 150.

21 avril

Joe Clark est nommé ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

27 juin

Après avoir ratissé le pays pendant huit mois, la Commission Spicer publie un rapport concluant que le pays est en crise : crise d'identité et crise de leadership.

24 septembre

Le ministre Joe Clark publie un projet de réforme constitutionnel. Timide au chapitre du partage des pouvoirs, le projet suscite surtout la controverse au Québec en raison de ses propositions centralisatrices en matière de politique économique.

28 octobre

Après avoir laissé son nom circuler pendant quelques semaines, le premier ministre Mulroney fait savoir qu'il n'est pas intéressé à succéder à Javier Perez de Cuellar à la tête de l'ONU.

25 novembre

Le début des travaux du comité parlementaire chargé d'étudier le projet constitutionnel fédéral est marqué par d'indescriptibles problèmes d'organisation. Excédé, le coprésident Claude Castonguay démissionne.

1992

7 juillet

Clark et ses homologues provinciaux accouchent d'une entente qui prévoit un Sénat élu où toutes les provinces sont représentées par un nombre égal de sénateurs. Le Québec n'a pas participé aux discussions. En voyage à Munich, le premier ministre Mulroney accueille froidement cette percée controversée.

28 août

Les premiers ministres du pays mettent la touche finale à une entente unanime sur la réforme de la Constitution, et acceptent de soumettre cet accord aux Canadiens par le biais d'un référendum. Mais la campagne référendaire tournera au désavantage des promoteurs de l'entente de Charlottetown : absence de texte final, dissidence des jeunes libéraux provinciaux et de Jean Allaire, sortie de Pierre Trudeau, affaire Wilhelmy-Tremblay, etc.

26 octobre

54 p. cent des Canadiens, et 57 p. cent des Québécois, votent contre l'entente de Charlottetown. « L'entente de Charlottetown fait désormais partie de l'histoire », conclut un Brian Mulroney abattu.

2 décembre

Dans une « déclaration économique », le ministre des Finances Don Mazankowski annonce d'importantes compressions dans l'assurance-chômage, une mesure qui provoquera de vives réactions au Québec, et jusque dans le caucus conservateur.

1993

4 janvier

Remaniement ministériel : Brian Mulroney confie le ministère de la Défense à Mme Kim Campbell, qui compte parmi les principaux aspirants à sa succession. Les rumeurs de démission prochaine du premier ministre s'amplifient.

20 février

Le ministre des Affaires constitutionnelles et vieux rival de M. Mulroney Joe Clark annonce qu'il se retirera de la politique à l'occasion des prochaines élections.

24 février

Brian Mulroney annonce qu'il quitte...

MULRONEY S'EN VA

Le paysage politique du pays est bouleversé

ANDRÉ PRATTE

« Il faut jeter à la poubelle toutes nos analyses! » a lancé hier le vice-président de la maison de sondage Gallup, Lorne Bozinoff, en apprenant la démission de Brian Mulroney. La plupart des organisateurs, politiciens et politologues interrogés par *La Presse* à travers le pays s'entendent avec M. Bozinoff là-dessus: la décision du premier ministre bouleverse totalement le paysage politique qui s'était installé depuis deux ans.

Plus rien — l'insurmontable avance des libéraux, le ressentiment profond à l'égard du gouvernement conservateur, la menace posée par le Reform Party et le Bloc québécois — plus rien ne peut désormais être tenu pour acquis.

Certes, l'impopularité des conservateurs ne venait pas seulement de celle de Brian Mulroney; leurs politiques — le libre-échange, la TPS, les manigances constitutionnelles — en sont sûrement une source importante. Mais dans la mesure où le Parti conservateur fait un bon choix, les Canadiens pourraient fort bien lui donner une nouvelle chance.

Surprenant? Pas vraiment, si l'on tient compte d'abord de l'instabilité de l'opinion publique canadienne ces temps-ci. Les sondages montrent que le nombre d'indécis est très élevé, et que les appuis exprimés dans les sondages pour les partis d'opposition, surtout les libéraux de Jean Chrétien et le Reform Party, ne sont pas solides. «Soixante-quinze p. cent du vote est disponible, et ces électeurs pourraient changer d'idée plusieurs fois d'ici l'élection», affirme le sondeur Michael Adams, de la firme Environics.

«Avec Mulroney comme chef, les conservateurs étaient destinés à l'extermination. Un nouveau chef poussera les Canadiens à regarder à nouveau en direction du Parti conservateur», estime M. Adams.

Même des libéraux admettent que des 45 ou 50 p. cent des Canadiens qui disent dans les sondages avoir l'intention de voter pour l'équipe de Jean Chrétien, plusieurs sont loin d'être des inconditionnels. «En Ontario, beaucoup de gens qui ont stationné leur vote chez les libéraux pourraient y repenser», de dire l'ancien premier ministre libéral David Peterson.

«Les électeurs ne perçoivent pas que Chrétien fait du très bon travail. Ils ont mis leur vote là, mais ce vote est très «mou», surtout si les conservateurs se donnent un leader qui n'est pas là depuis 100 ans!», soutient Lorne Bozinoff.

Voilà la clé. Si le simple départ de M. Mulroney accroit les chances des conservateurs, ce ne sera pas suffisant. Le successeur de Brian Mulroney devra, par son style et par ses politiques, donner au PC une nouvelle image. Et il devra faire une bonne campagne électorale. «Un nouveau chef qui ferait une campagne très charismatique pourrait devenir un pôle d'attraction», admet un libéral bien placé dans l'organisation du parti au Québec.

«Les gens ont regardé de près ce qui s'est passé aux États-Unis avec l'élection de Clinton, dit l'ancien chef du Parti conservateur ontarien, Larry Grossman, et eux aussi veulent avancer.»

Au Québec, une polarisation

Au Québec, le départ de M. Mulroney pourrait avoir pour effet de polariser le vote encore davantage entre les libéraux de Jean Chrétien et le Bloc québécois de Lucien Bouchard. Certes, Mulroney était plus populaire ici que dans le reste du pays, mais cela n'a pas empêché la cote de son parti de tomber à environ 15 p. cent, à peu près son plancher historique. «En 1984 et 1988, les conservateurs ont gagné en raison de deux facteurs, la présence de Mulroney et l'appui du PQ. Maintenant, ils ont perdu les deux», souligne le vice-président de CROP, Claude Gauthier.

Le directeur du PC au Québec, Denis Pageau, admettait hier que l'annonce du premier ministre a semé l'inquiétude chez plusieurs militants. M. Pageau croit que la campagne au leadership pourrait avoir pour effet de dynamiser le parti, et que les bleus du Québec continueront de bénéficier de l'appui des libéraux provinciaux. Mais cela est loin d'être certain.

«On va probablement revenir à la lutte traditionnelle entre fédéralistes et indépendantistes, et les Québécois fédéralistes vont revenir à leur parti traditionnel, le Parti libéral», croit M. Gauthier.

Le choix d'un leader qui ne vient pas du Québec enlèverait-il toute chance aux Conservateurs? «Les Québécois savent faire abstraction de ce facteur, soutient Gauthier, surtout s'il s'agit de quelqu'un de nouveau, de spécial. Rappelons-nous que durant la course au leadership libéral, la plupart des Québécois préféraient Sheila Copps à Jean Chrétien.»

Ontario: électorat instable

Selon plusieurs des personnes interrogées, le départ de M. Mulroney ouvre la porte toute grande en Ontario à une forte remontée des conservateurs, qui jusqu'ici tiraient de l'arrière très loin derrière les libéraux.

«Les Ontariens n'étaient certainement pas satisfaits du choix qui s'offrait à eux», affirme le politicien conservateur Larry Grossman. «L'électorat ici est très instable, et la démission de M. Mulroney donne une chance aux conservateurs», estime l'ancien premier ministre Peterson.

«La clé, ce sera de faire une coupure nette avec les dernières huit années, de donner aux électeurs un choix réel entre Chrétien et le nouveau chef», soutient le responsable de la campagne conservatrice en Ontario Paul Curly.

Comme ailleurs au Canada anglais, on estime dans l'Ouest que le départ de Brian Mulroney risque de faire mal aux partis d'opposition. Comme ailleurs, les électeurs sont confus, indécis. Le Reform Party, déjà apparemment en perte de vitesse, pourrait être la principale victime de l'élection d'un nouveau chef conservateur. «Plusieurs des gens qui *flirtent* avec le Reform font exactement cela, *flirter*. Ce sont des conservateurs que certaines décisions de Mulroney ennuyaient», explique le politologue Allan Tupper, de l'Université d'Edmonton.

En outre, les électeurs de l'Ouest vont observer attentivement ce qui se passe au Québec. «S'ils voient que le nouveau chef conservateur est capable de maintenir la coalition entre le Québec et l'Ouest bâtie par Mulroney, ils vont être portés à se ranger derrière lui», soutient Roger Gibbons, professeur de science politique à l'Université de Calgary. «Mais s'ils voient que le Québec s'en va de son côté, ils seront tentés de voter pour une voix régionale forte, c'est-à-dire pour le Reform.»

La situation en Colombie-Britannique est un petit peu particulière, dans la mesure où le vote pourrait être fortement influencé par l'accession à la direction du Parti conservateur de Kim Campbell, qui est née et a fait toute sa carrière politique dans la province. «Nous ne sommes pas habitués à avoir un des nôtres leader d'un parti national», constate le politologue Richard Johnston de l'Université de Colombie-Britannique.

Mais M. Johnston souligne par ailleurs que Mme Campbell ne sera pas nécessairement populaire dans les régions rurales des provinces de l'Ouest: «Kim Campbell est plus différente des gens de la campagne albertaine que Brian Mulroney!»

Chronologie	de :	à :
Sir John A. Macdonald,(Cons.)	01-07-1867	05-11-1873
Alexander Mackenzie, (Lib.)	07-11-1873	08-10-1878
Sir John A. Macdonald, (Cons.)	17-10-1878	06-06-1891
Sir John J.C.Abbott, (Cons.)	16-06-1891	24-11-1892
Sir John S.D. Thompson, (Cons.)	05-12-1892	12-12-1894
Sir Mackenzie Bowell, (Cons.)	21-12-1894	27-04-1896
Sir Charles Tupper, (Cons.)	01-05-1896	08-07-1896
Sir Wilfrid Laurier, (Lib.)	11-07-1896	06-10-1911
Sir Robert L. Borden, (Cons.)	10-10-1911	12-10-1917
Sir Robert L. Borden, (gouv. d'Union)	12-10-1917	10-07-1920
Arthur Meighen, (gouv. d'Union-Lib.-Cons.)	10-07-1920	09-12-1921
Wm. Lyon Mackenzie King, C.M.G., (Lib.)	29-12-1921	08-06-1926
Arthur Meighen, (Cons.)	29-06-1926	25-09-1926
Wm. Lyon Mackenzie King, (Lib.)	25-09-1926	07-08-1930
Robert B. Bennett, (Cons.)	07-08-1930	23-10-1935
Wm. Lyon Mackenzie King, (Lib.)	23-10-1935	15-11-1948
Louis Stephen St. Laurent, (Lib.)	15-11-1948	21-06-1957
John G. Diefenbaker, (Cons.)	21-06-1957	22-04-1963
Lester B. Pearson, (Lib.)	22-04-1963	20-04-1968
Pierre Elliot Trudeau, (Lib.)	20-04-1968	04-06-1979
Charles Joseph Clark, (Cons.)	04-06-1979	03-03-1980
Pierre Elliot Trudeau, (Lib.)	03-03-1980	30-06-1984
John Napier Turner, (Lib.)	30-06-1984	17-09-1984
Martin Brian Mulroney, (Cons.)	17-09-1984	1993

Source: Canadian Parliamentary Guide Tonia Cowan -- (CP)

Les années Mulroney auront été une rare période d'harmonie dans les relations Québec-Ottawa

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Tout ne baignait pas dans l'huile, mais rien n'y paraissait. Les années Mulroney auront été une période d'une rare harmonie entre le gouvernement fédéral et celui du Québec.

Les problèmes n'étaient pas disparus pour autant; les collisions entre les ministres fédéraux et provinciaux n'étaient pas toutes évitées, les frictions entre les fonctionnaires faisaient partie du menu quotidien.

Mais par un curieux mélange d'amitié et d'intérêts convergents, les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney semblaient s'être entendus pour que les discordes potentielles subissent le traitement lénifiant du «Bunker» ou du «Langevin» — les bureaux respectifs de MM. Bourassa et Mulroney.

«La relation entre MM. Bourassa et Mulroney a joué un rôle indicutable dans l'amélioration des rapports Canada-Québec», résumera hier Jean-Claude Rivest, l'un des proches conseillers de M. Bourassa.

Une telle harmonie, en facade tout au moins, entre les deux gouvernements ne s'était pas vue depuis longtemps. Même sous Jean Lesage, qui venait pourtant d'Ottawa, le Québec n'hésitait pas à se lancer dans des parties de bras de fer avec le fédéral.

Image de renouveau

Il faut dire toutefois qu'arrivant au pouvoir tout de suite après les libéraux de Pierre Trudeau, Brian Mulroney amenait avec lui une image de renouveau. Sa popularité au Québec, il la devait en bonne partie à son engagement à normaliser les relations entre les deux gouvernements, une promesse faite lors de la campagne électorale de l'été 1984, dans un discours préparé par... Lucien Bouchard.

Cette nouvelle attitude avait d'abord séduit René Lévesque, qui avait fait hisser l'unifolié sur l'Assemblée nationale lors de sa première rencontre avec M. Mulroney. Le premier ministre péquiste avait accepté de prendre «le beau risque» du fédéralisme renouvelé, au prix d'une profonde division dans son cabinet. Pour l'ancien ministre péquiste Claude Morin, on coupe un peu court quand on réduit l'amélioration des relations entre les deux gouvernements à la «chimie» entre MM. Bourassa et Mulroney.

L'éphémère gouvernement Clark en 1979 avait aussi été l'occasion de nombreux déblocages rappelle-t-il, reconnaissant toutefois qu'il avait fallu attendre l'arrivée de Brian Mulroney, pour constater une ouverture profonde et plus manifeste d'Ottawa.

Période de sérénité

«Il est indéniable que l'arrivée de M. Mulroney fut à l'origine d'une période de grande sérénité dans les relations entre les deux gouvernements», dira le journaliste Michel Roy, jusqu'à tout récemment conseiller du premier ministre Mulroney. Pour lui, l'amitié entre les deux hommes a beaucoup contribué à détendre les rapports Québec-Ottawa. Multiples coups de téléphones pour se sortir de situations délicates, appuis tacite aux élections, les exemples fourmillent où des questions qui auraient dégénéré en contentieux se sont réglées au téléphone, entre «Robert et Brian».

Tout de suite après l'échec du Lac Meech, c'est Brian Mulroney qui avait insisté pour que les fonctionnaires fédéraux pressent le pas pour arriver à une entente administrative avec Québec sur l'immigration. Entre 1985 et 1993, les retours d'ascenseurs furent nombreux. Dans leurs déclarations à incidences fédérales, les ministres du cabinet Bourassa devaient intervenir «dans des paramètres précisés par M. Bourassa», confiera un stratège à Québec.

Dans les secteurs des transferts fiscaux, de la formation et du développement régional, des différends qui auraient, en d'autre temps, provoqué le coup de feu de l'une ou l'autre des capitales ont été réglés sans duel.

Le contentieux Bouchard-Robic sur l'immigration, l'intention du ministre Bouchard de créer un ministère du développement du Québec à Ottawa, l'ingérence du fédéral en Éducation par le biais de la formation professionnelle; entre 1984 et 1993 les récifs n'étaient pas moins nombreux qu'avant sur la route Ottawa-Québec, mais tout se réglait — ou était stratégiquement mis de côté — sans déclarations percutantes.

Sans hausser le ton

Ottawa a refusé carrément de toucher à la gratuité des soins de santé, au grand dam de Québec. Il s'objecte également à une baisse de la taxe sur les cigarettes et à mettre en place le fameux «guichet unique» dans le domaine de l'assurance-chômage. En dépit de ces contentieux, pas de surenchères verbales toutefois, les ministres québécois paraissent condamnés à expliquer leurs doléances sans hausser le ton.

Brian Mulroney trouvait en Robert Bourassa l'un de ses rares alliés sur la scène provinciale. Les ontariens David Peterson puis Bob Rae ont pourfendu les politique de libre-échange et la taxe sur les produits et services imposée par Ottawa. Le gouvernement Bourassa non seulement a rapidement endossé le projet de libéralisation du commerce, mais fut la première province — et la seule — à accepter de prélever la taxe fédérale.

En retour, jamais Brian Mulroney n'a jugé opportun de condamner Québec pour le boycott qu'il faisait des conférences constitutionnelles après l'échec de Meech. Les plus sévères désaveux de Robert Bourassa à l'endroit d'Ottawa visaient des énoncés d'intentions et non des gestes fédéral: il avait critiqué le rapport Charest — un candidat potentiel au leadership — et celui de Gérald Beaudoin.

Jusque dans les nominations, Québec et Ottawa s'entendaient comme larrons en foire. Les Claude Castonguay, Thérèse Lavoie-Roux et Roch Bolduc sont entré au Sénat avec la bénédiction de Robert Bourassa. En 1990, Brian Muroney voulait même y nommer Jean-Claude Rivest, qui avait accepté avant que son patron ne lui dise qu'il avait encore besoin de lui à Québec. La nomination de M. Rivest à la Chambre haute est aujourd'hui imminente, confirme-t-on à Ottawa.

Car rien ne parait avoir troublé les relations entre MM. Bourassa et Mulroney, en dépit des hauts et des bas du dossier constitutionnel.

Les deux hommes sont amis depuis plus de 20 ans. Nommé par Robert Bourassa comme commissaire «des patrons», à la commission Cliche, sur l'industrie de la construction, le jeune avocat «bleu» s'était catégoriquement opposé à l'idée de Guy Chevrette, et des syndicats, de faire «comparaître» le premier ministre de l'époque Robert Bourassa, tirant ce dernier d'un embêtement certain. M. Bourassa avait tenu à être un des premiers à «consoler» Brian Mulroney, en 1976, après sa tentative ratée d'accéder au leadership conservateur. Encore tout récemment, M. Bourassa téléphonait fréquemment à son homologue fédéral simplement pour l'encourager après les douches d'eau froide des sondages défavorables, de confier un proche, hier.

Pas toujours au beau fixe

Ces rapports n'ont pas toujours été au beau fixe toutefois. Dans les mois où les libéraux brandissaient le rapport Allaire, en 1991, M. Mulroney, «ne comprenait plus trop ce qui se tramait à Québec» bien que M. Bourassa se soit toujours fait rassurant en apparté.

Discutant à bâtons rompus avec les journalistes, M. Bourassa semblait souvent s'attrister des nombreux problèmes de son ami d'Ottawa, «pauvre lui», l'a-t-on souvent entendu dire, soulignant la difficulté de gérer un gouvernement devant répondre aux doléances de régions aussi diverses que le Québec et l'Ouest canadien.

Seul moment où il paraissait remettre en question un geste de son copain fédéral, la tenue du référendum d'octobre dernier. Avec l'entente de Charlottetown, M. Bourassa estimait avoir suffisamment en poche pour justifier un report de l'appel aux urnes. C'est M. Mulroney qui tenait à tenir cette consultation populaire, expliquait-il récemment.

Les aspirants au poste de Mulroney ont commencé à sonder le terrain

MARIO FONTAINE

Officiellement, aucun des aspirants au poste de Brian Mulroney ne dispose de la moindre organisation au Québec. Personne ne veut même en parler. En pratique, trois des quatre successeurs les plus probables ont déjà commencé à sonder le terrain: Jean Charest, Kim Campbell et Michael Wilson.

Ça s'agite dans les cabinets ministériels. Lorsqu'interrogés, les gens dans l'entourage de ces ministres répondent à l'unisson que leur patron n'a absolument rien en marche. Qu'il ou elle attendait pieusement, en somme, le départ du chef tout en précisant sous le sceau de l'anonymat que les autres candidats, eux, sont déjà dans la course.

On ne peut parler, ici, d'organisations formelles, de groupes constitués prêts à passer à l'attaque. Il s'agit plutôt de conseillers dont on retardait l'embauche, de stratégies en voie d'élaboration, de plans de campagne qu'on pourra enfin planifier de façon cohérente. Les successeurs potentiels de Brian Mulroney ne voulaient pas passer pour des carnassiers en s'agitant trop vite, ni subir son opprobe au cas où il aurait décidé de rester.

Les avis concordent pour dire que le jeune ministre Jean Charest mène par une tête au Québec. On dit qu'il prépare sa campagne depuis des semaines, ce que son assistante, Judy Hauser, s'évertuait à nier hier. Le député de Sherbrooke part toutefois avec certains handicaps: il est encore bien jeune, et le Canada anglais réclamera vraisemblablement un premier ministre qui ne soit pas encore une fois issu du Québec, après les règnes quasi ininterrompus de Pierre Elliott Trudeau et Brian Mulroney.

M. Charest ne viserait pas tant à succéder à M. Mulroney qu'à jouer au «king maker». Autrement dit, recueillir assez de votes pour décider du vainqueur sur le parquet du congrès. Ce qui lui permettrait de bien se positionner dans le prochain cabinet et, surtout, dans une autre course au leadership.

Les «appuis» de Kim Campbell la classeraient deuxième au Québec, elle qui devance en revanche M. Charest dans le reste du Canada. Un sondage SOM publié la semaine dernière indiquait que les électeurs québécois lui accordent presque la même popularité (12 p. cent) qu'à Jean Charest (14 p. cent).

Elle devrait pouvoir compter ici sur l'aide d'un des ministres influents de Brian Mulroney, Gilles Loiselle. Le fils de M. Loiselle, Frédéric, travaille au bureau de Kim Campbell. «Les rumeurs existent, mais ce ne sont que des rumeurs. Mme Campbell n'a encore pris aucune décision», assurait hier ce dernier. Comme rien n'est simple en politique, signalons que Gilles Loiselle a pour chef de cabinet un certain Robert Charest, le frère de Jean Charest.

Mme Campbell a également engagé il y a quelques mois l'ancienne présidente des jeunes conservateurs du Québec, Annie Perreault. Mais cette dernière déclare qu'il ne faut pas y voir un embryon d'organisation. «Je ne pourrai peut-être même pas faire la campagne au leadership, car je dois retourner à Montréal dans quelques semaines pour faire le stage du Barreau, explique Mme Perreault. Et je n'ai toujours pas décidé qui je vais appuyer: j'étais certaine que M. Mulroney allait rester.»

On dit que Mme Campbell devrait pouvoir financer sa campagne sans trop de difficultés. Ce qui sera aussi le cas de l'ancien grand argentier du gouvernement, Michael Wilson. Tous deux se débrouillent assez bien en français. M. Wilson doit toutefois porter le poids d'un enfant mal aimé, la TPS, dont le souvenir le hante même s'il a changé de ministère.

Il est également davantage connu des cercles restreints que du grand public, mais a entrepris d'accroître sa visibilité. M. Wilson a par exemple donné deux conférences à Montréal au cours des dernières semaines qu'il aurait facilement pu tenir à Ottawa.

Le cas du dernier des grands aspirants au trône, Perrin Beatty, est plus nébuleux. Le ministre des Communications ne semble pas disposer, pour l'heure, de véritables antennes au Québec. Il est également moins à l'aise en français que ses adversaires potentiels et demeure, pour l'heure, une énigme.

Mulroney touchera 160 200$ en 1993

À 65 ans, sa pension atteindra près de 80 000$

Presse Canadienne

OTTAWA

Le régime de pension des députés fédéraux fera en sorte que le premier ministre Brian Mulroney ne prendra pas sa retraite dans la pauvreté.

M. Mulroney, qui aura 54 ans le mois prochain, recevra une pension annuelle de 30 550$ à la fin de son mandat de député.

Quand il aura atteint l'âge de 65 ans, il obtiendra une pension supplémentaire de 49 333$, l'équivalent des deux tiers du supplément de salaire qu'il reçoit à titre de premier ministre, soit 74 000$.

Ces chiffres, fournis par la Chambre des communes, s'appuient sur la certitude que M. Mulroney siègera comme membre du Parlement jusqu'au 29 août, date du 10e anniversaire de sa première élection à titre de député de la circonscription de Central Nova, en Nouvelle-Écosse.

Tous les députés, incluant Mulroney, reçoivent actuellement un salaire de 64 000$, plus une allocation de dépenses de 21 400$, exempte d'impôt. À titre de premier ministre, Brian Mulroney reçoit un supplément additionnel de 74 000$.

En tout, ses revenus atteignent la somme de 160 200$ pour l'année 1993.

Les pensions sont calculées en fonction du temps passé à la Chambre des communes et de ses six meilleures années de salaire.

Un lapsus de Gil Rémillard lui fait dire qu'il y aura aussi une course au Québec

Selon lui, la révision du leadership se ferait à tous les niveaux

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Pour Gil Rémillard, il y aura une course au leadership au Québec. Commentant le départ de Brian Mulroney, le ministre de la Justice a laissé tomber, visiblement par inadvertance, que le fédéral ne serait pas le seul niveau politique à connaître une révision de la direction.

«Il va y avoir une course au leadership au niveau fédéral comme il va y en avoir à tous les niveaux, au niveau provincial, fédéral, dans le monde, cela se passe comme ça», a-t-il dit, sans que l'on puisse clarifier s'il s'agissait d'un lapsus, le principal intéressé refusant de ronnaitre ses propos. «L'évolution se fait, l'évolution évolue», a-t-il poursuivi, rapidement, visiblement mal à l'aise.

Par la suite, quand *La Presse* lui a demandé à quelle course provinciale il faisait allusion, il a soutenu: «Ce n'est pas cela que j'ai dit. J'ai dit qu'il y avait deux niveaux, fédéral et provincial, au niveau de la course à la chefferie fédérale. C'est évident qu'il doit y avoir une expression d'une vision de tout ce qui préoccupe l'ensemble des Canadiens».

«La course qui va avoir lieu pour trouver un nouveau chef au Parti conservateur devra exprimer aussi des préoccupations qu'on retrouve au niveau du Québec», a-t-il lancé.

MULRONEY S'EN VA

Une pluie d'éloges aux Communes

Presse Canadienne

OTTAWA

Brian Mulroney a eu droit à une pluie d'éloges aux Communes, où sa démission a semé la tristesse et la consternation.

Déçu, le chef libéral Jean Chrétien a salué les qualités d'humaniste du premier ministre duquel il gardera le souvenir d'un chef de gouvernement peu commun.

« Nous trouvons dans les journées comme aujourd'hui que, nonobstant les différences que nous pouvons avoir au point de vue politique, tous les gens qui siègent dans cette chambre veulent une seule chose, c'est améliorer la vie de leurs concitoyens», a-t-il d'abord déclaré.

« Et lorsque quelqu'un a pris la responsabilité pendant 10 ans d'être chef de parti, d'être premier ministre pendant huit années et demie et qu'il décide de tirer sa révérence, nous devons le remercier pour les efforts qu'il a faits pour son parti, son comté et son pays», a poursuivi le chef libéral.

Le seul regret qu'a exprimé Jean Chrétien c'est qu'il ne pourra livrer contre Brian Mulroney la « grande bataille » qu'il espérait tant.

Malgré ses réserves vis-à-vis les réalisations du gouvernement conservateur, la leader néo-démocrate Audrey McLaughlin a, elle aussi, reconnu les qualités humaines du premier ministre Mulroney.

Elle a concédé qu'au cours des récentes années, à plusieurs égards très difficiles, Brian Mulroney a fait face à la musique avec « courage ». Sans lui, a-t-elle ajouté plus sentimentale, « la Chambre des communes ne sera plus la même ».

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a également apprécié le don de lui-même qu'a fait Brian Mulroney au cours des 10 dernières années.

Ennemis jurés depuis l'échec de Meech, M. Bouchard a reconnu qu'il ne pourra jamais reprocher à son ex-compagnon d'armes de ne pas avoir tenté de réconcilier le Québec et le Canada. « C'est quelqu'un qui a essayé, a-t-il admis, quelqu'un qui n'a pas eu peur d'ouvrir cette boîte de Pandore ».

Pour les patrons: une bonne note

Presse Canadienne

Dans le milieu des affaires, on retient surtout du premier ministre Mulroney le fait que son gouvernement a adopté plusieurs mesures au plan économique, mais n'a pas su les « vendre » avec succès aux Canadiens.

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, donne une bonne note à M. Mulroney pour ses réalisations au plan économique: le traité de libre-échange avec les États-Unis, celui avec le Mexique, la TPS sont des dossiers positifs à ses yeux. M. Dufour concède toutefois que le gouvernement Mulroney « a toujours été malhabile dans la vente de ses grands projets aux Canadiens ».

Même au plan constitutionnel, le regard du CPQ reste favorable. « On ne pourra jamais lui reprocher de ne pas avoir essayé. »

De son côté, le vice-président et directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard LeHir, estime que le départ du premier ministre Mulroney marque « la fin d'une époque et le début d'une autre qui risque d'être un peu plus troublée » au plan politique.

Le départ du premier ministre et la période de transition risquent de créer un certain vacuum. « Il y a lieu d'être sinon inquiet, du moins préoccupé par les conséquences de ce vacuum », commente M. LeHir.

Au plan économique, selon M. LeHir, deux éléments principaux sont à surveiller: ce qu'il adviendra de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui doit être ratifié par les parlements, de même que les répercussions que le départ de M. Mulroney pourrait avoir sur le dollar et les taux d'intérêt. « Il aurait été de beaucoup préférable qu'un budget soit déposé avant son départ », souligne M. LeHir, pour que l'on sache davantage à quoi s'en tenir et pour rassurer les marchés financiers.

Du gouvernement Mulroney, M. LeHir retiendra qu'il « a tenté de faire de bonnes choses », mais qu'il s'est révélé « extrêmement maladroit dans son « timing ». Il cite en exemple l'introduction malhabile de la taxe sur les produits et services (TPS).

Le monde syndical plutôt froid

Presse Canadienne

Dans le monde syndical, personne n'a déploré le départ du premier ministre Mulroney.

Le président de la plus grosse centrale syndicale au Québec, Fernand Daoust, de la FTQ, croit que M. Mulroney « a quitté le bateau avant d'être englouti avec », pour éviter de devenir « un naufragé de la politique ».

Au plan économique, le président de la FTQ déplore l'orientation du gouvernement Mulroney. « C'est le gâchis le plus complet, qui masque tous les bons coups qu'il a pu faire. C'est la catastrophe économique, un climat général de désolation, de désespérance, de difficultés sur tous les plans. » Il cite la TPS, le libre-échange mal préparé, la privatisation, la déréglementation et l'affaissement de la structure industrielle du Canada.

Des politiques « exécrables »

Le président de la CSN Gérald Larose résume sa pensée en une phrase-choc: « Le bonhomme était plutôt sympathique mais ses politiques exécrables ».

M. Larose dénonce particulièrement « les politiques néo-libérales » du gouvernement Mulroney, à cause desquelles la richesse collective est de moins en moins redistribuée. M. Mulroney laisse derrière lui « un Canada lourdement hypothéqué », croit-il.

Sans aller jusqu'à suggérer le nom d'un successeur, le président de la CSN croit que « s'il y a un avenir à ce pays, c'est les femmes qui vont le faire ». La seule femme sérieusement envisagée est la ministre de la Défense Kim Campbell.

La loi C-113...

Du côté de la CEQ, la présidente Lorraine Pagé réagit spontanément par une boutade qui en dit long: « Comme quoi il y a des conditions valables pour quitter son emploi ». Elle fait référence évidemment au controversé projet de loi C-113 sur l'assurance-chômage, qui prive de prestations les travailleurs qui quittent volontairement leur emploi. Or, cette pièce législative est actuellement le dossier chaud du gouvernement Mulroney.

Tout comme M. Larose, Mme Pagé retient surtout « les politiques néo-libérales » du gouvernement Mulroney, que vont continuer de payer les classes moyennes et défavorisées.

TÉLÉPHOTO PC

Brian Mulroney salue l'opposition, qui vient de lui rendre hommage.

Le maire Doré loue la sensibilité de Mulroney

Le maire de Montréal *Jean Doré* a souligné à quel point le premier ministre Mulroney a fait preuve de sensibilité face aux préoccupations des Montréalais.

« Sous votre leadership, plusieurs dossiers économiques importants se sont réglés dans le sens des intérêts de Montréal », écrit le maire de Montréal, dans un télégramme qu'il a fait parvenir au premier ministre démissionnaire.

Au plan personnel, le maire Doré souligne les « grandes qualités de rassembleur » de M. Mulroney, ainsi que le travail qu'il a su accomplir dans des dossiers complexes.

Le *Conseil des Attikameks et des Montagnais*, de son côté, relève la très grande ouverture d'esprit du premier ministre du Canada, qui avait permis la création d'un troisième ordre de gouvernement, dans l'entente de Charlottetown.

« Vous avez toujours su faire primer l'intérêt collectif, malgré un contexte social et économique particulièrement difficile », écrit M. René Simon, président du conseil, dans un télégramme qu'il a fait parvenir à M. Mulroney.

Les Attikameks et Montagnais souhaitent trouver autant de compréhension et d'ouverture chez le successeur de M. Mulroney.

À l'instar des autres représentants des centrales syndicales québécoises, le président du conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ, *Louis Laberge*, n'a pas été tendre à l'endroit du premier ministre Brian Mulroney.

« Il faut bien reconnaître qu'au point de vue économique, la situation n'est pas meilleure (au Canada) qu'elle ne l'était », a déclaré M. Laberge à une journaliste de Radio-Canada.

« Malgré les efforts que le Parti conservateur nous disait faire, le taux de chômage est plus élevé que jamais », a-t-il conclu.

Bernard Landry rend hommage à un « honnête homme »

Presse Canadienne

Le vice-président du Parti québécois Bernard Landry a résumé le règne de Brian Mulroney en une phrase symbolique: « la tentative d'un honnête homme de réparer l'irréparable ».

Interrogé par la Presse canadienne juste avant qu'il s'envole pour Paris, M. Landry a déploré la situation un peu « injuste » dans laquelle se trouvait le premier ministre fédéral. « Il a essayé de faire tout ce qu'il pouvait. Mais la descente n'était plus arrêtable. »

M. Landry rappelle à quel point, dans le reste du Canada, « les sentiments négatifs envers M. Mulroney sont pratiquement anormaux », et ce « pour des raisons très cruelles et très injustes pour lui ».

Au plan constitutionnel, « on ne lui a pas pardonné d'avoir fait ce qu'il fallait faire », opine M. Landry. Un fédéraliste qui tentait de réparer le coup de force du rapatriement unilatéral de la constitution de Pierre Trudeau, ça a été mal vu. « Il a fait des pieds et des mains pour faire ça. Il a essayé Meech, il n'a pas été supporté. Il a essayé Charlottetown, il n'a pas été supporté. Plus il essayait, plus c'était retenu contre lui par le Canada anglais. »

M. Landry souligne la « bonne foi » du premier ministre Mulroney, qui a bien tenté de rapiécer le pays avec ses propositions constitutionnelles.

« Malgré lui, il est celui qui aura fait la preuve que le Canada actuel ne peut pas marcher. Avec plus de bonne foi vis-à-vis le Canada et le Québec que lui, ce n'est pas possible. Trudeau aimait le Canada, voulait le Canada, mais était arrogant, était dur et anti-Québec, tandis que Mulroney aimait le Canada, aime le Canada et n'était pas arrogant, ni dur, ni anti-Québec. Malgré cela, il n'a pas réussi. Il fait la preuve malgré lui, avec beaucoup de bonne foi, que le Canada qu'il aimait et dont il rêvait n'est pas possible. »

Le droit d'auteur: un enjeu électoral...

Presse Canadienne

Même si son gouvernement a eu des gestes profitables aux artistes, M. Mulroney n'avait plus le choix et devait démissionner, estime le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon.

« C'est sous le gouvernement Mulroney que nous avons obtenu à Ottawa la reconnaissance du statut d'artiste, dans la foulée de ce que le gouvernement du Québec avait déjà fait », a rappelé M. Turgeon.

« C'est aussi sous ce gouvernement que s'est articulée une révison sérieuse de la Loi sur le droit d'auteur », a-t-il souligné. Constatant que ce travail risque de ne pas être achevé avant le départ du gouvernement, le président Turgeon promet d'en faire un enjeu électoral.

Pour ce qui est de M. Mulroney lui-même, le porte-parole des artistes a tenu à saluer son courage politique.

« Il aura eu le mérite d'avoir posé aux Canadiens le problème constitutionnel. Il fallait le faire. Ça prenait un certain courage politique. Il y avait un prix à payer en bout de ligne. »

Compte tenu du résultat du référendum et du déficit budgétaire que le gouvernement Mulroney n'a pas réussi à contenir, « il prend une bonne décision en quittant son poste. Il n'avait pas le choix », a-t-il fait valoir.

Ontario: Mulroney ne gagne pas de concours de popularité

Presse Canadienne

TORONTO

Malgré sa très basse cote en Ontario, Brian Mulroney s'est attiré les éloges des politiciens de cette province, y compris celles de son ennemi Bob Rae.

Au plan personnel, « M. Mulroney est un homme remarquable, doté de qualités humaines extraordinaires que le public canadien n'a peut-être pas eu l'occasion de voir » a déclaré hier le premier ministre néo-démocrate de l'Ontario.

« Un homme qui a travaillé inlassablement pour le pays, qui a contribué à la cause de l'unité nationale », a ajouté M. Rae.

Néo-démocrate jusqu'au bout des ongles, partisan d'Audrey MacLaughlin et ennemi juré du traité de libre-échange nord-américain, M. Rae n'a pas d'atomes crochus aux plans politique et économique avec M. Mulroney, qu'il a déjà surnommé « le débiteur en fuite » (absconding debtor).

Mais le premier ministre ontarien a dit hier qu'il avait eu l'occasion de connaître le côté humain de M. Mulroney.

« Naturellement nous avons des visions tout à fait différentes en ce qui concerne l'économie et nos relations avec les États-Unis. Je crois que l'héritage qu'il laisse au Canada est très nocif. Mais je dois dire qu'au plan personnel, c'est un homme qui a toujours travaillé avec ses collègues avec beaucoup d'humour, d'esprit et d'humanité. Je me souviendrai toujours de ses gentillesses envers moi et ma famille ».

Lorsque le frère de Bob Rae est décédé du cancer récemment, M. Mulroney a été le premier à lui offrir ses sympathies.

David Peterson, l'ex-premier ministre libéral de l'Ontario, qui a travaillé très fort avec M. Mulroney en vue de l'adoption de l'Accord constitutionnel du lac Meech entre 1987 et 1990 et qui connaît l'homme depuis 25 ans, se souviendra surtout du sens de l'humour de M. Mulroney.

Il était « le fun » s'est exclamé hier M. Peterson. « Un homme charmant et drôle. Même quand j'étais fâché contre lui, je l'aimais pareil ».

M. Peterson, qui est très actif au sein du Parti libéral du Canada, estime que le départ de M. Mulroney n'est pas une bonne chose pour les Libéraux de Jean Chrétien, puisque selon lui, les Conservateurs ont maintenant de meilleures chances électorales en Ontario.

Bill Davis, un autre ex-premier ministre, conservateur celui-là, a fait pour sa part une éloge dythirambique de M. Mulroney.

« C'est un jour vraiment triste pour les conservateurs à travers le pays. Jamais depuis Sir John A. MacDonald, les conservateurs n'ont eu un leader national doté d'une capacité aussi forte de remporter la victoire ».

Mais en Ontario, son départ sera accueilli avec « soulagement », note David Peterson.

Les Ontariens n'aiment pas M. Mulroney depuis la fin 1990, rappelle Donna Dasko, vice-présidente de la firme de sondage Environnics.

À 10 pour cent en décembre dernier, sa popularité personnelle était encore plus faible que celle de son parti, laquelle, à 16 pour cent en janvier, était inférieure à celle du Reform Party (à 17 pour cent, contre 51 pour cent pour les Libéraux et 12 pour cent pour le NPD, selon le plus récent sondage Environnics).

« M. Mulroney n'était pas populaire ici », déclare Mme Tasko, qui croit, à l'instar de David Peterson, que le départ du chef est une bonne chose pour les Conservateurs en Ontario. À l'heure actuelle, ces derniers ont 46 sièges sur 99 en Ontario, tandis que les Libéraux en ont 43, contre 10 pour les Néo-démocrates.

MULRONEY S'EN VA

Les Canadiens ne croyaient plus Mulroney capable de gagner les prochaines élections

La majorité des Canadiens n'accordaient plus à Brian Mulroney, qui vient d'annoncer son départ, beaucoup de chances de mener son parti à la victoire aux prochaines élections fédérales. Un sondage effectué récemment sur cette question par l'Institut Gallup a révélé en effet qu'un peu plus de six Canadiens sur dix (61%) pensaient que Mulroney ne pouvait gagner; 15 pour cent étaient de l'avis contraire, tandis qu'une autre tranche de 15 pour cent hésitaient à se prononcer et que huit pour cent n'avaient pas d'opinion.

Les doutes au sujet des chances du premier ministre de remporter une troisième victoire étaient partagés par 78 pour cent des résidants de la Colombie-Britannique, 75 pour cent de ceux des provinces de l'Atlantique, 67 pour cent de ceux de l'Ontario et 64 pour cent de ceux des Prairies. Les Québécois, quant à eux, semblaient avoir une plus grande confiance dans les capacités de Brian Mulroney, puisque 16 pour cent d'entre eux lui accordaient des chances, tandis que 42 pour cent le considèraient comme battu d'avance, 18 pour cent ne pouvaient se prononcer et 25 pour cent n'avaient pas d'opinion.

Il est intéressant de noter que le niveau d'instruction et le sexe jouent un rôle significatif dans ce domaine: en effet, alors que 49 pour cent des répondants possédant une instruction élémentaire se sont dits convaincus que Brian Mulroney ne pouvait gagner, cette proportion atteignait 60 pour cent chez ceux qui ont reçu une éducation secondaire et 66 pour cent pour les diplômés d'université. Par ailleurs, ce manque de confiance envers le premier ministre se manifestait chez 64 pour cent des hommes et 58 pour cent des femmes.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1006 interviews effectuées entre le 11 et le 15 février auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage; par exemple, les 275 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6,2 pour cent dans 19 cas sur 20.

Pour Chevrette, les jeux sont déjà faits au Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

Le leader parlementaire du Parti québécois, Guy Chevrette, ne croit pas que le départ du premier ministre Mulroney changera quoi que ce soit dans les intentions de vote des Québécois au prochain scrutin fédéral prévu pour le début de l'automne.

Il a expliqué à des journalistes hier matin que les électeurs du Québec se sont déjà fait une bonne idée de la manière dont ils voteront avec la présence du Bloc québécois.

«Pour la première fois depuis la Confédération, on aura l'occasion de voter pour un parti souverainiste autant à Ottawa qu'à Québec et, pour moi, que ce soit M. Mulroney ou un autre, ça ne changera rien aux intentions de vote d'une bonne majorité de Québécois», a-t-il dit.

M. Chevrette a ajouté que Brian Mulroney «aura tenté de bonne foi de marier lui aussi l'irréconciliable». Il a ajouté que sa détermination à atteindre un objectif était sa plus belle qualité «mais que tous ses efforts auront démontré à la face du Canada entier que les deux peuples n'ont pas les mêmes perceptions du Canada».

M. Chevrette a accueilli sans surprise la nouvelle de la démission de M. Mulroney et il a souhaité bonne chance à son ancien collègue à la commission Cliche dans sa nouvelle orientation.

Inquiétudes au Mexique pour l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain

PHOTO CP

Alors qu'on s'inquiète au Mexique que le traité ne soit pas entériné, au Canada, on craint qu'il le soit.

Agence France-Presse

MEXICO

La démission prochaine du premier ministre canadien suscite l'inquiétude des milieux économiques et politiques mexicains qui craignent que cette démission ne menace la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (NAFTA) conclu l'automne dernier entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

L'annonce de la démission, selon des agents de change, s'est directement répercutée sur la Bourse mexicaine, qui a enregistré mercredi à la clôture un recul de 1,75%, en baisse de 26,98 points, alors qu'à la Bourse de New York, la majorité des actions mexicaines étaient orientées à la baisse.

«Il y a une majorité hostile à l'Accord (au Canada), et la démission de Mulroney donne à ce genre d'opinion l'occasion de refaire surface», a estimé l'économiste de centre-gauche et ancien sénateur, Mme Ifigenia Martinez, interrogée par l'AFP.

Le journal télévisé mexicain *24 heures* a qualifié la démission de M. Mulroney d'«élément supplémentaire grave» pour l'avenir du traité.

La défaite électorale de George Bush, principal instigateur de l'accord, avec qui le président mexicain Carlos Salinas avait d'excellentes relations, avait été perçue au Mexique comme un premier coup porté à l'avenir du traité.

À présent, estiment des observateurs sur place, le traité devra affronter non seulement l'opposition des défenseurs du secteur de l'emploi aux États-Unis, mais aussi les critiques des opposants canadiens au traité.

L'accord qui prévoit la création d'une vaste zone de libre-échange de 360 millions de consommateurs, doit être ratifié dans chacun des trois pays avant son entrée en vigueur, prévue pour le 1er janvier prochain.

Clinton et Major rendent hommage à Mulroney

Agence France-Presse

WASHINGTON

Le président des États-Unis Bill Clinton et le premier ministre britannique John Major ont rendu hommage, hier à Washington, au premier ministre canadien Brian Mulroney quelques heures après que celui-ci eut annoncé sa démission prochaine.

Au cours d'une conférence de presse commune à l'issue d'une rencontre au sommet, M. Clinton a indiqué avoir eu au téléphone une «conversation très agréable» avec M. Mulroney. «C'était essentiellement personnel, a-t-il précisé. Je l'ai remercié pour sa gentillesse à mon égard et il m'a assuré que son pays continuerait à travailler avec moi.»

M. Major a pour sa part exprimé sa tristesse à l'annonce de la démission de M. Mulroney, soulignant qu'il avait été un «très grand ami du Royaume Uni et du Commonwealth».

Pour sa part, l'ancien président américain Ronald Reagan a salué un «dirigeant audacieux et courageux» en la personne de Brian Mulroney.

«On se souviendra de ses nombreux succès au cours des années où il a été premier ministre, mais le peuple des États-Unis lui sera toujours reconnaissant pour son engagement en faveur d'une relation solide et pacifique entre nos deux pays», ajoute dans un communiqué M. Reagan, qui présida les États-Unis de 1981 à 1989.

D'une victoire historique à une défaite douloureuse

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le 26 octobre dernier, lorsque les résultats référendaires sont tombés, tous les regards se sont tournés vers le premier ministre Brian Mulroney.

Une défaite si douloureuse dans un dossier qui lui tenait à coeur allait-elle le pousser à quitter son poste? Hier, Brian Martin Mulroney, avocat de formation, âgé de 53 ans, a répondu oui et a tiré sa révérence.

Il met ainsi fin à huit années passées à la barre du pays, un passage marqué par des réformes économiques profondes et deux échecs constitutionnels.

Durant ces deux mandats, ce fils d'un modeste électricien de Baie-Comeau aura transformé l'approche économique du gouvernement canadien avec ses politiques de libre-échange, de privatisation, de déréglementation, de lutte à l'inflation et au déficit.

Il aura aussi réussi à trois reprises à faire consensus avec les provinces sur deux documents constitutionnels. Cependant, il n'arrivera jamais à les faire entériner. L'Accord du lac Meech ne sera pas adopté par deux législatures et mourra en juin 1990.

L'entente de Charlottetown sera pour sa part rejetée le 26 octobre 1992, lors d'un référendum national, le premier en 50 ans.

Le règne de M. Mulroney aura été difficile. Son premier mandat a été frappé de nombreux scandales. Thon avarié, affaires Stevens et Oerlikon, démissions successives de ministres.

Les doutes sur l'intégrité de son gouvernement le poursuivront jusqu'à la fin de son premier mandat.

Le second mandat, lui, s'est passé à l'ombre d'une des pires récessions depuis les années 30, la hausse du chômage, l'entrée en vigueur du libre-échange et de la TPS. Son parti atteint alors des niveaux inégalés d'impopularité.

Celui qui rêvait dès sa tendre enfance de devenir premier ministre du Canada est devenu en dix ans le principal handicap de son parti face à l'électorat.

Mais dans les rangs conservateurs, il demeure le favori car il est le seul, depuis John A. Macdonald, à avoir réussi l'alliance entre les conservateurs de l'Ouest et ceux du Québec.

Brian Mulroney aura été pendant des années un des rares Québécois à suivre de près les activités du Parti conservateur et à participer à son organisation. Il établira son influence dès son entrée au parti et conseillera personnellement John Diefenbaker.

M. Mulroney appuiera son activisme politique sur des réseaux bâtis lors de ses études aux universités Laval et St-François-Xavier, en Nouvelle-Écosse. D'ailleurs, une fois au pouvoir, ses amis les plus fidèles le suivront à Ottawa.

Mais c'est grâce à Robert Bourassa que Brian Mulroney passera du rôle d'éminence grise à celui d'homme public.

Avocat spécialisé dans le droit du travail pour la firme Ogilvy Renault depuis 1964, M. Mulroney s'affirme comme le conciliateur numéro un de la métropole en solutionnant des conflits de travail importants, comme la grève au quotidien *La Presse* en 1971.

Sa réputation conduit le premier ministre Robert Bourassa à le nommer, en mai 1974, commissaire à la Commission d'enquête Cliche sur l'industrie de la construction au Québec. Suivie de près par les médias, la commission devient son tremplin vers la vie publique.

Un an plus tard, il décide de se lancer dans la course à la succession du chef conservateur Robert Stanfield.

Mais le 22 janvier 1976, il connaît une cuisante défaite aux mains de Joe Clark après qu'on eut jugé sa campagne outrancière et l'eut accusé d'être superficiel. Il lui faudra des années, et l'appui de sa femme Mila, pour surmonter son amertume.

Entre temps, il se voit offrir le poste de vice-président de l'Iron Ore et, l'année suivante, celui de président pour au minimum cinq ans. Il devra, à ce poste, voir à la fermeture de la ville de Schefferville, au nord de Sept-Îles.

Lorsque le gouvernement Clark est défait à la fin de 1980, l'idée d'une course au leadership refait surface. Les supporteurs de Brian Mulroney se mettent à l'oeuvre pour renverser M. Clark à la tête du parti. Avec l'aide d'autres aspirants, ils y parviennent le 28 janvier 1983.

Le 11 juin suivant, Brian Mulroney réussit, après quatre tours de scrutin, à défaire ses sept adversaires.

Le 29 août 1983, il profite d'une élection partielle pour se faire élire dans le comté de Central Nova, en Nouvelle-Écosse. En 1984, il se présente dans Manicouagan, son comté d'origine et celui de Schefferville.

Le 4 septemre 1984, après une campagne vigoureuse où il s'en prend au patronage des libéraux, Brian Mulroney remporte la plus forte majorité de l'histoire canadienne.

Entrent alors au Parlement 211 conservateurs représentant toutes les régions du pays, y compris au Québec, un bastion libéral.

Quatre ans plus tard, il fait de nouveau élire un gouvernement majoritaire. C'est la première fois en 35 ans qu'un parti forme deux gouvernements majoritaires consécutifs.

Le septième premier ministre à quitter en plein exercice

Presse Canadienne

Brian Mulroney est devenu, hier, le septième premier ministre fédéral depuis le début de la Confédération, en 1867, à quitter ses fonctions en plein exercice du pouvoir.

Parmi ce groupe, trois (incluant M. Mulroney) dirigeaient un gouvernement du Parti Progressiste conservateur, trois un gouvernement libéral et un autre, Robert Borden, était aux commandes d'un gouvernement dit d'union nationale après la Première Guerre mondiale.

Deux autres premiers ministres sont morts dans l'exercice de leurs fonctions: John A. MacDonald (juin 1891) et John Thompson (décembre 1894).

Chez les premiers ministres démissionnaires, trois ont été forcés de partir en raison de problèmes de santé: John Abbott (juin 1891), le conservateur qui avait succédé à John A. MacDonald après la mort de ce dernier, Robert Borden (juillet 1920) et Mackenzie King (novembre 1848).

En 1896, le conservateur Mackenzie Bowell avait également remis sa démission alors qu'il exerçait encore ses fonctions de chef de gouvernement. Impopulaire, contesté dans son propre entourage, il avait laissé la place à sir Charles Tupper, dans l'espoir de prolonger le règne du gouvernement.

Seuls Joe Clark et John Turner ont été forcés de passer le bâton parce qu'ils avaient été répudiés par les électeurs. Le premier, le 18 février 1980, après seulement neuf mois de pouvoir; John Turner devait subir le même sort aux mains de M. Mulroney en septembre 1984.

POUR DES REER PLUS RICHES

SI VOUS VISEZ LE MEILLEUR RENDEMENT, NOUS POUVONS METTRE UN TERME À VOS QUESTIONNEMENTS.

TAUX BONIFIÉ DE 1/4 % SUR LES CPG-REER DE 10 000 $ ET PLUS PÉRIODE D'OFFRE LIMITÉE

TERME DE 1 AN
6 1/4 %
CPG-REER

Par les temps qui courent, de plus en plus de gens préfèrent investir à court terme dans leurs CPG-REER. Mais pour bien le faire, il faut d'abord s'assurer le meilleur taux possible à court terme.
Au Trust Royal, nous pouvons mettre un terme à tous vos questionnements. Notre taux offert sur les CPG d'un an surpasse tout simplement tous ceux affichés par les principales banques et compagnies de fiducie.*
Pour profiter du meilleur taux d'intérêt sur les CPG-REER d'un an, vous n'avez qu'à passer à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous ou composez le **1 800 668-3663.**
Nos conseillers se feront un devoir de répondre à toutes vos questions.

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST ROYAL
Le Trust Royal porte conseil

* Taux égal ou supérieur aux taux CPG-REER de 1 à 5 ans affichés par la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la CIBC, la Banque Royale, la Banque TD et le Canada Trust. Offres-bonis et CPG à taux mixtes exclus. Taux sujet à changement. En vigueur jusqu'au 31 mars 1993. La Compagnie Trust Royal – membre de la Régie d'assurance-dépôt du Québec.

CE WEEK-END

À TOUS LES MAGASINS A. GOLD & SONS ET À NOTRE ENTREPÔT

Imbattable! Et... *"Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection©"*

Économisez 50$
PANTALONS HABILLÉS DE GABARDINE DE LAINE
- 10 Couleurs
- Taillés au Canada dans la plus belle laine Biella d'Italie
- Tailles 32 à 46

Ord. 135$
Solde
85$

OUVERT DIMANCHE 12h à 17h

Économisez 85$
NOTRE FAMEUX BLAZER MODE
- Noir ou marine
- Modèles droits ou croisés
- Boutons avec emblème
- Tailles 36 à 46

Ord. 250$
Solde
165$

Chaussures de confort de renommée mondiale Rohde d'Allemagne

Économisez $30

ROHDE

Se vend. 110$
SOLDE
80$
Pointures 6 à 13

LE MUNICH
- Noir • Gris
- Brun
- Pointures 6 à 13

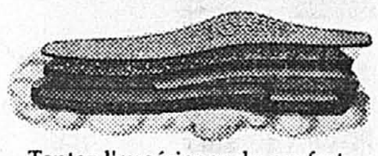

Tentez l'expérience du confort ultime pour vos pieds dans des chaussures Rohde, un nom reconnu mondialement comme chef de file dans la chaussure de marche.

LE BREMEN
- Brun moyen
- Pointures 6 à 13

Bas...plus bas...encore plus bas est notre prix pour les parkas et manteaux de duvet

LE K-2
- Extérieur en coton
- Capuchon amovible
- Isolation 80% Duvet/ 20% plumes
- P-M-G-TG

Économisez 156$ ou 181$
PARKAS et MANTEAUX DE DUVET

UN PRIX

Ord. 325$ & 350$
SOLDE
169$

VOTRE CHOIX

S.V.P. magasinez tôt pour un meilleur choix de couleurs, grandeurs et modèles.

LE ASPEN
- Ceinture coulissante
- Garniture de suède
- Isolation 80% Duvet/ 20% plumes
- P-M-G-TG

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Montreal 288-4653

©1993

Nous avons des boutiques pour dames à tous nos magasins et un rayon de tailles fortes pour hommes à 960, Ste-Catherine O.

960 Ste-Catherine Ouest • La Place Vertu
Fameux entrepôt 2050-2056, Bleury
Fairview Pte-Claire • Centre Rockland

A. Gold & Sons® DEPUIS 1899

Carrefour Laval • Galeries d'Anjou
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Un élève de 15 ans en tue un autre dans une école de New York

Agence France-Presse

NEW YORK

■ Un élève de 15 ans a tué hier matin un élève de 14 ans d'un coup de couteau à la gorge, dans un couloir d'une école de Manhattan à New York, a-t-on appris de source policière.

La victime a été déclarée morte à son arrivée à l'hôpital vers 13 h et son meurtrier présumé a été arrêté. On ignore les raisons de ce geste.

Depuis le début de la semaine à New York, quatre élèves ont été blessés par des camarades dans des établissements scolaires. Lundi, dans une école du quartier Brooklyn, un élève de 16 ans a blessé d'un coup de pistolet dans le bras un jeune homme qui ne faisait pas partie de l'établissement. Le même jour, dans le quartier du Bronx, un élève de 15 ans a été blessé au bras d'un coup de revolver tiré par un élève d'un autre établissement.

Toujours lundi, deux élèves de 12 et 15 ans ont été blessés à coups de couteau par un enfant de 14 ans dans une école de Brooklyn.

La municipalité de New York a installé des détecteurs de métaux à l'entrée de 41 des 120 écoles secondaires de la ville, mais pas dans les collèges. Les responsables des école de Los Angeles, en Californie, viennent de décider d'équiper l'ensemble des établissements secondaires (collèges et écoles secondaires) de la ville avec de tels détecteurs.

Le rectorat de New York a comptabilisé 2416 attaques commises avec armes (couteaux ou armes à feu) dans les écoles de la ville pendant l'année 1992.

Sahadath Sheed est inculpé d'agression armée

MARCEL LAROCHE

■ Cloué sur son lit d'hôpital où il récupère miraculeusement bien d'une sérieuse blessure causée par un projectile de révolver tiré par un policier de la CUM, Sahadath Sheed était parfaitement conscient lorsqu'il a formellement été inculpé, hier, de cinq chefs d'accusations d'agression armée et de possession d'arme dans un dessein dangereux.

Sheed était pourtant dans un état extrêmement critique, en début d'après-midi mardi, lorsqu'il a été transporté d'urgence à l'Hôpital général de Montréal, après avoir été blessé par un policier de la CUM.

L'incident qui a évidemment créé tout un émoi s'est déroulé à 13 h 36 mardi, à l'intérieur d'une maison de chambres du 4301, rue Saint-Jacques, dans l'ouest de Montréal.

Locataire d'un appartement dans ce vieil immeuble, Sheed, un assisté social de 34 ans originaire de Trinidad, s'en était auparavant pris à son voisin de palier, un homme de 66 ans qu'il aurait menacé à la pointe d'un couteau.

Refusant obstinément de négocier avec des policiers du district 23 de la CUM accourus sur les lieux, Sheed était toujours armé de son couteau lorsqu'il aurait soudainement foncé en direction des agents de la paix.

Au même moment, quatre coups de feu provenant de l'arme d'un policier ont été tirés, l'un des projectiles atteignant Sheed à la hanche.

Comme la victime semblait être à l'article de la mort, la balle ayant pénétré dans la hanche pour ressortir par le cou, l'enquête a immédiatement été confiée aux membres de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

En temps normal, cette procédure n'est utilisée que lorsqu'il y a mort d'homme, et a comme principal objectif d'éviter toute forme d'interférence dans le cadre de l'enquête policière.

Après avoir subi une délicate intervention chirurgicale, Sheed a miraculeusement survécu à ses blessures à un tel point que les médecins le considéraient déjà comme hors de danger, mardi soir.

Enquête avancée

Par ailleurs, les policiers de la SQ ont procédé rondement dans ce dossier puisqu'il ne restait hier après-midi que deux autres personnes à rencontrer avant qu'un rapport détaillé de ce malheureux incident ne soit soumis, sous peu, au substitut du Procureur général, à Montréal.

Quant à Sahadath, toujours hospitalisé sous surveillance policière, il a brièvement comparu hier devant un juge de la Cour du Québec sous trois chefs d'inculpation d'agression armée contre autant de policiers de la CUM, d'agression armée contre son voisin de palier et de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

Sahadath Sheed, 34 ans.

GRAND SOLDE DU DISTRIBUTEUR
RABAIS DE 50 % À 70 %

Ensemble coin repas et salle de séjour en rotin et osier de qualité

POUR PLUS DE 400 000 $ DE STOCK À LIQUIDER

Ensemble 4 pièces 395 $ (sans vitre)

Plus de 80 ensembles de coin-repas en chêne et en teck à liquider.
Grand choix de modèles et couleurs.
870, Bégin (angle ch. Côte-Vertu, à côté du Club Price)
• 335-3350
Heures d'ouverture: LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 18 h SAMEDI de 11 h à 16 h
1904164-218

CHEZ BETTER RESTAURANT
Je choisis Chez BETTER

"... pour manger à l'Européenne"
Les petits bonheurs de Claire Lamarche
Coup de Pouce, mars 92

DE VRAIES VACANCES À TRAVERS LE MONDE
Grâce à la formule Loca-Club, choisissez entre 2 000 destinations dans plus de 60 pays tout en étant propriétaire d'un condo à Mont-Tremblant, dans le village, sur l'ancien Mont Plaisant.

Un investissement immobilier à Mont-Tremblant

Une nouvelle façon de voyager et d'être propriétaire
Introduit au Québec par la compagnie d'origine européenne "Les Développements Loca Club Canada inc.", cette nouvelle formule vacances offre l'occasion de devenir propriétaire d'un condominium ou d'un chalet tout en profitant d'un réseau mondial d'échange de condos.

Un investissement sûr
Accessible à des prix variant entre 39 900 $ et 87 900 $, cet investissement est d'abord et avant tout un réel capital immobilier permettant au propriétaire de profiter d'une résidence secondaire et, s'il le désire, d'autofinancer son condo en le mettant en location. Avec une mise de fond de 25 % du prix d'achat, cet investissement se compare avantageusement aux produits financiers fiables.

Un site enchanteur
Les Développements du Mont Plaisant donnent accès à des installations sportives et des loisirs pour toutes les saisons:
plage, ski, tennis, piscine, golf...De plus, des services d'entretien et d'animation (excursions, gardiennage...) font de cet endroit un véritable lieu de villégiature. Grâce au forfait "Club" qui équipe entièrement votre condo ou votre chalet, dès le premier jour, vous êtes en vacances.

Visites et renseignements
Les Développements du Mont Plaisant inc.
211, rue du Couvent, C.P. 332 Mont-Tremblant, QC J0T 1Z0
(derrière l'hôtel de ville)
Tél.: (819) 425-3763/1 800 567-6764
Ligne directe, Montréal: 476-0957 Télec: (819) 425-8974
p0000186-223

J'ai pris du poids.

Les H.E.C. m'ont donné de l'envergure. J'y ai acquis des compétences qui sont aujourd'hui pleinement reconnues.

On y compte 180 professeurs en gestion, motivés par le même objectif : préparer adéquatement les étudiants au monde des affaires. On retrouve aussi à l'École des Hautes Études Commerciales 16 programmes d'études reconnus ainsi que la plus importante bibliothèque d'affaires au Canada. Dans ce milieu stimulant, les étudiants acquièrent l'esprit d'entreprise, mais aussi la capacité de communiquer, de diriger, de travailler avec les autres. En affaires, ce sera leur plus grande force.

HEC
L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Une maladresse devenue harcèlement sexuel

Un effleurement accidentel mobilise diverses instances de la SAAQ

YVES BOISVERT

■ On ne rigole pas avec le harcèlement sexuel à la Société de l'assurance automobile (SAAQ). Une employée qui avait touché brièvement à la mi-cuisse une de ses collègues, accidentellement, s'est retrouvée au centre d'une petite tempête bureaucratique qui s'est rendue jusqu'en Cour supérieure!

Rosanna et Christine étaient deux occasionnelles de la SAAQ chargées de faire passer les examens théoriques aux apprentis chauffeurs. Pour leur plus grand malheur, elles étaient voisines. Les deux femmes se détestaient avec ferveur.

Le 14 novembre 1990, dans l'après-midi, Christine est occupée à donner un rendez-vous à quelqu'un qui vient d'échouer son examen. Elle est debout. À côté d'elle, Rosanna, assise, s'étire le bras pour prendre un livre qui est derrière Christine.

En allant chercher le livre, Rosanna passe son bras entre les jambes de sa collègue et la touche à la mi-cuisse.

À partir de ce moment, un branle-bas de combat impressionnant prend place dans les bureaux de la SAAQ, de Montréal à Québec et jusqu'à la vice-présidence!

Christine va porter plainte contre sa collègue auprès du supérieur immédiat.

Le supérieur convoque Rosanna dans son bureau, et lui dit qu'il y a une plainte de «harcèlement sexuel» contre elle et qu'elle risque de perdre son emploi.

Rosanna ne comprend pas ce qui se passe, devient très anxieuse et ne peut travailler pendant trois semaines.

Un comité ad hoc est formé pour étudier la plainte (ou il n'est nullement question de sexualité).

Le comité envoie le 12 décembre un rapport au vice-président des opérations régionales de la SAAQ.

Dans ce rapport rédigé par deux personnes, le comité constate que le geste reproché ne correspond pas tout à fait à la définition que la convention collective donne du harcèlement sexuel. De fait, il n'y a pas harcèlement, car il n'y a pas répétition, et il n'y a pas de connotation sexuelle car le geste semblait accidentel...

Qu'importe, le comité recommande, pour plus de sûreté, d'«approfondir» la plainte!

Le vice-président aux opérations régionales prend le relai. Il conclut à son tour, le 7 janvier, que le geste est «hors de tout doute» accidentel et «causé davantage par l'exiguité des locaux que par un acte prémédité».

Il recommande à Rosanna, accusée injustement, d'avoir recours au programme d'aide aux employés.

Devant la tournure des événements, Rosanna décide de poursuivre Christine devant la Cour supérieure pour atteinte à sa réputation. Elle lui reproche sa plainte déposée, selon elle, de mauvaise foi, et sa tentative de la faire congédier.

Dans un jugement rendu public hier, le juge Jean Provost a rejeté cette poursuite. Certes, tout le bureau a entendu parler de l'affaire, mais ce n'est pas de la faute de Christine: c'est Rosanna elle-même qui a parlé de la plainte à ses collègues.

De plus, dans sa plainte, Christine n'a jamais parlé de harcèlement sexuel.

Ce sont ses patrons qui ont conclu qu'il s'agissait de harcèlement sexuel, et qui ont enclenché tout ce processus de comités et de rapports. Et c'est le comité qui a décidé de faire enquête même s'il considérait qu'il ne s'agissait pas de harcèlement sexuel. La conclusion finale de ce comité, au fait, était de recommander «que des mesures soient prises pour éviter que des plaintes soient portées sans fondement»!

Certes, écrit le juge Provost, le geste de Rosanna était déplacé et Christine avait raison de s'en plaindre. Mais le juge ajoute que le vrai problème dans cette histoire fut l'attitude des supérieurs qui n'ont pas pris leurs «responsabilités» pour que soit réglée à l'interne, de façon très simple, cette histoire qui n'en était pas une.

Accusé de viol, Louis Beaulieu demande un test de profil génétique

GEORGES LAMON

■ La défense a demandé au juge Donald Bissonnette, de la Cour du Québec (chambre criminelle) à Cowansville, que Louis Beaulieu, 26 ans, accusé d'agression sexuelle, soit soumis à un test de profil génétique, mieux connu sous le nom d'ADN.

Rappelons que cette expertise par un tel test vise à prouver que le sperme retrouvé sur certains vêtements de sa victime, Margot B., ne provenait pas en fait de l'accusé. Dans le cas de Louis Beaulieu, il s'agira d'établir le lien avec les sécrétions de sperme prélevées sur ces vêtements, qui ont d'ailleurs été conservés en preuve.

La défense décidera en fonction des résultats de cette expertise, si elle doit présenter une telle preuve. Il se peut aussi qu'elle ne la produise pas au cas où les résultats seraient négatifs pour l'accusé.

C'est la première fois au Canada qu'un accusé présente une telle demande dans sa défense. Habituellement, une telle expertise est demandée par le Ministère public ou les policiers qui veulent parfaire une preuve.

À la demande expresse de la défense, l'expertise, qui nécessitera environ six semaines, sera faite dans un laboratoire privé de biologie moléculaire, Helix Biotech, de Richmond, en Colombie-Britannique.

La Direction des expertises du ministère de la Sécurité publique à Montréal effectue des tests identiques. Depuis déjà un an et demi, plus de 200 cas ont ainsi été étudiés.

Me André Côté, nouveau procureur de Beaulieu, avait refusé l'offre présentée par son collègue de la Couronne, Me Henry Keyserlingk, de la faire à Montréal parce que, selon lui, on ne pouvait garantir que les résultats resteraient confidentiels.

De son côté, Me Keyserlingk, qui ne s'est pas opposé à cette expertise, a admis qu'effectivement la question de *confidentialité* placerait l'organisme gouvernemental dans une situation délicate. Plus tôt, la Couronne avait également invité l'accusé à procurer un échantillon bucal (salive ou sang) pour analyse, mais la défense s'y était opposée. «Ce que nous visions au départ, c'était de sauver du temps et aussi de l'argent», a expliqué hier à *La Presse* Me Keyserlingk.

Il n'empêche que si la défense entend faire une preuve avec un expert — qui devra alors venir de Colombie-Britannique — Me Keyserlingk n'exclut pas la possibilité d'une contre-expertise qui, celle-là, devrait durer environ cinq semaines.

Rappelons que Louis Beaulieu, en libération conditionnelle, travaillait à un projet de réinsertion sociale au presbytère de Dunham depuis environ cinq semaines. C'est à cet endroit, le 24 septembre 1992, qu'il aurait agressée sexuellement Margot B., une mère de trois enfants qui travaillait au presbytère comme secrétaire administrative. En plus, il l'aurait séquestrée, menacée et commis des voies de fait avec lésions corporelles sur elle.

Margot B., craignant d'être infectée par le virus du sida à la suite de cette agression, avait réclamé que son agresseur soit contraint de donner un échantillon de sang pour savoir s'il était effectivement porteur de ce virus. Depuis, Margot B. aurait déménagé de la région.

Dans son jugement, rendu le trois novembre 1992, le juge Yvon Roberge, de la Cour du Québec (chambre crimielle) à Cowansville avait rejeté la requête de Margot B. Le juge Roberge dans une décision de 12 pages concluait que «ni la Loi sur les victimes d'actes criminels, ni quelqu'autre loi n'autorisait l'exercice d'un tel recours». Il ajoutait que la preuve soumise ne permettait pas au Tribunal de soupçonner l'accusé d'être porteur du virus.

En attendant, depuis l'agression, l'accusé a regagné le pénitencier de Cowansville où il est détenu non seulement pour cette agression, mais également pour bris de condition.

Le procès devant juge seul de Louis Beaulieu, a été fixé pro forma au 20 avril pour permettre à la défense de savoir à quel stade en sont rendues les expertises en question.

Le chauffard de Noël doit soigner son ivrognerie

YVES BOISVERT

■ Daniel Tallard, l'homme qui est entré en collision avec une voiture conduite par les gens de l'Opération Nez rouge, a reconnu sa culpabilité à cinq chefs d'accusation de conduite avec des facultés affaiblies causant des blessures, hier, devant le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec.

Dans la nuit de Noël, Tallard, complètement ivre, roulait sur le pont Jacques-Cartier dans une voie interdite en direction de Montréal. Il a perdu le contrôle de sa voiture dans la fameuse courbe Craig et est allé percuter des véhicules qui circulaient en sens inverse.

Sept adultes ont subi des blessures (dont trois des blessures légères) et un bébé de deux ans a été grièvement blessé. Son cerveau a subi des lésions et il est en réadaptation pour au moins la prochaine année.

Tallard avait fui les lieux de l'accident et son véhicule s'était écrasé sur un pilier de béton à la sortie du pont. Il était sorti en courant et s'était rendu dans un restaurant. Mais dans ce restaurant, par hasard, un témoin de l'accident était en train d'appeler la police et l'a reconnu.

Tallard, qui a de nombreux antécédents, est en prison depuis ce temps (25 décembre).

Hier, devant son plaidoyer de culpabilité à une accusation de délit de fuite et cinq de facultés affaiblies causant des blessures, la Couronne (Me Éliane Perreault) a accepté que Tallard soit temporairement remis en liberté surveillée dans le but d'entreprendre une thérapie de désintoxication.

«Je tiens à préciser qu'il est entendu pour la Couronne que ce dossier doit entraîner une peine d'incarcération», a déclaré l'avocate du ministère public.

Tallard a donc été envoyé à la Maison Source de vie, à Upton, en Estrie. Il s'agit d'une cure fermée: le patient doit rester sous la surveillance du personnel 24 heures sur 24 et n'a pas le droit de sortir seul. La thérapie durera au moins quatre mois.

Gilles Nolet, un employé de la maison de thérapie, est venu expliquer au juge de quelle façon la thérapie est organisée. Il a déclaré que dès qu'un patient tente de prendre le large, la Sûreté du Québec est avisée et il est considéré comme étant en liberté illégale.

Dès le 23 avril, Tallard reviendra devant le juge Grenier, qui vérifiera s'il est sincère dans sa tentative de désintoxication. À la lumière du rapport de la maison et du comportement de Tallard, le juge décidera s'il y a lieu de le laisser continuer sa thérapie. Il lui imposera par la suite la peine appropriée.

«La meilleure façon d'éviter que vous continuiez d'être un danger public, c'est de vous encadrer et de vous envoyer suivre ce programme de thérapie», a dit le juge Grenier.

«Vous êtes mieux de la suivre!» a ajouté le juge.

Ex-entraîneur condamné

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Un ex-entraîneur de hockey de calibre Atome, Sylvain Lamarre, de Berthier-sur-Mer, a été condamné mardi à Québec à deux ans moins un jour de prison pour avoir commis des agressions sexuelles sur un mineur. La victime, aujourd'hui âgée de 14 ans, a eu des relations sexuelles avec l'accusé sur une période de cinq ans. Les agressions ont débuté en 1987 et ce n'est que le printemps dernier que le garçon en a parlé.

LES DUVETS UNGAVA

COUETTES EN DUVET D'OIE (CONFORT POUR LES 4 SAISONS)

SIMPLE	79 $	20 oz
DOUBLE	99 $	26 oz
«QUEEN»	109 $	30 oz
«KING»	PLUSIEURS MODÈLES EN VENTE	

GRANDEURS SPÉCIALES SUR COMMANDE

LIT DE PLUMES ORIGINAL
Ajoutez plus de support et de confort coussiné à votre vieux matelas avec notre luxueux
LIT DE PLUMES
D'UN PRIX RAISONNABLE
SIMPLE 60 $ • DOUBLE 75 $
QUEEN 90 $

NOUS REMBOURRONS LES VIEUX ÉDREDONS ET OREILLERS

OREILLERS EN DUVET
30 $ (MÉLANGE DUVET ET PLUMES)
40 $ (DUVET) 14 $ (PLUMES)

- Matelas futon super de luxe 145 $
- Grand choix de futons et bases
- Liquidation de couvre-matelas de pure laine
  Double ~~172$~~ = 99$
  Queen ~~184$~~ = 99$

CENTRE-VILLE
10, av. des Pins Ouest
Montréal (coin boul. St-Laurent)
636-9943

DORVAL
793, av. Avoca, Dorval
(côté nord du ch. Côte-de-Liesse)
636-6519

50% À 70%
DE RÉDUCTION

SUR LES MANTEAUX, VESTES ET ACCESSOIRES POUR HOMMES ET FEMMES.
TAXES INCLUSES
DU 22 AU 27 FÉVRIER.
987-8044

Salon Élégance
FOURRURES • FURS
OGILVY
TROISIÈME ÉTAGE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

Le Fonds hypothécaire RoyFund

Une sécurité et une solidité qui vous assurent des rendements constants pour vos REER.

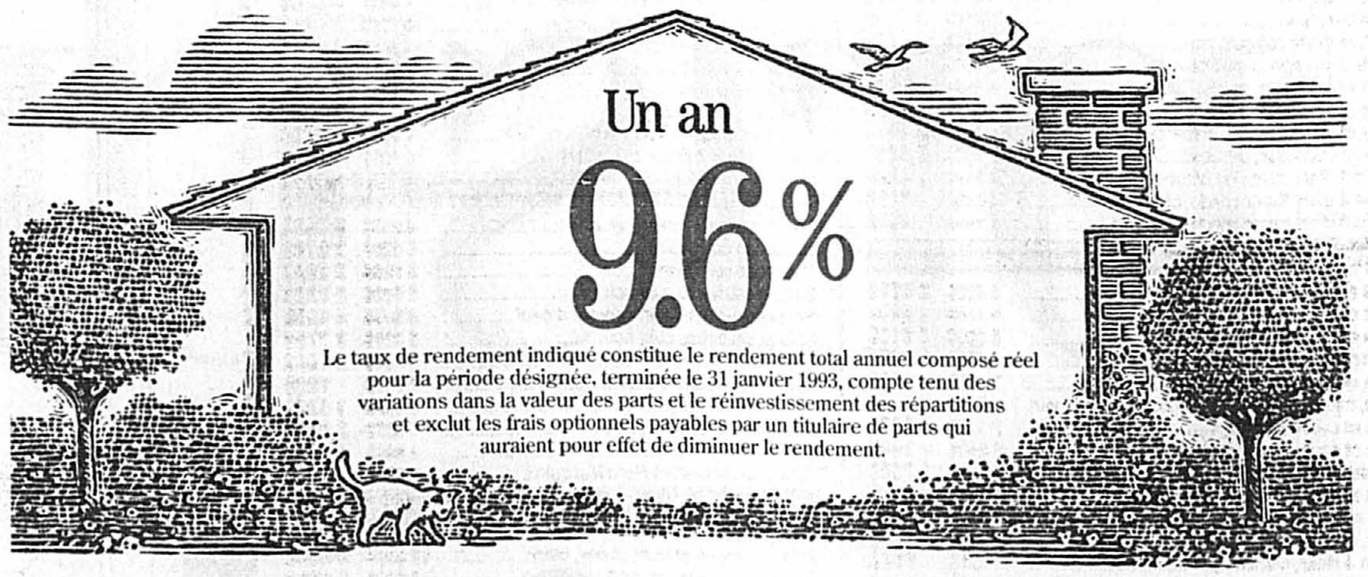

En investissant dans des hypothèques résidentielles de premier rang et de haute qualité, établies sur des périodes d'un à cinq ans, le Fonds hypothécaire RoyFund vous procure des revenus constants tout en bénéficiant d'une grande sécurité. Ce n'est donc pas étonnant que plus de 20 000 investisseurs aient déjà choisi ce Fonds. Afin d'assurer la protection de votre placement, la Banque Royale **garantit** au Fonds le rachat de tout prêt qui se trouverait en défaut ou ne répondrait pas aux critères d'une première hypothèque. De même que pour tous nos fonds RoyFund il n'y a aucuns frais de commission à la vente ou de rachat à débourser. Si vous recherchez une base solide pour votre épargne-retraite, venez rencontrer un représentant RoyFund à votre succursale de la Banque Royale ou téléphonez sans frais, à Montréal, au 987-8000; en province, au 1 800 363-3967.

LES SERVICES FONDS MUTUELS BANQUE ROYALE INC.*

On trouvera des informations importantes sur le Fonds hypothécaire RoyFund dans le prospectus simplifié RoyFund. Pour en obtenir un exemplaire, s'adresser à Les Services Fonds mutuels Banque Royale Inc. dans une succursale de la Banque Royale du Canada et le lire attentivement avant d'effectuer un placement. Les renseignements ci-dessus, qui portent sur le rendement passé, ne donnent pas nécessairement une indication du rendement futur. La valeur et le rendement des parts du Fonds hypothécaire RoyFund fluctuent. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada * Usager inscrit de la marque de commerce

Quatre policiers blanchis par le Comité de déontologie

GEORGES LAMON

■ Quatre policiers — deux de Sainte-Agathe-des-Monts, un de Montréal et un de Laval — ont été blanchis par le Comité de déontologie, à la suite de plaintes portées par des citoyens qui leur reprochaient tantôt de manquer de discernement, tantôt d'avoir molesté un mineur, tantôt de langage injurieux.

Dans le cas de l'agent Gilbert Moreau, de la police de la CUM, un citoyen, Arnold Gluz, lui reprochait de n'avoir pas utilisé avec prudence et discernement sa voiture de patrouille. Et ainsi d'avoir heurté son auto, causant des dommages de 460,15$.

C'est le 28 décembre 1990, vers 22 h 30, que la voiture de Arnold Gluz, à bord de laquelle se trouvent ses deux associés, est suivie par une voiture de police banalisée, à Saint-Laurent. Selon M. Gluz, le véhicule des policiers lui aurait coupé la voie en montant sur le trottoir avant de l'intercepter. Et de ce fait il aurait heurté le pare-chocs arrière. Par la suite, il est gratifié d'une contravention pour excès de vitesse (environ 100 km/h) sur le boulevard Laurentien. M. Gluz prétend qu'il roulait à environ 70 km/h.

L'agent Moreau et sa collègue Sylvie Cadieux soutiennent le contraire. Ce que retient le Comité, selon lequel l'agent Moreau «avait le pouvoir d'intercepter M. Gluz». D'ailleurs, il ne partage pas l'opinion du capitaine Jean-Pierre Laperle, leur supérieur, qui dans son rapport — sans avoir rencontré les deux policiers — estimait que les agents avaient fait preuve de «témérité» en poursuivant le véhicule à 100 km/h ce qui «s'avère très hasardeux et dangereux». Le capitaine Laperle ajoute que «ce n'était sûrement pas la meilleure façon d'agir». Or, selon le comité, la preuve a révélé qu'à ce moment la voiture banalisée ne circulait qu'entre 15 et 25 km/h.

Dans une autre décision concernant l'agent François Ruel, de la police de Laval, le Comité devait statuer sur une plainte d'un mineur, A.B. qui, le 13 mai 1991, à Laval, affirmait avoir été frappé et menotté pour résistance à son arrestation. Apparement, le policier reprochait à A.B. d'avoir volé de l'essence. A.B. leur aurait dit qu'il portait un stimulateur cardiaque, mais ils ne l'avaient pas cru. Il s'est finalement retrouvé à l'hôpital.

L'agent Ruel prétend que A.B. a refusé de s'identifier et finalement résisté à son arrestation. Pour le Comité, le geste de l'agent Ruel n'est pas «une marque de violence inutile et gratuite de sa part». D'ailleurs, il note que «ses actes, son comportement et ses paroles démontrent plutôt que A.B. ne veut pas être maitrisé et que l'espoir de la moindre forme de collaboration de sa part doit être totalement exclu».

Aussi, en retenant le témoignage de l'agent Ruel, il conclut que ce dernier «n'a pas manqué à ce critère de raisonnabilité alors exigé de lui».

Enfin, Denis-Stéphane Plante, un citoyen de Sainte-Agathe-des-Monts reprochait aux agents Claude Guy et Yves Marenger, de la police de l'endroit, d'avoir fait usage d'un langage injurieux à son égard, à la suite de l'interception de sa voiture pour excès de vitesse (67 km/h dans une zone de 50).

L'incident est survenu le 4 juillet 1991. Après son interception par les policiers, Plante les aurait enguirlandés, au sujet du motif de son infraction et de leur juridiction territoriale. Au cours de l'engueulade, Plante soutient que l'agent Guy lui aurait entre autres lancé: «Ben là, crisse ton camp dans ton char». Ce que les policiers Guy et Marenger réfutent, affirmant même «avoir agi selon les règles de l'art et d'avoir été courtois avec lui». L'agent Guy déclare qu'il a même averti Plante qu'il pourrait être «accusé d'entrave à un agent de la paix s'il refusait de remettre ses papiers».

D'ailleurs, le comité trouve beaucoup de contradictions entre les versions des deux parties, mais estime la version des policiers «plus probable». Il conclut qu'il n'a pas de preuves que les deux agents ont dérogé au Code de déontologie et les absout.

Colloque sur les jeunes Noirs et la justice

■ Les avocats et juristes noirs du Québec parraineront le mois prochain, à Montréal, une importante réflexion sur les problèmes que connaissent certains jeunes Noirs face au système judiciaire.

Le Congrès des avocats et juristes noirs du Québec organise un colloque de deux jours, qui débutera le 2 avril, intitulé «Les jeunes des minorités noires: questions sociales et système de justice». Plusieurs chercheurs en sciences sociales et en criminologie viendront y livrer le fruit de leurs travaux.

«Ce n'est pas notre intention, dans le cadre de ce colloque, de jeter la pierre à qui que ce soit, précise Me René Magloire, président du comité organisateur. Ce qu'on veut, c'est apprendre des spécialistes et arriver à une meilleure justice.»

Un des constats des organisateurs est que «les citoyens des minorités visibles font l'objet d'une plus grande suspicion, qui se traduit par un taux d'arrestation plus élevé chez les jeunes et un taux de détention supérieur».

OBTENEZ JUSQU'À 100$ DE RABAIS INSTANTANÉMENT!

ZENITH GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ! À L'ACHAT D'UN TÉLÉCOULEUR ZENITH à télécommande

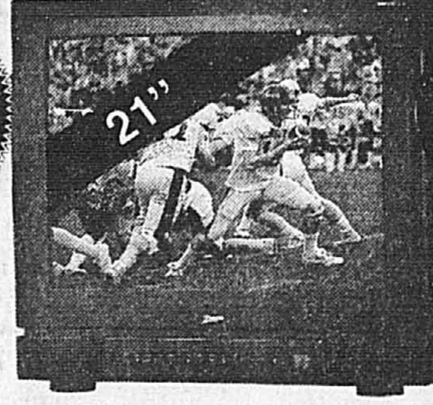

399$

☐ Prises audio et vidéo
☐ Télécommande
☐ Câblosélecteur intégré
☐ Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre

449$

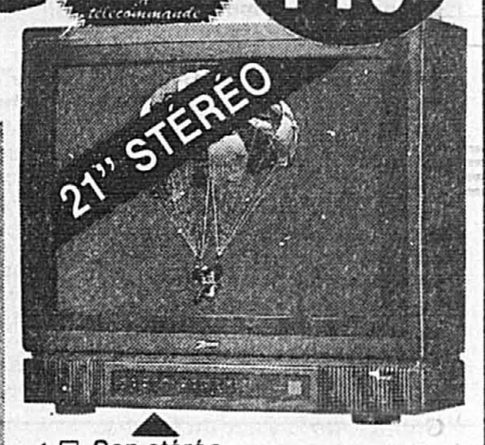

699$

☐ Son stéréo
☐ Prises audio et vidéo QD
☐ Télécommande
☐ Câblosélecteur intégré
☐ Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre

DEPUIS 1956
Louis Fillion ÉLECTRONIQUE
SERVICE DE RÉPARATIONS APRÈS-VENTE
Chez nous le client est important
5730, SHERBROOKE EST près du métro Cadillac 254-6041 VISA MasterCard

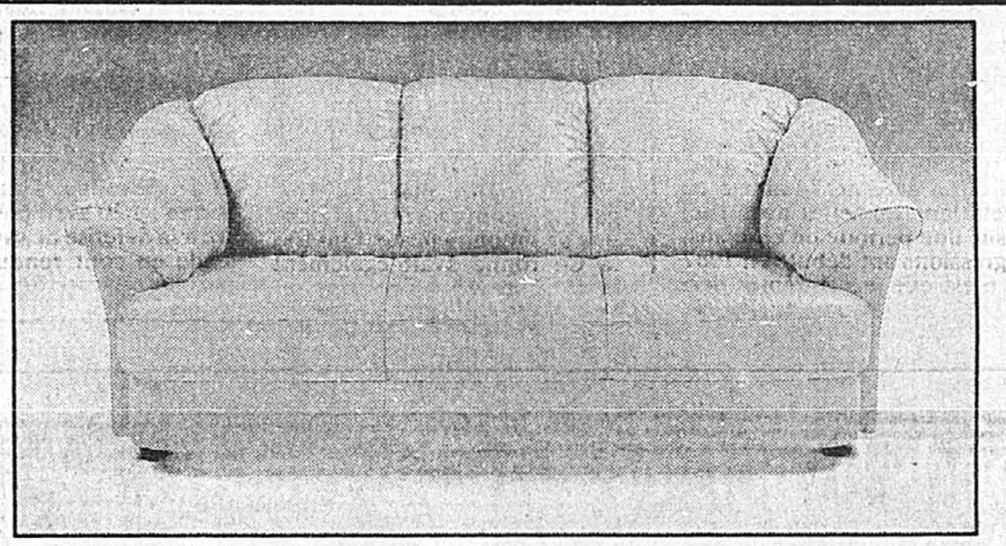

SOLDE D'ÉCHANTILLONS DE PLANCHER

AFIN DE FAIRE PLACE À LA NOUVELLE COLLECTION PRINTANIÈRE, MOBILIA A RÉDUIT LE PRIX DE PLUSIEURS CENTAINES D'ARTICLES JUSQU'À 60% (SOFAS, CAUSEUSES EN CUIR, CHAISES DE SALLE À MANGER, TABLES À CAFÉ, UNITÉS MURALES). TOUT DOIT ÊTRE VENDU À PRIX RÉDUITS DURANT LE PLUS GRAND SOLDE DE LA SAISON. «LE SOLDE D'HIVER MOBILIA!»

CENTRE-VILLE	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
SALON		
Sofa et causeuse cuir, rose	4 428$	2 998$
Causeuse-lit cuir noir	2 740$	1 699$
Causeuse cuir, bordeaux	1 897$	1 299$
Sofa et fauteuil cuir, coquille d'oeuf	6 449$	3 499$
Causeuse et fauteuil cuir, vert	4 811$	3 299$
Sofa et causeuse cuir, noir	5 268$	2 599$
Sofa et causeuse cuir, gris	6 411$	3 999$
Sofa cuir, brun	3 918$	3 199$
Sofa et causeuse cuir, noir	8 042$	6 439$
Fauteuil et repose-pied cuir, noir	1 428$	899$
Sofa et causeuse, noir	5 249$	3 999$
Sofa et causeuse cuir, noir	9 865$	7 899$
Sofa et causeuse cuir, terracotta	4 753$	3 800$
Sofa et causeuse, terracotta	5 799$	4 639$
Table à dîner, blanc de céruse	2 219$	1 899$
Table à dîner forme ronde, chêne blanchi	749$	598$
Table à dîner forme ronde, travertin	1 149$	899$

LAVAL	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
Sofa et causeuse cuir, coquille d'oeuf	5 999$	2 899$
Sofa et causeuse cuir, crème	5 738$	1 999$
Sofa et causeuse cuir, brun	5 900$	1 518$
Causeuse cuir, vert	4 675$	1 999$
Sofa et causeuse cuir, vert	7 380$	3 699$
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, coquille d'oeuf	5 780$	3 149$
Sofa et causeuse cuir, vert	7 475$	3 999$
Sofa et causeuse cuir, coquille d'oeuf	5 240$	2 799$
Causeuse et fauteuil cuir, bourgogne	4 369$	1 799$
Sofa et causeuse cuir, vert	7 147$	2 999$
Ens. modulaire 3 mcx cuir, coquille d'oeuf	6 700$	3 599$
Sofa, causeuse-lit et fauteuil cuir	6 932$	2 999$
Table à dîner, merisier perlé	1 125$	399$
Table là dîner, marbre Nero Marquinia et verre	1 249$	699$
6 chaises de salle à dîner laque, noir	310$ ch.	159$ ch.
Table à dîner travertin et verre	1 574$	699$
Table à dîner marbre de Carrare et verre	1 050$	839$
6 chaises de salle à dîner laque, blanc	262$ ch.	188$ ch.
Ens. de chambre à coucher 6 mcx érable	2 875$	1 999$
Ens. de chambre à coucher 5 mcx cuir, noir	5 060$	1 [illegible]$
Ens. de chambre à coucher, 5 mcx merisier massif	5 089$	1 999$
Ens. de chambre à coucher, 5 mcx laque, noir.	4 875$	1 999$

BROSSARD	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
SALON		
Sofa et causeuse cuir, gris	7 829$	4 499$
Causeuse cuir, coquille d'oeuf	2 690$	1 299$
Sofa et causeuse cuir, coquille d'oeuf	5 650$	2 999$
Sofa et causeuse cuir, terracotta	5 704$	2 999$
Sofa et causeuse cuir, rose pâle	3 775$	2 756$
Sofa et causeuse cuir, mauve	4 760$	2 896$
Causeuse cuir, vert	1 897$	899$
Causeuse cuir, mauve	1 981$	1 299$
Sofa et causeuse cuir, coquille d'oeuf	5 889$	3 999$
Causeuse cuir, noir	1 874$	899$
Causeuse cuir, bleu	1 897$	999$
Causeuse cuir, coquille d'oeuf	2 260$	999$
Sofa et causeuse cuir, noir	5 399$	4 699$
Ens. modulaire 3 mcx cuir, beige	7 042$	4 579$
Ens. modulaire 4 mcx cuir, beige	8 119$	3 599$
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, noir	10 591$	4 999$
Ens. modulaire 3 mcx cuir, rose	7 990$	3 598$
Sofa et causeuse, vert	6 299$	3 449$
SALLE À MANGER		
Ens. de salle à manger fini bois de teck	1 300$	699$
Table à dîner marbre de Carrare	1 705$	1 195$

ANJOU	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
Ens. modulaire 3 mcx cuir, noir	8 855$	5 669$
Causeuse cuir, ivoire	4 409$	2 679$
Causeuse cuir, blanc	3 725$	2 299$
Sofa et causeuse cuir, noir	5 689$	3 639$
Sofa et causeuse cuir, coquille d'oeuf	6 955$	4 499$
Sofa et causeuse cuir, noir	5 899$	3 775$
Fauteuil et causeuse cuir, rose	5 154$	2 999$
Sofa cuir, coquille d'oeuf	2 719$	999$
Causeuse cuir, rose	2 699$	1 699$
Sofa et causeuse cuir, bleu	5 535$	2 999$
Causeuse cuir, noir	1 899$	1 149$
Table à dîner marbre Nero Marquinia	2 124$	1 899$

POINTE-CLAIRE	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
SALON		
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, blanc	12 399$	6 499$
Sofa et causeuse cuir, vert	4 399$	1 699$
Sofa et causeuse cuir, noir	4 199$	1 599$
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, beige	9 920$	5 999$
Sofa, causeuse cuir, vert	11 999$	7 898$
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, vert	5 199$	3 399$
Sofa-lit, causeuse et fauteuil cuir, aubergine	8 599$	5 498$
Sofa, causeuse et fauteuil cuir, bleu	8 699$	5 499$
Ens. modulaire 3 mcx cuir, beige	6 000$	3 998$
Ens. modulaire 3 mcx cuir, noir	4 799$	2 395$
Ens. modulaire, 4 mcx cuir, beige	6 375$	1 999$
Chambre à coucher 6 mcx bois naturel	3 799$	2 299$
Chambre à coucher 5 mcx laque, perlé	4 399$	2 599$
Table à dîner travertin et verre	1 299$	599$
Table à dîner chêne blanchi	1 299$	699$
Ens. de dînette 5 mcx fini bois blanchi	1199$	599$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

mobilia

● LAVAL Autoroute Laval Coin rue Labelle 687-1447
● ANJOU Les Galeries d'Anjou 353-5710
● POINTE-CLAIRE 183A, boul. Hymus Coin boul. Saint-Jean 695-2701
● CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL 625, av. du Président-Kennedy Coin rue Union 848-0923
● BROSSARD 8025, boul. Taschereau O. Coin boul. Rome 462-1264

Si vous croyez que vous gagnez en misant sur un as, alors vous avez intérêt à regarder de près le Fonds hypothécaire le plus performant* des Fonds ᴹᴰ.

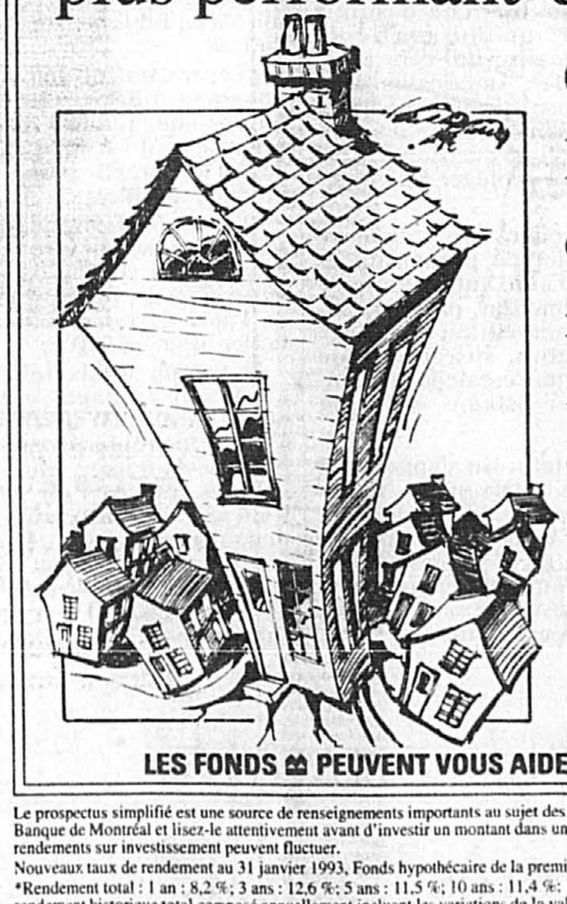

Ce Fonds dont la cote de crédit est «AAA»** pourrait s'avérer votre meilleur choix comme option de placement REER. De plus, notre programme de cotisation automatique facilite votre investissement dès le départ. Passez nous voir.

LES FONDS ᴹᴰ PEUVENT VOUS AIDER À RÉALISER VOS RÊVES.

Le prospectus simplifié est une source de renseignements importants au sujet des Fonds ᴹᴰ. Obtenez-en un exemplaire à une succursale de la Banque de Montréal et lisez-le attentivement avant d'investir un montant dans un Fonds. La valeur des unités, les taux de rendement et les rendements sur investissement peuvent fluctuer.

Nouveaux taux de rendement au 31 janvier 1993, Fonds hypothécaire de la première canadienne.

*Rendement total : 1 an : 8,2 %; 3 ans : 12,6 %; 5 ans : 11,5 %; 10 ans : 11,4 %; 15 ans : 11,4 %. Le taux de rendement donné correspond au rendement historique total composé annuellement incluant les variations de la valeur des unités et le réinvestissement de tous les placements mais excluant tous les frais facultatifs payables directement par les titulaires d'unités jusqu'au 31 janvier 1993. Le rendement passé n'est pas nécessairement un indicatif du rendement futur.

**Société canadienne d'évaluation du crédit, février 1992. ᴹᴰMarque déposée de la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée.

SOCIÉTÉ DE GESTION DE PLACEMENTS BANQUE DE MONTRÉAL LIMITÉE

Le Monde

La Presse

A 12 LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 25 FÉVRIER 1993

Les hommes du général Aïdid sèment la confusion dans Mogadiscio

d'après AP et AFP

MOGADISCIO

■ Ambassade d'Égypte pillée, véhicules militaires américains lapidés, locaux de l'Action humanitaire française assiégés. Le général Mohamed Farah Aïdid a lancé, hier dans Mogadiscio, quelques centaines de ses partisans armés de fusils et de pierres contre les «symboles» de la force internationale pour réaffirmer que rien ne peut se faire en Somalie sans son accord.

Des centaines de jeunes gens ont en effet manifesté hier dans les rues de Mogadiscio aux cris de «l'Amérique dehors» et ont attaqué deux ambassades pour protester contre la victoire d'un clan rival qui, selon eux, aurait été aidé par les Occidentaux.

Le général Aïdid voulait surtout protester contre l'infiltration dans Kismayo, lundi, d'hommes du général Said Mohamed Hersi, dit Morgan, alors que plus de 500 soldats américains et belges se trouvent dans cette ville portuaire du sud.

Les forces internationales à Mogadiscio ont tiré en l'air et fait intervenir des véhicules. Les manifestants qui lançaient des pierres et ont érigé des barricades de pneus enflammés, ont fini par se disperser dans l'après-midi et on n'entendait plus que des tirs sporadiques.

Des Somaliens travaillant pour diverses agences de presse ont signalé huit ou neuf morts parmi les Somaliens mais des journalistes n'ont vu que trois blessés.

D'après une responsable de l'organisation CARE à Nairobi, quatre véhicules américains ont été incendiés et les combats ont quasiment interrompu les opérations humanitaires dans la capitale.

Vers 7h locales, le bâtiment abritant la représentation et des organisations d'aide humanitaire françaises a été la cible de tirs. Des casques bleus français, présents sur les lieux, ont tiré en l'air pour contenir la menace.

Les incidents avaient commencé dans la nuit. Deux cents jeunes gens se sont livrés à des destructions sur un grand boulevard. Ils ont pénétré dans l'ancienne ambassade d'Égypte, pour en ressortir des charettes d'objets pillés après avoir déchiré un drapeau égyptien sous les applaudissements de 500 badauds. Des soldats nigérians regardaient sans réagir.

Les forces internationales ont commencé à patrouiller en ville avec des véhicules blindés. Il y a eu des échanges de coups de feu avec des tireurs embusqués.

Ces violences ont éclaté alors que le comité ad hoc, auquel participe la faction du général Aïdid, avait arrêté mardi soir une position commune, en maintenant au 15 mars la conférence nationale de réconciliation, a indiqué le porte-parole de l'ONUSOM, Farouk Mawlawi.

Les factions ont accepté que la conférence se fasse sous les auspices des Nations unies et avec une présidence onusienne.

Un adolescent lance des pierres sur un véhicule amphibie américain, durant l'emeute d'hier à Mogadiscio.

PHOTO AP

Londres et Washington veulent préserver leur «relation spéciale»

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON

■ Le président Bill Clinton et le premier ministre britannique John Major ont affirmé hier qu'ils avaient décidé d'oublier leurs malentendus récents pour préserver la «relation spéciale» entre les deux pays.

À l'issue de leur première rencontre qualifée de «très bonne» et qui a duré un peu plus d'une heure, ils ont insisté, au cours d'une conférence de presse commune, sur la nécessité de parvenir à un accord commercial dans le cadre du GATT et ont réaffirmé leur soutien à Boris Eltsine, «le meilleur espoir des Russes».

«Je sais qu'il a des ennuis avec son Congrès», mais ce serait «une grande erreur de penser qu'il ne peut pas continuer» à exercer le pouvoir, a indiqué le président américain, confirmant qu'il rencontrerait «bientôt» son homologue russe.

Alors que de nombreuses craintes se font jour sur les tendances protectionnnistes de l'administration américaine, les deux hommes ont aussi fait référence dans leurs déclarations liminaires aux relations commerciales, qui ont occupé une grande part de leurs discussions.

C'est ainsi que M. Clinton a parlé de son «engagement» à obtenir une conclusion positive de l'Uruguay Round et de «la nécessité absolue pour les États-Unis, l'Europe et le Japon de collaborer pour essayer d'empêcher une contraction de l'économie mondiale». Pour sa part, M. Major a fait état d'une «convergence des esprits sur l'importance de parvenir à un accord» dans l'Uruguay Round.

Interrogé sur les avertissements voilés à l'Europe lancés par M. Clinton, qui accuse les Européens de ne pas respecter un accord les obligeant à limiter les subventions publiques au consortium européen Airbus, M. Major a estimé qu'il n'y avait «aucune proposition de changer cet accord dans ce qu'a dit le président» américain, qui n'a rien dit à ce sujet au cours de la conférence de presse.

Le seul sujet de désaccord potentiel aurait pu être l'Ulster et l'intention de M. Clinton d'envoyer un émissaire dans cette province britannique déchirée par la guerre civile. Mais à en croire les deux hommes, le sujet ne devait être abordé que lors d'un diner de travail et de manière informelle.

Le gouvernement britannique, a expliqué un haut responsable anglais, serait «très heureux de montrer» à cet émissaire «tout ce qu'il veut voir», à condition qu'il ne s'agisse que d'une simple «mission d'information».

M. Clinton a en tout cas fait de son mieux pour montrer qu'il avait oublié les interventions de certains fonctionnaires britanniques et de certains membres du Parti conservateur aux côtés du républicain George Bush lors de la campagne pour l'élection présidentielle américaine.

Évoquant son séjour à Oxford à la fin des années 1960, il a pris plaisir à rappeler qu'il était l'un des deux seuls présidents américains à avoir vécu en Grande-Bretagne et a parlé de la «relation très spéciale» entre Londres et Washington.

Le déplacement de John Major, le premier d'un dirigeant européen auprès du nouveau gouvernement américain, a surtout pour but d'entretenir des liens qui se sont particulièrement resserrés sous l'ère Reagan-Thatcher, a-t-on dit de source britannique autorisée.

Clinton et Major sont d'accord sur le parachutage de vivres en Bosnie

d'après AFP, Reuter et AP

WASHINGTON

■ Le président Bill Clinton et le premier ministre britannique John Major sont tombés d'accord hier sur le bien-fondé d'un parachutage de vivres en Bosnie par les États-Unis et sur un possible renforcement des sanctions contre la Yougoslavie.

Bill Clinton a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe que le parachutage projeté de vivres en Bosnie serait sûr et efficace et qu'il n'entrainerait pas les États-Unis dans un conflit armé.

M. Major a assuré qu'il ne pensait pas que l'opération américaine entrainerait des risques pour les troupes britanniques faisant partie de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). M. Clinton a également estimé que la Grande-Bretagne avait déjà fait sa part en envoyant plus de 2000 hommes sur le terrain et indiqué qu'on n'en demandait pas plus à Londres.

Sans révéler quand il déclencherait l'opération, M. Clinton a ajouté qu'il y avait «une chance» que les États-Unis obtiennent «un certain soutien d'autres nations» pour ce parachutage et que tel était le but des consultations poursuivies par Washington.

Le chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, a été chargé de concevoir cette mission «de manière à minimiser le danger pour nos forces», a indiqué M. Clinton. Il a assuré que «voir dans cette opération humanitaire une espèce d'étape initiale sur la voie d'un plus grand rôle militaire» des États-Unis constituait «une grande erreur».

Il a également insisté sur le fait que cette opération humanitaire ne devait pas faire perdre de vue l'objectif fondamental de la politique américaine, qui est d'obtenir un accord de paix négocié entre les belligérants. «Nous sommes prêts à faire ce que nous pouvons pour encourager les Bosniaques à s'engager dans des négociations dans le cadre du plan Vance-Owen», a-t-il dit.

Les deux dirigeants se sont prononcés pour une renforcement des sanctions économiques contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Major mentionnant notamment le Danube. Ce fleuve apparait un peu comme le maillon faible de ces sanctions, plusieurs convois de barges étant parvenues à gagner la Serbie.

Ainsi, deux convois fluviaux yougoslaves bloquaient depuis hier soir le Danube à la frontière roumano-serbe, à la hauteur du port serbe de Prahovo (250 km à l'ouest de Bucarest). Les équipages des bâtiments serbes Orasac — poussant six barges chargées de pétrole — et Bihac — poussant six barges vides — ont décidé de bloquer le Danube, après le refus des autorités roumaines de leur permettre le passage par l'écluse roumaine des Portes de fer 2.

La Maison Blanche a admis d'autre part qu'une partie de l'aide alimentaire qui sera parachutée par les Américains dans l'est de la Bosnie irait aux Serbes, tout en refusant de dire s'il s'agissait ou non d'une décision délibérée destinée à protéger les pilotes américains.

L'armée yougoslave a dénoncé hier le projet de parachutages américains d'aide humanitaire en Bosnie comme un premier pas vers «une intervention militaire» de Washington, susceptible de provoquer «une escalade des conflits dans les Balkans, voire en Europe».

«Compte tenu du danger réel qu'une telle intervention représente pour la population de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro)», l'armée yougoslave va prendre des «mesures concrètes», a ajouté l'état-major sans préciser la nature de ces mesures.

Un largage difficile et dangereux

Associated Press

LONDRES

■ Le parachutage d'une aide humanitaire sur les bastions musulmans assiégés par les Serbes dans l'est de la Bosnie sera difficile et dangereux quelle que soit la tactique employée par les pilotes occidentaux, estiment des spécialistes.

Les gros appareils de transport américains C 130-Hercules devraient voler à 3800 mètres au moins pour demeurer hors de portée des batteries de missiles et de DCA des Serbes bosniaques, souligne Paul Beaver, rédacteur en chef du *Jane's Defense Weekly*.

Mais à cette altitude, les largages risquent d'être imprécis et de tomber à plus d'un kilomètre et demi de leur cible. «Il est clair que plus l'appareil vole haut, plus la cible est petite et plus est élevé le risque de s'en éloigner», précise le commandant en chef adjoint Tony Marson de la Royal Air Force, qui a contribué à coordonner les parachutages de vivres britanniques en Éthiopie, en Somalie et en Irak.

«Cependant lorsque vous visez un grand village, une bourgade ou une communauté disséminée, je pense qu'il y a de bonnes chances qu'une grande partie de l'aide atteigne sa cible.»

D'après M. Beaver, un largage sur quatre devrait être annulé en raison de la couche de nuages à basse altitude. Environ 25 p. cent de l'aide devrait atteindre selon lui les forces assiégées.

Le terrain accidenté en Bosnie exige des largages précis. En outre, entre 4000 mètres et le sol, s'ajoute le problème des vents qui peuvent entraîner plus loin les palettes, précise-t-on de source française informée. «En général, lorsqu'on parachute de l'aide humanitaire, il n'y a pas de risques et les appareils volent en dessous de 500 mètres. Il y a toutes les chances pour que l'aide larguée en Bosnie aille aux trois communautés».

Même à cette altitude, les avions ne sont pas à l'abri des lance-missiles portables de type Stinger et des canons de 20 et 30 mm de DCA à plus longue portée, selon M. Beaver. «Les Serbes bosniaques ont au moins un millier de canons de DCA de ce type qu'ils ont utilisés avec succès comme armes au sol».

Ils disposeraient de cinq batteries de missiles SA-2 guidées par radar «qui peuvent atteindre une grosse cible comme un avion de transport quelle que soit l'altitude à laquelle il vole». Mais elles seraient mises en échec par des chasseurs-bombardiers américains et ne devraient pas être utilisées.

Dans le cas de parachutages précis, reste le risque de larguer des palettes qui pèsent environ deux tonnes chacune sur des habitations. Lors des largages occidentaux de vivres sur le nord de l'Irak en 1991, certaines palettes se sont écrasées sur les Kurdes qui attendaient les secours.

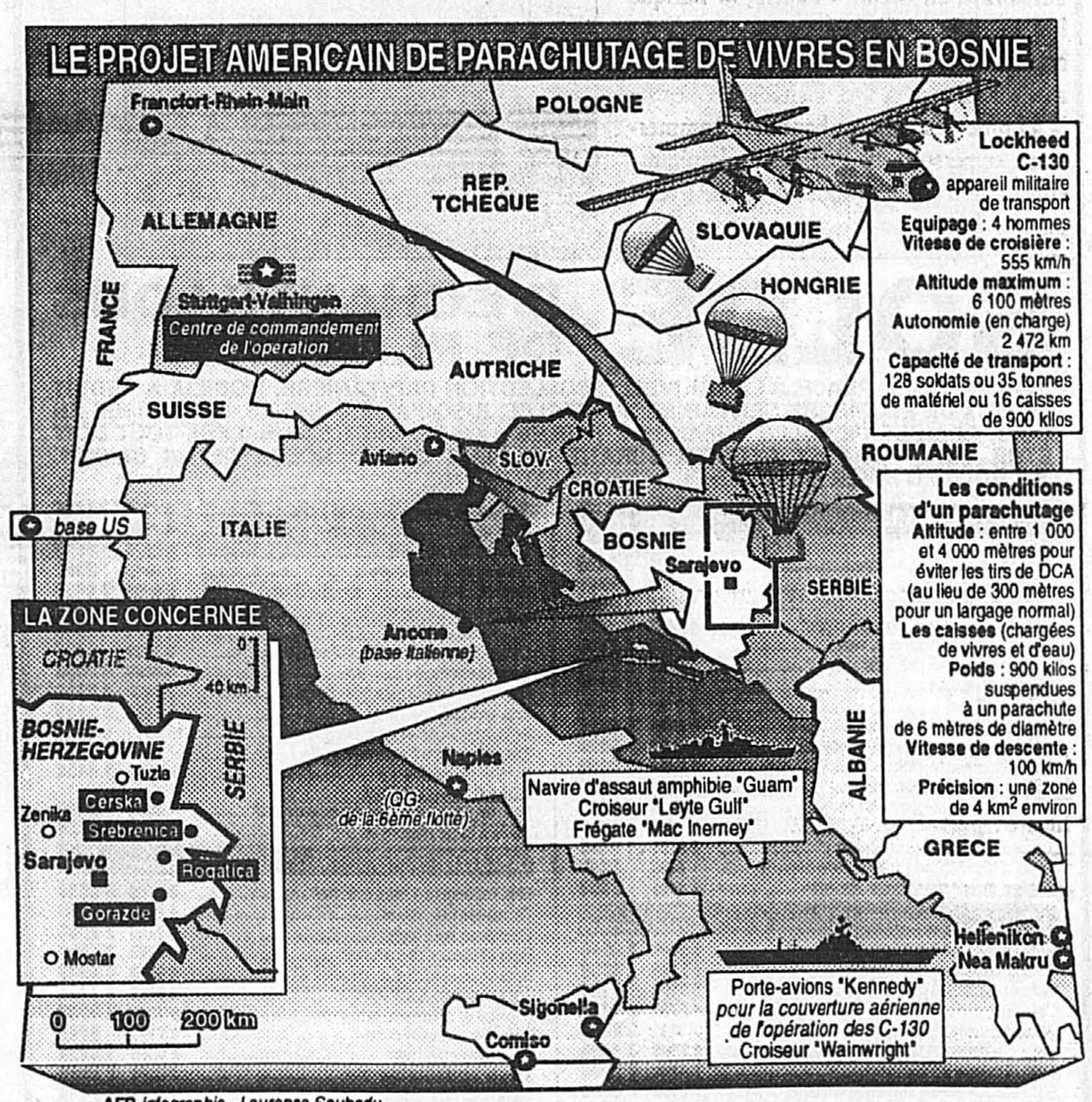

AFP *Infographie - Laurence Saubadu*

Autres informations pages A 14 et A 15

Votre PC fera-t-il encore votre bonheur un an après l'achat?
Sylvie vous aidera à y voir clair.

APPELEZ IBM DIRECT
AU 1 800 465·7999 poste 305
De 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et de 11 h à 16 h, le samedi.

IBM

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

La Banque Hongkong du Canada, c'est la force d'une tradition. La sagesse d'une philosophie. La distinction d'un savoir-faire.

En tant que membre du groupe HSBC, l'une des institutions financières les plus importantes au monde, nous offrons à notre clientèle une expérience de 125 ans à travers l'Asie, l'Amérique du Nord, l'Europe et le Moyen-Orient. Plus de 3 300 établissements répondent aujourd'hui aux besoins financiers des gens de partout.

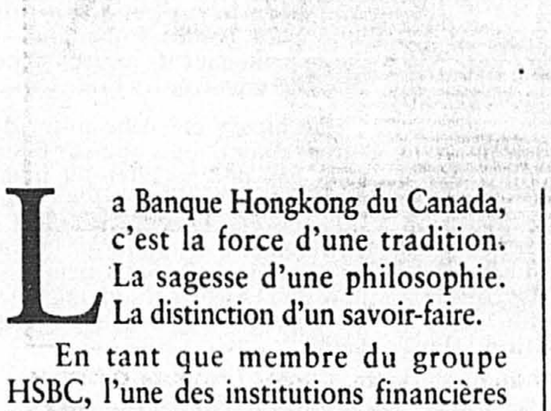

Établie depuis 1981, avec plus de 100 bureaux d'un océan à l'autre, la Banque Hongkong du Canada est la septième banque d'importance au pays. Elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes toute la gamme des services bancaires commerciaux et personnels. Parmi eux, le régime enregistré d'épargne retraite (REER) vous permet de payer moins d'impôt et d'épargner pour votre avenir.

À la différence des autres institutions financières majeures, nous offrons, depuis 4 ans, les meilleurs taux sur le marché; c'est-à-dire dépassant ceux affichés par la Banque Royale du Canada, la CIBC, la Banque de Montréal, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion. Vous profitez en plus d'un avantage inégalé: peu importe leur montant, tous les dépôts sont entièrement et inconditionnellement garantis par le groupe Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited.

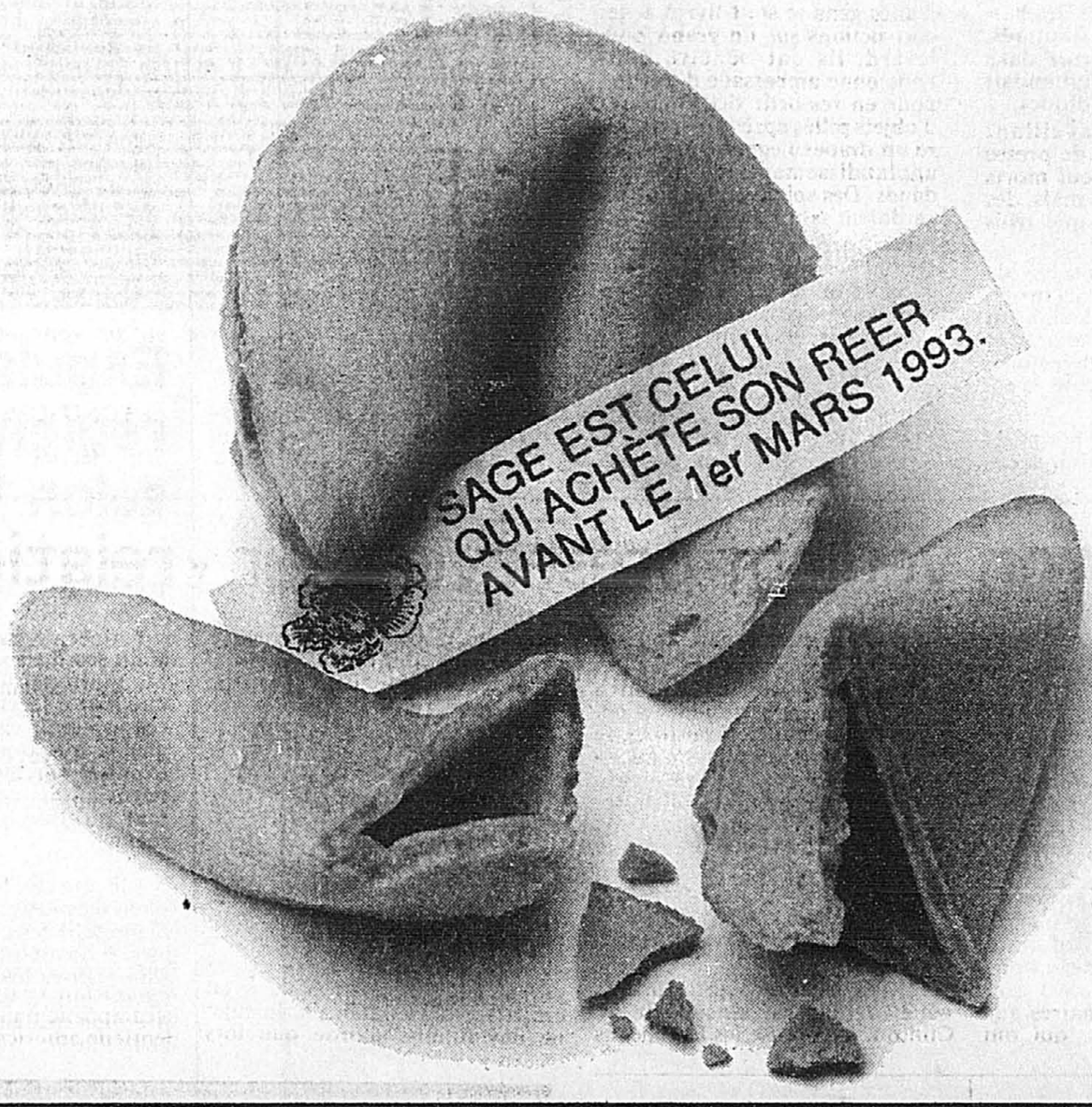

LA BANQUE HONGKONG DU CANADA : L'INSTITUTION FINANCIÈRE QUI GARANTIT LES MEILLEURS TAUX* D'INTÉRÊT SUR LES REER.

En plus de bénéficier des taux les plus élevés sur votre REER à taux fixe rachetable, vos fonds ne sont pas immobilisés. Vous pouvez demander en tout temps le remboursement d'un certificat à terme dans le cadre de votre régime. Évidemment, un taux d'intérêt particulier s'applique aux remboursements anticipés. Il va sans dire que vous apprécierez la flexibilité de nos termes, selon l'évolution de vos besoins. Et sous réserve de l'autorisation du service du crédit, vous pouvez toujours obtenir un prêt à taux avantageux pour contribuer à votre REER.

Avec cette ouverture d'esprit qui fait notre réputation, nous vous aidons à déterminer et à atteindre vos objectifs financiers par le biais d'un service rapide, efficace et adapté à la particularité des besoins de chacun.

Car la Banque Hongkong du Canada ne craint pas les différences qui font que tous les clients sont uniques, et possèdent une vision distincte de leurs racines, de leur fortune et de leur avenir.

Chicoutimi. 136, rue Racine Est (418) 543-0245
La Salle. 8600, boul. Newman (514) 364-3134
Laval. 1707, boul. Saint-Martin Ouest (514) 687-6920
Longueuil. 430, rue Saint-Charles Ouest (514) 674-4991
Montréal. 500, boul. René-Lévesque Ouest (514) 866-2841
Montréal. Place Victoria. 800, Square Victoria (514) 875-8790
Montréal. 88, boul. René-Lévesque Ouest (514) 393-1626
Saint-Laurent. 9900, boul. Cavendish (514) 956-8003
Saint-Léonard. 8810, boul. Langelier (514) 327-9370
Sainte-Foy. 2795, boul. Laurier (418) 656-6941
Sherbrooke. 2785, rue King Ouest (819) 566-8393
Trois-Rivières. 1182, rue Royale (819) 375-7341

* Nos taux sont plus élevés que ceux affichés par la Banque Royale du Canada, la CIBC, la Banque de Montréal, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion sur les REER à taux fixe rachetables. Renseignez-vous au comptoir pour tous les détails.

Banque Hongkong du Canada

Castro est convaincu d'une victoire massive

d'après AFP

LA HAVANE

■ Le président cubain Fidel Castro a déclaré attendre une victoire massive lors des élections législatives et provinciales d'hier, peu après avoir voté dans la circonscription de Santiago de Cuba où il brigue un siège de député.

Le chef de l'État cubain, cité par l'agence officielle Prensa Latina, s'est déclaré «confiant» et a précisé qu'après la victoire, le peuple cubain devrait «travailler dur, particulièrement dans le domaine économique et sur le plan alimentaire, face à la pression de l'empire le plus puissant du monde», dans une allusion aux États-Unis.

Interrogé par des journalistes sur les conséquences d'une éventuelle défaite électorale, Fidel Castro a indiqué que celà signifierait un changement de cours pour le pays et la révolution cubaine. Il a cependant rejeté cette hypothèse, affirmant que le peuple cubain soutenait la révolution.

La participation a été massive selon les premières indications fournies, après la clôture du scrutin à 18h00, par la commission électorale nationale. Deux heures après l'ouverture des bureaux de vote, 54,6 p. cent des inscrits avaient déjà voté, selon l'agence nationale d'information. Dans certaines municipalités de la capitale, le pourcentage des votants dépassait les 80 p. cent à la mi-journée.

7,7 millions d'électeurs étaient appelés à élire les 589 députés de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire et les 1190 délégués des 14 assemblées provinciales.

Les élections ne devraient guère réserver de surprise, puisqu'il y a autant de candidats — tous présentés par les organisations de base du régime — que de sièges à pourvoir.

Par ailleurs, Fidel Castro a indiqué que Cuba est disposé à améliorer ses relations avec les États-Unis sur la base du «respect mutuel et de la souveraineté nationale».

«Nous n'avons jamais constitué un obstacle pour l'amélioration des relations» avec Washington, a affirmé Fidel Castro, soulignant que l'embargo économique américain contre Cuba était la cause principale de la persistance du différend avec les États-Unis.

«Le blocus empêche notre développement, mais nous ne cesserons pas de travailler au maximum pour améliorer les conditions de vie de notre peuple (...) La durée de cette politique hostile ne dépend pas de notre peuple sinon des États-Unis eux-mêmes», a-t-il dit, cité par l'agence Prensa Latina.

Expulsés: un processus de règlement est en marche, selon Warren Christopher

d'après AFP et Reuter

JÉRUSALEM

■ Le secrétaire d'État américain, M. Warren Christopher, a indiqué hier à Jérusalem qu'un «processus» était en marche pour régler la question des Palestiniens expulsés sur laquelle buttent les négociations de paix, en souhaitant qu'elles reprennent rapidement.

«Je quitte le Moyen-Orient plein d'espoirs mais avec le sentiment qu'il reste encore des obstacles à surmonter», a déclaré M. Christopher lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin.

Les Palestiniens refusent de reprendre les négociations de paix avant qu'une solution soit trouvée dans l'affaire des quelque 400 Palestiniens présumés intégristes expulsés le 17 décembre par Israël vers le Liban. Les pourparlers sont suspendus depuis.

«Nous allons travailler sur le problème (des expulsés) dans les prochains jours et les prochaines semaines et j'espère qu'il y aura une prompte reprise des négociations de paix», a-t-il ajouté.

M. Christopher a souligné qu'il n'espérait pas, en venant dans la région, fixer une date pour la reprise des pourparlers entre Israël et ses voisins arabes. «Cependant, un processus est en marche en vue de résoudre la question des expulsés» palestiniens, a-t-il dit.

La porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix, Mme Hanane Ashraoui, avait indiqué auparavant que «plusieurs idées ont connu une évolution» lors d'une rencontre entre M. Christopher et des dirigeants palestiniens des territoires occupés. «Nous devons en discuter avec notre direction à Tunis (où se trouve le quartier général de l'OLP) et avec d'autres personnes ici», avait-elle ajouté.

Les Israéliens, qui espéraient que les pays arabes accepteraient de retourner aux négociations et forceraient ainsi la main aux Palestiniens à la suite d'un compromis passé avec les États-Unis, ont été déçus. Israël avait accepté le 1er février au terme d'un accord conclu avec les États-Unis le rapatriement immédiat de 101 proscrits et celui des quelque 300 autres d'ici la fin de l'année.

Les dirigeants arabes ont bien souligné auprès de M. Christopher qu'ils étaient très désireux de reprendre les pourparlers, mais tous ont fait savoir qu'ils souhaitaient qu'une solution soit trouvée au problème des bannis.

Les Palestiniens, de leur côté, n'ont pas obtenu des États-Unis qu'ils exercent des pressions ouvertes sur Israël pour qu'il applique la résolution 799 du Conseil de sécurité de l'ONU qui exige un retour immédiat de tous les bannis.

«En ce qui concerne les expulsés, notre affaire n'est pas de faire pression sur Israël», a affirmé le secrétaire d'État à l'issue de sa rencontre avec M. Rabin. En revanche, il a promis que Washington «jouera désormais un rôle actif dans les négociations à condition qu'elles reprennent».

Les Palestiniens n'ont pas non plus obtenu d'engagement d'Israël de ne plus jamais avoir recours à des mesures de bannissement. Toutefois, M. Rabin a souligné que «la mesure d'expulsion était sans précédent et tout à fait exceptionnelle».

Le gouverneur de Hong Kong fait un pas en arrière

d'après AFP

HONG KONG

■ Le gouverneur de Hong Kong, Christopher Patten, a décidé hier de différer la publication au journal officiel de ses propositions de démocratisation politique de la colonie, qui ont suscité la fureur de Pékin.

La décision du gouverneur est supposée laisser toutes ses chances à une reprise du dialogue entre la Chine et la Grande-Bretagne. Elle a entrainé, en dépit de l'heure tardive à laquelle elle a été connue, une légère hausse (0,5 p. cent) de la bourse de Hong Kong.

En annonçant devant le conseil législatif (Legco) — assemblée du territoire — la décision de M. Patten, le secrétaire aux affaires constitutionnelles, Michael Sze, a cependant indiqué que cette situation ne saurait s'éterniser et que le paquet de réformes serait officialisé si le dialogue ne reprenait pas sous peu.

La publication au journal officiel donnerait le feu vert au débat parlementaire, initialement prévu en février et ajourné pour la seconde fois hier afin de ne pas indisposer davantage la Chine.

«Il nous faut reconnaitre, a dit M. Sze, que la situation incertaine qui prévaut aujourd'hui ne saurait se perpétuer et qu'il faudra officialiser le projet de réformes si une décision sur des pourparlers (sino-britanniques) ne peut être prise de manière incessante».

À 4 ans de la restitution de Hong Kong à la Chine, M. Patten a proposé d'accroitre le nombre des législateurs directement élus et d'élargir la base de l'électorat en prévision des élections de 1995.

Le gouvernement chinois a immédiatement accusé la Grande-Bretagne de violer, ce faisant, les accords passés entre les deux pays sur le devenir de Hong Kong. Il a également menacé de ne pas reconnaitre la légitimité de l'organe législatif ainsi mis en place et de déclarer nuls et non avenus tous les contrats passés, sans son assentiment, d'ici à 1997.

La Chine, qui craint la contagion démocratique sur son flanc méridional, très perméable à l'influence de Hong Kong, a maintenu jusque là qu'elle n'entamerait aucune négociation avec les autorités britanniques tant que les propositions de M. Patten n'auront pas été retirées.

M. Sze a confirmé que les contacts diplomatiques entre Londres et Pékin se poursuivaient depuis deux semaines, mais il est patent qu'ils n'ont encore abouti à aucun résultat.

L'armée zaïroise encercle le parlement à Kinshasa

d'après Reuter et AFP

KINSHASA

■ Des centaines de soldats zaïrois, lourdement armés, ont encerclé hier le bâtiment où se déroulait à Kinshasa une séance du Haut conseil pour la république (HCR), le parlement de transition.

Le commandement de l'armée a déclaré par ailleurs qu'il ne reconnaissait pas la constitution de transition rédigée l'an dernier par la Conférence nationale souveraine (CNS).

«L'armée zaïroise, essentiellement loyaliste comme toutes les armées du monde, défendra les institutions légalement établies», a déclaré le haut commandement des forces armées dans un communiqué adressé aux dignitaires de l'Église, convoqués au QG de l'armée à Kinshasa.

Moins de trois heures avant la diffusion de ce communiqué, des camions de troupes ont bloqué toutes les issues du Palais des conférences du peuple de Kinshasa, où était réuni le HCR, déclenchant la panique à l'intérieur du bâtiment. Toutefois, les témoins ont déclaré que les soldats ne s'étaient livrés à aucun acte de violence. «Nous ne voulons rien arrêter. Nous voulons juste les aider à bien discuter», a déclaré un officier.

Parfois accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, ils ont bloqué avec des camions, des blindés, des jeeps et des mitrailleuses les issues du bâtiment. Devant l'enceinte, les soldats ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Aide, oui, ingérence, non» et «HCR, que veux-tu que le chef de l'armée fasse?»

Nommé par le président Mobutu Sese Seko après les émeutes sanglantes du mois dernier, le nouveau chef d'état-major de l'armée, le général Eluki Monga, a déclaré que les militaires manifestaient pour demander l'amélioration des conditions de vie des soldats, qui ont été payés en billets sans valeur.

Ces billets de cinq millions de zaïres, émis par le maréchal Mobutu, ont été interdits par le premier ministre de transition Étienne Tshisekedi et sont boycottés par la plupart des Zaïrois. Les émeutes du mois dernier consécutives au paiement des soldes à l'aide de ces billets ont fait des centaines de morts.

Le communiqué, adressé aux dignitaires de l'Église, s'en prend également à l'archevêque Monsengwo Pasinya, qui préside le HCR. Les militaires l'accusent d'attiser la haine, la violence et le tribalisme. Mgr Monsengwo, qui jouit d'un grand respect dans le pays, a tenté de jouer les médiateurs entre le président Mobutu et Étienne Tshisekedi.

Des diplomates ont déclaré hier que des membres de la Division spéciale présidentielle (DSP) avaient abattu 21 personnes lundi au cours d'une expédition punitive à Kinshasa après le meurtre d'un militaire à coups de machette. Les habitants l'avaient tué pour venger la mort d'un civil abattu selon eux par des soldats de la DSP, à proximité du Centre d'entraînement des troupes aéroportées (Ceta).

Par ailleurs, à l'exemple de la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg refusent désormais des visas d'entrée aux proches du président zaïrois Mobutu Sese Seko.

Les policiers barricadent et envahissent New Delhi à la veille d'une manifestation interdite

d'après AFP

NEW DELHI

■ Les routes menant à New Delhi ont été coupées hier, ses principales intersections hérissées de barricades et ses avenues envahies de dizaines de milliers de policiers afin de tenter d'empêcher l'opposition de droite de rassembler aujourd'hui une manifestation interdite.

Le gouvernement de M. P.V. Narasimha Rao (parti du Congrès) a prohibé toute manifestation pendant trois mois, en particulier un énorme rassemblement que le Bharatiya Janata (BJP, parti du peuple indien) a prévu pour ce jour-là en plein centre-ville à proximité du parlement.

Le BJP, parti intégriste hindou qui était à la tête de la campagne ayant abouti en décembre dernier à la destruction d'une mosquée à Ayodhya, a assuré que la manifestation aurait lieu «à tout prix». Il entend ainsi appuyer ses demandes d'élections anticipées d'une part, et d'autre part qu'un temple hindou soit reconstruit sur les ruines de la mosquée détruite.

Le premier ministre a rappelé mardi au parlement que la manifestation avait été interdite «pour des raisons de sécurité». Depuis des semaines, les autorités indiennes exprimaient la crainte de voir la manifestation, qui selon le BJP devait rassembler 1,5 million de personnes, dégénérer en violences, en raison de l'atmosphère chargée régnant entre les communautés hindoue et musulmane depuis le sac de la mosquée d'Ayodhya. Les émeutes qui avaient suivi cet événement en décembre et en janvier avaient fait quelque 2000 morts.

Des policiers sikhs s'entrainaient, hier à New Delhi, à charger la foule en prévision de la manifestation interdite du BJB. PHOTO AP

Les routes venant des états d'Haryana et d'Uttar Pradesh qui entourent la capitale indienne ont été coupées par la police. Depuis le début de la semaine, des dizaines de milliers de policiers et forces paramilitaires ont pris position dans le centre de la ville et à proximité des gares, arrêtant les véhicules au hasard et vérifiant les identités.

L'armée a été mise en état d'alerte afin de pouvoir intervenir en cas de troubles graves.

Depuis plusieurs jours, des dizaines de milliers de militants du BJP, 200 000 selon le parti, ont été arrêtés. Mais des milliers d'autres, selon des témoins dans la capitale, ont réussi à s'infiltrer dans la ville, elle-même en majorité favorable au BJP.

Des barricades ont été préparées à toutes les intersections du centre de Delhi. Des fils de fer hérissés de lames de rasoir ont été dressés pour protéger notamment le parlement. Le centre de la ville est interdit aujourd'hui à la circulation.

«Personne ne pénétrera sur le Boat Club», la vaste étendue de pelouse face au palais présidentiel où le BJP a prévu sa manifestation, a affirmé le policier responsable de la circulation, M. Maxwell Perreira. «Personne ne pouvant prouver son identité et expliquer sa présence (dans le centre de Delhi) ne devra se trouver dans les rues jeudi», a-t-il ajouté.

Le BJP a toutefois annoncé que malgré ces mesures de sécurité sans précédent, 500 000 manifestants marcheront vers le Boat Club. Un de ses chefs, Vijay Kumar Malhotra, a assuré que la manifestation serait «pacifique». «Nous avons demandé à nos militants de rester calmes. Notre combat est contre le gouvernement, pas la police... Le gouvernement a déjà reconnu sa défaite lorsqu'il a interdit la manifestation», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, 1940 personnes au total sont mortes dans les émeutes inter-confessionnelles en Inde provoquées par la destruction de la mosquée d'Ayodhya, le 6 décembre 1992, par des extrémistes hindous selon le premier bilan officiel, présenté hier au parlement à New delhi par le ministre de l'Intérieur Shankarrao Chavan.

DÉPÊCHES

IRAK

Hélicoptère menacé

■ Rolf Ekeus, président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, a confirmé hier que des canons anti-aériens irakiens avaient été activés et pointés sur un hélicoptère des Nations unies lors d'un opération d'inspection lundi. M. Ekeus, qui s'adressait au Conseil de sécurité à New York, a déclaré que les Irakiens avaient clairement menacé d'abattre l'hélicoptère de l'ONU si celui-ci ne faisait pas demi-tour. L'équipe de l'ONU avait préparé une vaste opération de recherche terrestre et aérienne de missiles, pièces détachées de missiles et lance-missiles qui auraient pu être cachés à l'ouest de Bagdad, selon des responsables cités par le *New York Times*.

CHINE

Armes bactériologiques

■ La Chine aurait réactivé et développé son programme d'armes bactériologiques, écrivait hier le *Washington Post*. Dans ce cas, Pékin agirait en violation d'un traité international interdisant les agents biologiques et les armes servant à les véhiculer, ajoute le quotidien sur la foi d'informations fournies par d'actuels et anciens agents des services secrets américains. Selon le quotidien, Washington s'inquiéterait également du développement par Taïwan d'un programmme d'armes bactériologiques depuis les années 70, ainsi que de l'aide apportée par la Chine au programme d'armements nucléaires du Pakistan, et ce malgré les promesses faites par Pékin de se plier au Traité international de non-prolifération.

ALLEMAGNE

Grève des métallos

■ Le puissant syndicat allemand de la métallurgie IG Metall a décidé hier d'organiser des grèves dans l'ex-RDA, à partir du 1er avril, pour contraindre le patronat à respecter à cette date de fortes hausses de salaires à l'est. Cette décision ne concerne dans un premier temps que le Land du Mecklembourg, où une dernière réunion de conciliation entre les partenaires sociaux a échoué hier à Schwerin. Mais selon les spécialistes, des appels à la grève pourraient être rapidement lancés dans toute l'ex-RDA. Le patronat de la métallurgie à l'est, qui fait travailler environ 400 000 personnes, refuse d'augmenter les salaires de 26 p. cent au 1er avril comme le prévoit un accord conclu en 1991.

FRANCE

La droite progresse

■ La droite française a encore accru son avance sur le Parti socialiste au pouvoir pour les élections législatives des 21 et 28 mars, selon un sondage Paris-Match qui la crédite de 41,5 p. cent des intentions de vote et de 423 à 452 députés sur les 555 de la France métropolitaine. Les deux partis de la droite parlementaire, qui présentent une très forte majorité de candidats communs, sous le sigle Union pour la France (UPF) ont progressé de 3 points en un mois, les socialistes stagnent avec 20 p. cent des intentions de vote (79 à 101 députés) tandis que les écologistes enregistrent un recul de deux points avec 15 p. cent (3 à 10 sièges).

IL Y A CEUX QUI SUIVENT CETTE LIGNE DE PENSÉE POUR CHOISIR UN REÉR.

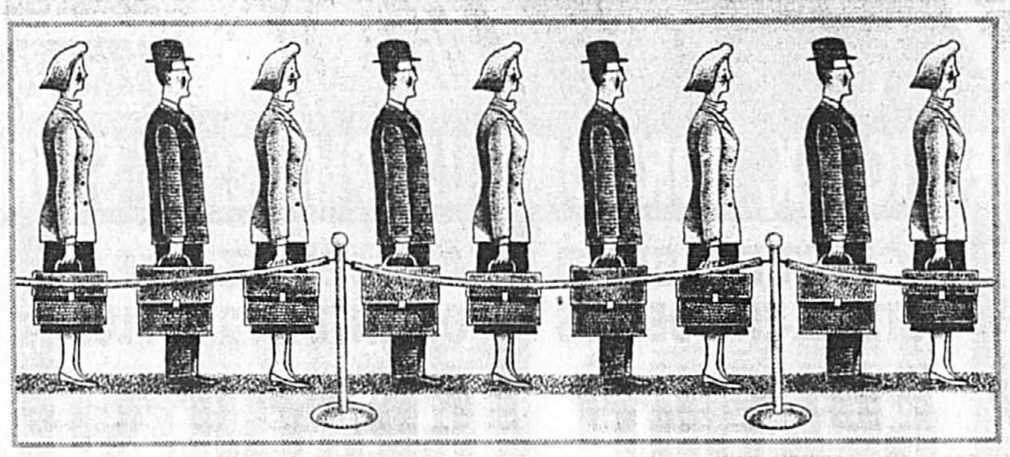

ET CEUX QUI SUIVENT LA NÔTRE.

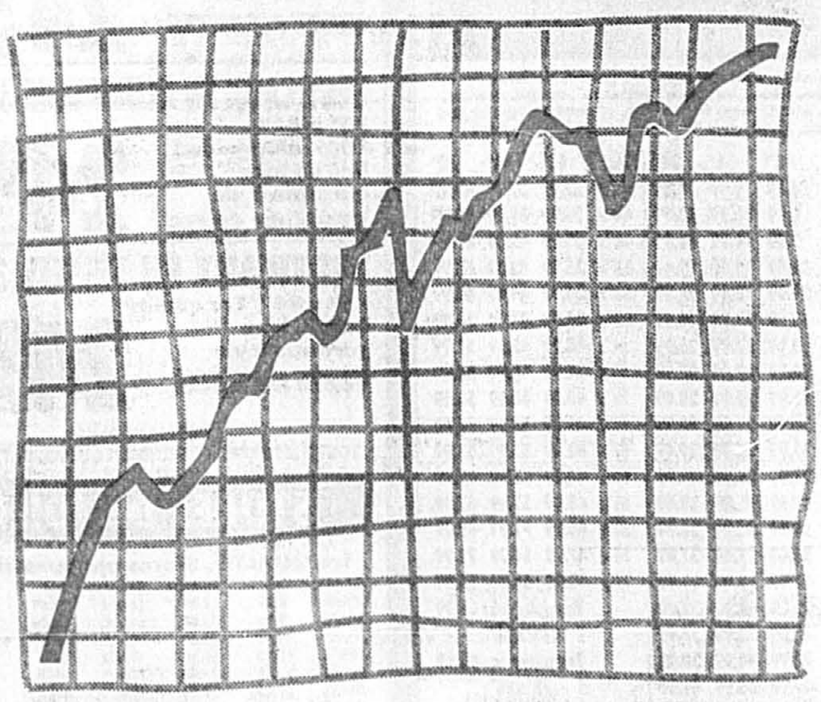

FONDS MUTUELS TRIMARK
MIEUX PLACER. POUR PERFORMER.

Utilisez la ligne 1-800-465-3399 et bénéficiez d'économies d'impôt pour l'exercice financier 1992. Ou communiquez avec votre conseiller financier.

Cette courbe représente la performance du Fonds Trimark canadien, sur une période de 10 ans, au 31 janvier 1993. Le taux de rendement total annuel composé historique sur cette période de 10 ans est de 12,4 %. Les taux de rendement annuel composé historiques pour des périodes de 1 an, 3 ans et 5 ans se terminant le 31 janvier 1993 ont été respectivement de 2,7 %, 5,8 % et 10,0 %. Tous les rendements, vérifiés par Ernst & Young, comptables agréés, reflètent les changements à la valeur par part et les répartitions réinvesties. Ils ne tiennent pas compte des frais de commission ou d'administration payables par les porteurs de parts qui auraient réduit les rendements. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur de vos parts et le rendement de vos placements fluctueront. Des renseignements importants concernant tout fonds mutuel sont inclus dans leur prospectus simplifié. Lisez soigneusement votre prospectus avant d'investir. Vous pouvez en obtenir un de Fonds mutuels Trimark.

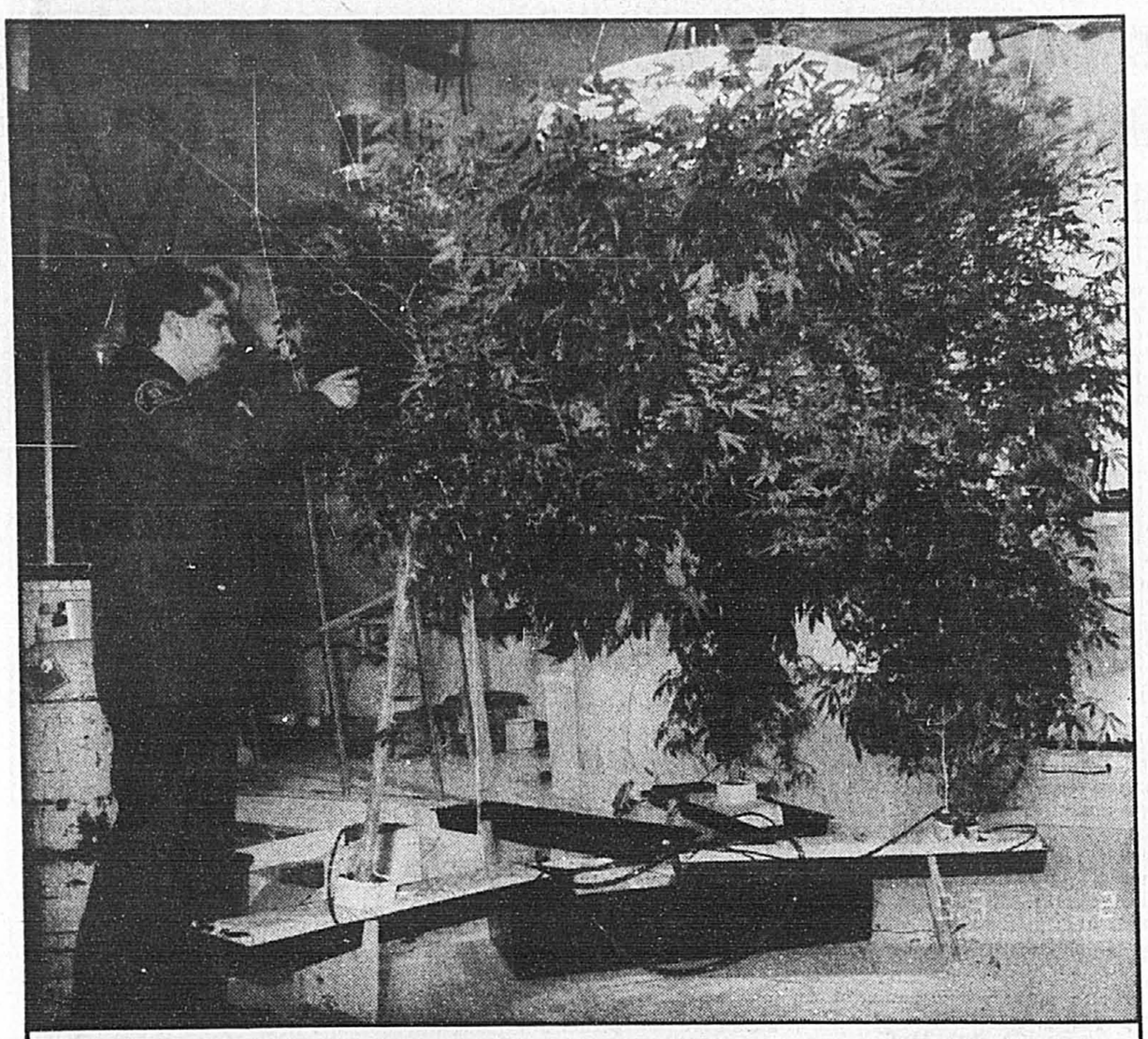

Culture Impressionnante ! PHOTO MAURICE THIBODEAU, *Collaboration spéciale*

La Sûreté du Québec a arrêté trois hommes près avoir saisi pour 120 000$ de marijuana, hier matin, lors du démantèlement d'un laboratoire hydroponique dans une ferme de Sainte-Marie-de-Solomée, près de Joliette. Les policiers ont saisi également pour plusieurs dizaines de milliers de dollars d'équipement servant à la culture hydroponique. Les trois suspects doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Joliette. Ils seront accusés de trafic de drogue.

Le projet d'incinérateur dans l'Est suscite une tempête de protestations

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le ministère de l'Environnement du Québec a ordonné la tenue, à compter du 15 mars, d'audiences publiques (à Montréal-Est et à Saint-Laurent) pour faire l'évaluation du projet d'incinérateur que la Régie intermunicipale de gestion des déchets (qui réunit toutes les municipalités de l'île sauf Montréal) se propose de construire dans l'Est métropolitain.

Toutefois les groupes écologistes et sociaux ne désarment pas; ils réclament avec force la tenue d'une «enquête nationale», du type de la Commission Charbonneau sur les déchets dangereux. Ils l'ont fait savoir de cent manières, hier: manifs, pétitions et sitins à l'appui.

La tenue d'audiences publiques sur le projet de «méga-incinérateur de l'Est», — c'est ainsi qu'on qualifie fréquemment le complexe Foster-Wheeler proposé pour Montréal-Est — est loin de satisfaire les protecteurs de l'environnement.

Une centaine de leurs principaux organismes mobilisent vigoureusement à travers le Québec entier. Ces groupes veulent obtenir du gouvernement qu'il formule une politique nationale d'ensemble à cet égard.

Le syndicat des Cols bleus de Montréal, par exemple, a manifesté devant les bureaux de Saint-Laurent de la compagnie Foster-Wheeler (rue Authier).

Ses porte-parole ont dit que, si le projet formulé par la Régie se réalise, «ce seront Foster-Wheeler et d'autres multinationales du genre qui établiront nos politiques». (Les incinérateurs du Québec, signale par ailleurs le groupe Enjeu, ont une capacité de plus de 500 000 tonnes de déchets par année; la construction du nouveau complexe, dit-il, «augmentera le volume de plus de 50 p. cent».

Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets réunit une centaine de groupes écologistes du territoire québécois. Il a occupé hier, jusqu'au milieu de l'après-midi, les bureaux de Montréal du ministre de l'Environnement M. Pierre Paradis, (situés dans les pyramides olympiques).

Le FCQGED était accompagné de représentants de la Coalition montréalaise pour une gestion écologique et économique des déchets, (Action Re-Buts); les groupes n'ont quitté les lieux qu'après avoir obtenu l'assurance que le ministre rencontrera une délégation du Front commun le 26 mars.

Le porte-parole et fondateur du Front commun, M. Alain Rajotte, a dit à *La Presse* que le Front commun réclamera du ministre, le 26 mars, la formation d'une commission d'enquête du type de celle sur les déchets dangereux. Il réclamera aussi un programme de financement des groupes populaires, afin que ceux-la puissent constituer les dossiers qu'ils présentent aux diverses audiences publiques sur les incinérateurs et les sites d'enfouissement.

Le porte-parole du ministre, Mme Sylvie Marier, a expliqué que, dans l'état actuel de la loi, — des modifications à la réglementation de la loi sur la qualité de l'environnement devraient être adoptées cet été — le ministère ne peut pas décréter de moratoire sur l'implantation de nouveaux systèmes. Elle a dit que, dans ces circonstances, la constitution d'une commission d'enquête serait «laborieuse».

Toutefois, ajoute-t-elle, la nouvelle réglementation en préparation devrait permettre au ministère d'organiser librement des audiences publiques, dans tous les cas d'agrandissement d'un site d'enfouissement, et de se mettre ainsi à l'abri des poursuites judiciaires; elle devrait aussi permettre d'établir un programme de financement des groupes de citoyens intéressés.

M. Rajotte réplique que, même si un moratoire n'est pas formellement décrété en matière de disposition des déchets, la création d'une commission d'enquête formelle s'impose; elle permettrait de formuler une politique.

Par ailleurs le groupe Environnement-Jeunesse (ENJEU réunit 45 groupes écologiques) a participé hier à une «tempête de fax». Celle-là devrait lui permettre de constituer une vaste pétition. Le porte-parole du groupe Mousqueterre, membre d'ENJEU (Collège Bois-de-Boulogne), M. Alexandre Le Bouthillier, a signalé que la perte des biens matériels, provoquée par l'incinération, est «catastrophique». Il a dit que cette dilapidation «aberrante» met en cause l'avenir des jeunes personnes. Le Québec, signale-t-il, dispose déjà, par incinération, de trois fois plus de déchets que l'Ontario.

St-Jean-de-Matha

On a par ailleurs appris hier que la Cour supérieure de Montréal a fait droit à une requête, formulée par la Compagnie Bérou Inc., qui gère un site d'enfouissement (un grand dépotoir) à Saint-Jean-de-Matha. Le tribunal oblige ainsi le ministère de l'Environnement du Québec de surseoir aux audiences publiques qui devaient se tenir à compter de mardi dernier sur un projet d'agrandissement du site. L'interdiction vaut jusqu'à ce que les tribunaux statuent sur le fond d'une requête en mandamus, formulée par la même compagnie Bérou, qui vise à obliger le ministère à accorder pareil permis. Le porte-parole du ministère, Mme Marier, a dit que le gouvernement se conformera à cette décision.

Des travailleurs du vêtement poursuivent un ex-directeur de leur syndicat

YVES BOISVERT

■ Des travailleurs de l'industrie du vêtement tentent de faire saisir la maison de l'ex-directeur de leur syndicat qu'ils accusent d'avoir mis en péril leur fonds de pension par ses manoeuvres douteuses.

Dans une déclaration sous serment déposée en Cour supérieure mardi, M. Charles Ruel, un retraité de Laval, affirme que Denis Hotte, l'ancien directeur général de la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement (CSD), a commis un certain nombre d'actes irréguliers dans la gestion du fonds de pension des travailleurs.

De 1982 à 1992, M. Hotte a été le responsable du fonds de pension, auquel contribuent 917 ouvriers, et du fonds d'assurance des travailleurs, auquel participent 719 personnes. À ce titre, il devait gérer l'argent déposé dans ces fonds et effectuer des placements pour le faire fructifier.

On reproche à M. Hotte d'avoir prêté l'argent de la caisse de retraite et du fonds d'assurance à des parents ou amis et à des gens ou des sociétés sans vérifier leur solvabilité.

Divers prêts ont été faits à de mauvais payeurs. M. Hotte obtenait des hypothèques pour garantir ces prêts, mais des hypothèques de troisième ou quatrième rang, et quelquefois, l'immeuble hypothéqué ne valait pas la somme prêtée.

M. Hotte aurait également pris de l'argent de la caisse de retraite qu'il administrait pour prêter à sa mère (25000$), à un de ses associés (23000$), et à des entrepreneurs qui ont construit sa maison (187 000$).

Selon la poursuite, les 917 travailleurs auraient ainsi vu leur fonds de retraite fondre d'environ un demi-million de dollars. Résultat: les ouvriers pourraient se retrouver sans un sou comme fonds de retraite.

Ces gestes irréguliers auraient été faits à l'insu du conseil d'administration. Comme ils étaient illégaux, le syndicat tient M. Hotte responsable des pertes du fonds d'assurance et de la caisse de retraite.

Comme M. Hotte est maintenant sans emploi depuis son départ du syndicat, et que son seul bien connu est sa maison, le syndicat demande qu'elle soit saisie avant jugement pour garantir la dette de quelque 500 000$ qu'il attribue à M. Hotte.

PROFITEZ D'UNE SÉLECTION INCOMPARABLE 20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

EN PLUS

À LA DEMANDE GÉNÉRALE... LA VENTE DU SIÈCLE ...EST DE RETOUR CHEZ AU BON MARCHÉ!

Montréal, on vous écoute! Après presque 3 ans, la plus grande vente de notre histoire est en fin de retour... LA VENTE DU SIÈCLE! Prenez avantage des prix réduits à travers tous nos rayons. EN PLUS, presque TOUS nos stores sont inclus dans notre fameuse promotion de "STORES GRATUITS"!

VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!

TOUS NOS STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS ET STORES DE TOILE EN STOCK OU SUR MESURE:

ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 1 DE PLUS À 1/2 PRIX

ACHETEZ-EN 3 OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUIT!

ACHETEZ-EN 5 OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITS!

ACHETEZ-EN 7 OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITS!

Les articles gratuits ou à moitié prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés. Cette offre s'applique à tous les stores, à l'exception des stores annoncés ci-dessous.

PLUS VOUS EN ACHETEZ, PLUS C'EST GRATUIT!

STORES HORIZONTAUX — LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA... — 500 COULEURS!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK

Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire, gris, noir.

Largeur	45" Hauteur	64" Hauteur	78" Hauteur
18"x	2.25	5.99	9.99
20"x	2.75	6.19	12.49
24"x	2.75	6.25	14.99
27"x	4.25	6.75	17.49
30"x	4.75	7.25	19.99
36"x	5.75	8.25	21.49
40"x	7.75	10.75	22.49
48"x	8.75	11.25	23.99
54"x	8.75	12.99	24.99
60"x	9.75	13.75	29.99
72"x	15.25	20.25	34.99

Pour porte-patio 78" x 84" 28.99

LIQUIDATION DE COULEURS DÉCORATIVES, TOUTES LES GRANDEURS

PVC 1" 8 COULEURS! Rose, pêche, bourgogne, rouge, jaune, bleu, chameau, menthe.

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"
16"x	1.99	5.49	9.75	42"x	7.99	10.75	22.99
18"x	2.25	5.99	9.99	44"x	8.25	10.99	23.49
20"x	2.75	6.19	12.49	46"x	8.49	10.99	23.75
22"x	2.75	6.25	13.99	48"x	8.75	11.25	23.99
24"x	2.75	6.25	14.99	50"x	8.75	11.49	24.49
26"x	3.99	6.49	16.99	52"x	8.75	11.99	24.75
27"x	4.25	6.75	17.49	54"x	8.75	12.99	24.99
28"x	4.49	6.75	17.99	56"x	8.99	13.25	26.49
29"x	4.69	6.99	18.99	58"x	9.49	13.49	28.49
30"x	4.75	7.25	19.99	60"x	9.75	13.75	29.99
31"x	4.99	7.49	20.25	62"x	10.99	14.99	30.99
33"x	5.25	7.99	20.75	64"x	11.99	16.49	31.99
35"x	5.69	8.25	21.25	66"x	12.99	17.99	32.99
36"x	5.75	8.25	21.49	68"x	13.99	18.99	33.99
38"x	7.25	9.99	21.99	70"x	14.99	19.99	34.49
39"x	7.49	10.49	22.25	72"x	15.25	20.25	34.99
40"x	7.75	10.75	22.49	Pour porte-patio 66" x 84"			34.99
				Pour porte-patio 78" x 84"			39.99

MINI-STORES HORIZONTAUX 1" ALUMINIUM EN STOCK

LIQUIDATION DE COULEURS DÉCORATIVES, TOUTES LES GRANDEURS

1re qualité, 21 couleurs! Bourgogne, cerise, cuivre, bonbon, flâme, or, bleu "Jefferso", taupe, marine, pêche, étain, rose, framboise, argent, rouge, jaune, aqua, givre, gris "Jewel", rose "Jewel", rubis.

Larg.	45"	64"	78"	Haut.	45"	64"	78"
16"x	6.49	9.99	14.99	42"x	27.99	37.99	43.99
18"x	6.99	10.99	15.99	44"x	29.99	39.99	45.99
20"x	7.99	11.99	16.99	46"x	33.99	42.49	47.99
22"x	10.49	15.49	19.49	48"x	35.99	43.99	48.99
24"x	11.99	17.49	20.99	50"x	36.99	44.49	49.99
26"x	12.99	17.75	24.99	52"x	37.99	44.99	50.99
27"x	13.99	17.99	26.99	54"x	38.99	45.49	51.99
28"x	14.99	19.99	27.99	56"x	39.99	45.99	52.99
29"x	15.99	20.99	28.49	58"x	40.99	46.49	53.49
30"x	16.99	21.99	28.99	60"x	41.99	46.99	53.99
31"x	17.99	23.99	29.49	62"x	43.49	51.99	61.99
32"x	18.99	24.99	29.99	64"x	44.99	53.99	65.99
33"x	19.99	25.99	30.49	66"x	45.99	55.99	67.99
34"x	20.99	26.99	30.99	68"x	46.99	57.99	69.99
35"x	21.49	27.49	31.49	70"x	47.99	59.99	71.99
36"x	21.99	28.99	31.99	72"x	48.99	61.99	73.99
37"x	22.99	30.99	34.99	Pour porte-patio 66" x 84"			69.99
38"x	23.99	31.99	36.99	Pour porte-patio 78" x 84"			89.99
39"x	24.99	34.99	39.99				
40"x	25.99	35.99	41.99				

VERTICAUX — DES MILLIERS DE STYLES ET COULEURS!

VERTICAUX EN PVC 3½" 75" x 84", 1re qualité! Rail de luxe, garantie à vie VENTE DU SIÈCLE 24.99 Choix de 3 couleurs

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" 75" x 84", 100% aluminium! Rail de luxe garantie à vie VENTE DU SIÈCLE 24.99 Choix de 4 couleurs

VERTICAUX EN TISSUS 3½" 75" x 84", 1re qualité! Rail de luxe garantie à vie VENTE DU SIÈCLE 24.99 Choix de 5 couleurs

NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES DE TOILE

1re QUALITÉ, Stores opaques blancs

Grandeurs	Unis	Frangés	Grandeurs	Unis	Frangés
28¼x58	8.49	12.49	64¼x58	29.49	35.49
37¼x70	9.49	14.49	64¼x70	30.49	35.49
37¼x82	14.49	20.49			
43¼x70	15.49	20.49	73¼x58	UNIS	30.49
43¼x82	17.49	22.49	73¼x70	UNIS	31.49
49¼x82	20.49	28.49	78¼x70	UNIS	48.49
55¼x70	26.49	31.49	85¼x70	UNIS	64.49
			97¼x70	UNIS	76.49
			109¼x70	UNIS	87.49
Pour porte-patio 72¼x90	UNIS	49.49			

LITERIE EN LIQUIDATION! SUPER-SPÉCIAUX "VENTE DU SIÈCLE"

LIQUIDATION DE DUVETS D'OIE BLANC QUALITÉ SUPRÊME
Piqué style canal 6" x 2" de construction, première qualité! Tissu de coton 100%, percale 233 fils p.c. Double maille avec cordon contour. Couleur blanche.

PARTAGEZ VOS ACHATS AVEC VOTRE FAMILLE OU VOS AMIS... NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

Grandeur: Double Rég.: $249.99 SPÉCIAL: $189.99 19.99

OBTENEZ-EN UNE AUTRE POUR SEULEMENT

ENS. DE DRAPS EN PERCALE 180 et 200 FILS/p.c.
Grande liquidation d'hiver de marques reconnues: Cannon, Texmade, Wamsutta, Bill Blass, Springmaid, Dan River, Fieldcrest.
Bon choix de couleurs unies, dans toutes les grandeurs. Inclus: taie(s) d'oreiller, drap plat, drap contour.

ACHETEZ-EN UN ENS. DE DRAPS EN PERCALE (Couleur unie) À NOTRE PRIX DÉJÀ RÉDUIT... OBTENEZ EN UN AUTRE À VALEUR ÉGALE OU MOINDRE POUR 4.99

SERVIETTES VANTAGE 100% coton de "Cannon Royal Family"

Serviette de bain	Grandeur	Rég.	VENTE
Grand format	27"x52"	16.99	9.99 ch.
Serviette à main	16"x28"	12.99	7.49 ch.
Débarbouillette	13"x13"	7.49	3.99 ch.

OREILLERS en PROMOTION DE RETOUR À LA DEMANDE GÉNÉRALE! Achetez n'importe lequel oreiller en plume ou en duvet... OBTENEZ LA DEUXIÈME POUR SEULEMENT 1.99

DERNIÈRE CHANCE - FIN DE SAISON!

ENS. de DRAPS en FLANELLETTE IMPRIMÉS 80% coton/20% polyester Grande sélection de modèles imprimées en usines. Inclus: taie(s) d'oreiller, drap plat, drap contour.

Simple	18.99 l'ens.
Double	23.99 l'ens.
Reine	26.99 l'ens.

ENS. de DRAPS-DOUILLETS Chauds et confortables! Choix de 8 couleurs. Inclus: drap plat et drap contour.

Simple	27.99 l'ens.
Double	32.99 l'ens.
Reine	37.99 l'ens.
Roi	52.99 l'ens.

DRAPERIES FAITES SUR MESURE Choix énorme, toujours au plus bas prix!

Vous ne trouvez pas la bonne grandeur dans votre couleur préférée? Nous vous offrons, selon disponibilité, la grandeur la plus rapprochée annoncée, AU MÊME PRIX!

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA! 3500 boul. St-Joseph est Entre boul. St-Michel et Pie-IX

EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

Tél 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141

Au Bon Marché

HEURES D'AFFAIRES
Lun.-mer.: 9h15-18h
Jeu.-ven.: 9h15-21h
Samedi: 9h-17h
Dimanche: FERMÉ

Métro Laurier (Autobus 27) — Sortie 75 BOUL MÉTROPOLITAIN — RUE IBERVILLE — BOUL ST-JOSEPH EST — ST-MICHEL — Métro St-Michel (Autobus 67 sud) — DAVISON — BOUL — 3500 — RUE SHERBROOKE EST — BOUL PIE IX

Les spéciaux dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure

Informations nationales

Équifax Canada fait l'objet d'un portrait peu édifiant en Commission parlementaire

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Équifax Canada, compagnie spécialisée dans la constitution de dossiers de crédits et qui possède des données sur plus de 15 millions de Canadiens, a fait l'objet d'un portrait peu édifiant, hier, devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

La directrice de l'Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal (ACEF-Centre), Mme Louise Rozon, a en effet soulevé quatre cas de consommateurs qui ont eu à se plaindre du traitement de leur dossier par Équifax, traitement montrant que les inquiétudes qu'entretiennent nombre de citoyens quant aux pratiques liées à la cueillette et à l'utilisation des renseignements personnels.

Le témoignage de Mme Rozon n'a pas laissé insensible le parrain du projet de loi 68, le ministre Lawrence Cannon, qui s'est «engagé» à analyser très attentivement comment donner au projet les moyens de restreindre la cueillette de renseignements à caracatère personnel.

● Un consommateur identifié comme M. Beauregard, ayant constaté que trois entreprises avec lesquelles il n'a jamais fait affaire avaient consulté son dossier de crédit, a demandé des explictions à Équifax. Selon Mme Rozon, il s'est fait répondre qu'on avait pas à lui donner de preuves selon lesquelles il aurait ou non donné son consentement.

Louise Rozon, directrice de l'ACEF du Centre de Montréal.

M. Beauregard, ayant constaté qu'une entreprise avait fait insérer de fausses informmations dans son dossier de crédit, n'a pu obtenir correction ni de la compagnie ni d'Équifax. Son dossier est entre les mains d'un avocat.

● Un deuxième individu, du nom de M. Aubry, a consulté son dossier après qu'on lui eut refusé un prêt. Il a constaté que la seule information qui s'y trouvait faisait état d'un jugement rendu en 1988 relativement à une dette de 240$ qu'il avait remboursé au complet. Preuves à l'appui, il a demandé à Équifax d'ajouter d'autres données, relativement à un prêt de 13000$ remboursé sans retard de même que d'un autre prêt de 3000$ également remboursé honorablement. Équifax, selon ACEF-Centre, a refusé, ne permettant pas ainsi à M. Aubry d'améliorer la cote de son crédit, et le forçant à recourir à l'endossement d'un parent pour une nouvelle transaction.

● Un M. Cloutier, qui avait perdu sa cause lorsqu'il avait usé de son droit de contester devant les tribunaux un compte de 300$ que lui réclamait la pétrolière Esso, avait vu son crédit affligé de la cote 9, la plus mauvaise qui soit. Bien qu'Esso ait demandé à Équifax de retirer cette cote, rien n'y fit. M. Cloutier n'a eu droit d'apporter qu'un commentaire à cette inscription.

● Un M. Langlais n'a pu obtenir un prêt de la Banque Royale parce que son dossier de crédit faisait état d'une dette de 224$ envers une compagnie d'assurances. Équifax n'a pas voulu retirer cette donnée du dossier de M. Langlais, en dépit des démarches en ce sens de la compagnie d'assurances.

Présentant un mémoire commun avec la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, la directrice d'ACEF-Centre a indiqué que son organisme est devenu membre d'Équifax, à l'automne de 1991, dans le cadre d'une enquête. Elle a alors constaté que «n'importe qui peut obtenir des renseignements confidentiels en payant les frais d'inscription de 60$ exigés par Équifax, et qu'aucun contrôle n'est exercé sur le membership de cette entreprise».

Mme Rozon a ajouté qu'il suffisait ensuite d'un coup de téléphone pour transmettre le nom et l'adresse de quelqu'un pour obtenir en cinq minutes son dossier de crédit et 24 heures plus tard son expérience bancaire. «Toutes ces informations pouvaient nous être transmises sans le consentement de cette personne et sans qu'elle le sache», soutient-elle.

Elle a dit s'étonner à la lecture du projet de loi que les agents de renseignements personnels obtiennent si facilement des autorisations pour exercer leurs activités. «Aucun droit payable, aucun contrôle quant à leur compétence et quant à leur capacité d'administrer leurs entreprises», a -t-elle déploré, suggérant un encadrement cohérent des pratiques des agents.

Les ACEF s'inquiètent que les recours mis à la disposition des consommateurs «soient minimes, tout comme les sanctions imposées aux entreprises».

«Le consommateur doit savoir qu'on recueille des renseignements, qui les recueille et pourquoi et qui les détient. La loi doit aussi assurer que les renseignements recueillis sont indispensables et qu'ils servent uniquement à des fins précises et pré-établies, que ces renseignements sont recueillis à des fins et par des moyens légaux et loyaux. Et le consommageur doit conserver un contrôle sur les informations qui le concernent, de même qu'il doit avoir l'assurance que ces informations sont détruites lorsqu'elles ne sont plus indispensables à un dossier», a proposé la directrice d'ACEF-Centre.

La FNACQ et l'ACEF-Centre ont soumis un train de 70 recommandations à la commission.

La Commission d'accès à l'information évaluera l'impact de la carte-santé à puce

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Alors que la Régie de l'assurance-maladie s'apprête à mettre en circulation une carte-santé à microprocesseur dans la région de Rimouski, à titre d'expérience, la Commission d'accès à l'information a annoncé hier à Québec qu'elle fera sa propre évaluation de cette carte sous l'angle de l'accès et de la protection de l'information.

Déjà tout est en place à la commission pour entreprendre cette recherche qui devrait s'échelonner sur une période de plus de 18 mois, à compter du démarrage de l'expérience prévu vraisemblablement en avril prochain, a indiqué la commission par voie de communiqué.

Plus spécifiquement, l'organisme se propose d'examiner les incidences positives et négatives de cette expérience sur la protection de la vie privée, en fonction de la technique utilisée et des caractéristiques de la population cible.

Loi 68 : un pied de nez des banques à Québec

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Les banques à charte établies au Québec ne reconnaissent pas au gouvernement du Québec le pouvoir de leur imposer des obligations en matière de protection des renseignements personnels, puisqu'elles sont régies par une loi fédérale en vertu de la constitution.

«L'Association des banquiers canadiens (ABC) — qui représente les banques à charte — estime que le projet de loi 68 ne s'applique pas aux entreprises régies par le gouvernement fédéral», ont en effet lancé au ministre des Communications, Lawrence Cannon, les représentants de la division québécoise de l'organisme.

«Le gouvernement fédéral occupe d'ailleurs pleinement ce champ de compétence par le biais de nombreuses dispositions législatives et de normes applicables aux entreprises placeés sous sa juridiction», ont-ils ajouté au moment de leur comparution devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Mais les représentants des banquiers, pilotés par le président de leur association au Québec, M. Robert Laverdure, n'a pu convaincre le ministre de faire marche arrière avec le projet gouvernemental qu'ils qualifient de «superflu» et auquel ils préfèrent de toute évidence l'autoréglementation.

«Ce ne sera pas une musique très douce à vos oreilles, mais oui, il y aura une loi et, avec la collaboration de chacun, elle verra le jour en juin prochain», leur a répondu M. Cannon.

«L'Association des banquiers appuie les objectifs du gouvernement du Québec en ce domaine. Elle est toutefois en désaccord avec les moyens utilisés. L'ABC croit en effet qu'une législation visant à mieux protéger le consommateur est tout à fait superflue et risque de se révéler extrêmement onéreuse», ont indiqué les porte-parole.

«Nous recommandons au gouvernement québécois de reconsidérer la question de la nécessité de légiférer en matière de protection des renseignements personnels et de privilégier plutôt l'autoréglementation», ont-ils plaidé en joignant un modèle de code de conduite conçu en 1990.

Selon eux, plusieurs dispositions du projet provoqueraient une hausse inutile des coûts des services financiers.

Parizeau est convaincu que le Bloc québécois fera élire des dizaines de députés

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Malgré les prétentions de la maison de sondage Gallup, le Bloc québécois fera élire des dizaines de députés lors des élections fédérales, continue de croire le chef du Parti québécois.

Du reste, Jacques Parizeau n'attribue pas beaucoup de crédibilité aux récents sondages de Gallup et d'Angus Reed qui, tous deux, confèrent au Bloc québécois du chef Lucien Bouchard une nette perte de popularité au Québec. La maison Gallup estimait la semaine dernière que le BQ n'obtenait plus la faveur que de 16 pour cent des Québécois, après avoir flirté avec 30 pour cent d'entre eux en janvier dernier.

Selon Jacques Parizeau, qui était de passage à Sherbrooke, hier, dans le cadre d'une tournée de financement, il n'y a pas lieu de croire que ces résultats correspondent à la réalité. Il persiste à penser que le Bloc québécois rallie présentement au moins 40 pour cent de l'électorat québécois, une donnée qui se maintiendra d'ici à la tenue du scrutin fédéral, affirme-t-il.

«C'est connu de tout le monde et vous pouvez même le vérifier, a-t-il dit aux journalistes de la presse régionale. Les maisons de sondage canadiennes, comme Angus Reed et Gallup, prétendent que le Bloc québécois perd de la popularité. Alors que pour les maisons de sondage francophones, c'est tout le contraire. Je ne fais pas de politique-là. Il s'agit essentiellement d'une constatation statistique.»

Le chef du PQ faisait cette mise au point alors qu'il dressait le calendrier triennal en matière de politique québécoise et canadienne.

Ainsi, comme il l'a déjà mentionné, Jacques Parizeau rappelle la tenue imminente d'un scrutin fédéral, marquée par l'élection de plusieurs députés bloquistes. En 1994, une élection provinciale remportée par le Parti québécois.

Et l'année suivante, en 1995, la tenue d'un référendum pour réaliser la souveraineté.

Fidèle à sa vision, Jacques Parizeau estime qu'il faut mettre fin le plus rapidement possible au dédoublement et au chevauchement des ministères et des programmes gouvernementaux pour relancer l'économie québécoise. L'accession du Québec à sa souveraineté constituerait une partie de la solution, croit le chef de l'Opposition.

Le chef du PQ insiste aussi sur l'importance pour le Québec d'insuffler une nouvelle vigueur dans son secteur de l'enseignement, en plus de moderniser les entreprises pour être en mesure de faire face aux nouveaux défis qui découleront de la mondialisation des marchés.

Y a pas plus ÉCONO

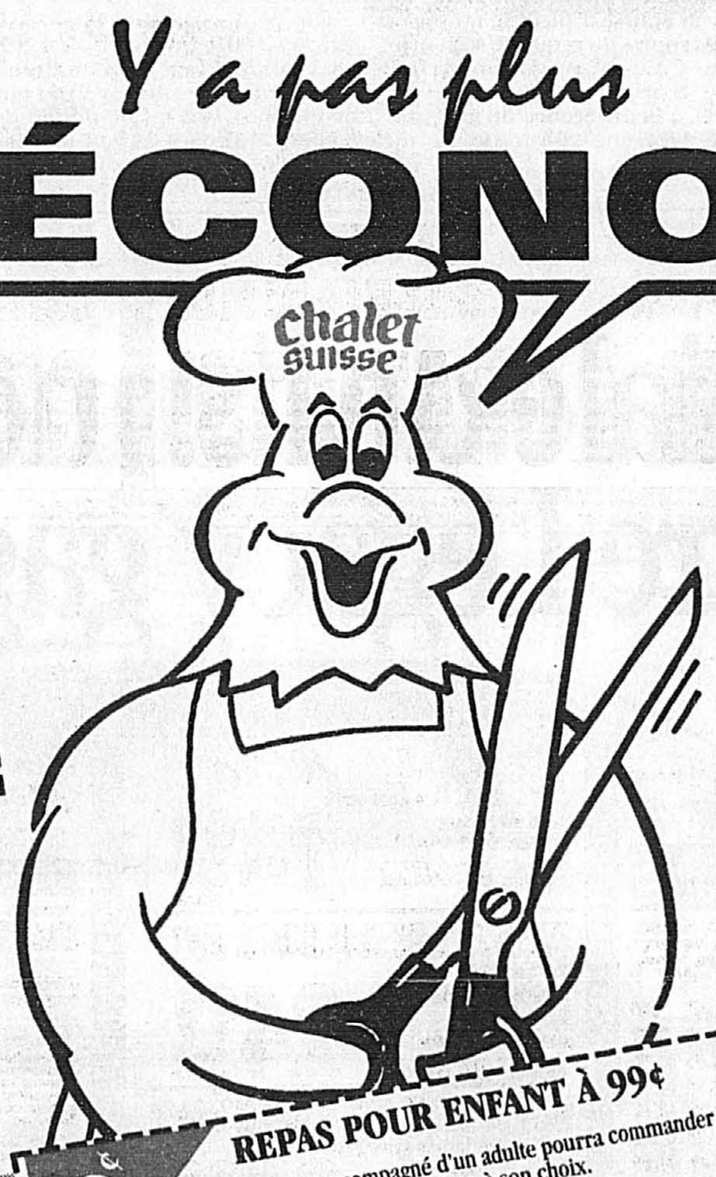

6,45$ RABAIS-REPAS À 6,45 $*
Chaque rabais-repas complet comprend :
- un repas quart de poulet accompagné, au choix, de : frites ou riz ou pomme de terre au four ou salade Chalet
- choix de pointe de tarte
- au choix : lait ou (à volonté à la salle à manger) boisson gazeuse ou café ou thé.
Veuillez présenter ce bon-rabais avant de commander. Non valable avec toute autre offre. Ce bon-rabais n'est pas monnayable. Taxes en sus. Cette offre est valable à la salle à manger seulement jusqu'au 14 mars 1993.
* Viande blanche : 70 ¢ de plus par rabais-repas complet.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

6,25$ PÂTÉ AU POULET/SALADE À 6,25 $
Chaque repas pâté au poulet/salade comprend :
- une salade de chou ou une salade Chalet
- un pâté au poulet accompagné, au choix, de : frites ou pomme de terre au four ou riz ou salade Chalet
- au choix : lait ou (à volonté à la salle à manger) boisson gazeuse ou café ou thé.
Chaque pâté au poulet se compose de gros morceaux de poulet et de légumes enveloppés d'une croûte légère et feuilletée.
Veuillez présenter ce bon-rabais avant de commander. Non valable avec toute autre offre. Ce bon-rabais n'est pas monnayable. Taxes en sus. Cette offre est valable à la salle à manger seulement jusqu'au 14 mars 1993.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

99¢ REPAS POUR ENFANT À 99¢
Chaque enfant accompagné d'un adulte pourra commander un repas complet du menu enfants, à son choix.
Veuillez présenter ce bon-rabais avant de commander. 1 coupon par enfant. Non valable avec toute autre offre.
Ce bon-rabais n'est pas monnayable. Taxes en sus. Cette offre est valable à la salle à manger seulement jusqu'au 14 mars 1993.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

6,25$ PÂTÉ AU POULET/SALADE À 6,25 $
Chaque repas pâté au poulet/salade comprend :
- une salade de chou ou une salade Chalet
- un pâté au poulet accompagné, au choix, de : frites ou pomme de terre au four ou riz ou salade Chalet
- au choix : lait ou (à volonté à la salle à manger) boisson gazeuse ou café ou thé.
Chaque pâté au poulet se compose de gros morceaux de poulet et de légumes enveloppés d'une croûte légère et feuilletée.
Veuillez présenter ce bon-rabais avant de commander. Non valable avec toute autre offre. Ce bon-rabais n'est pas monnayable. Taxes en sus. Cette offre est valable à la salle à manger seulement jusqu'au 14 mars 1993.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

6,45$ RABAIS-REPAS À 6,45 $*
Chaque rabais-repas complet comprend :
- un repas quart de poulet accompagné, au choix, de : frites ou riz ou pomme de terre au four ou salade Chalet
- choix de pointe de tarte
- au choix : lait ou (à volonté à la salle à manger) boisson gazeuse ou café ou thé..
Veuillez présenter ce bon-rabais avant de commander. Non valable avec toute autre offre. Ce bon-rabais n'est pas monnayable. Taxes en sus. Cette offre est valable à la salle à manger seulement jusqu'au 14 mars 1993.
* Viande blanche : 70 ¢ de plus par rabais-repas complet.
chalet suisse. poulet+ côtes levées

1090, boul. Moody, Terrebonne, 492-3322
3550, boul. des Sources, D.D.O., 683-2036
1955, boul. Saint-Martin Ouest, 687-6650
9305, boul. Lacordaire, St-Léonard, 324-3238
5605, boul. Taschereau, Brossard, 678-4681
999, chemin Chambly, Longueuil, 651-7212
1120, boul. Décarie, St-Laurent , 332-9680
6160, av. Côte-des-Neiges, Montréal, 342-6750
510, rue Ste-Catherine Est, Montréal , 842-4525

chaletsuisse®
Y A toujours PAS PLUS BAR-B-Q!

M. Dép. Entreprises Cara Limitée

Une personne infectée par le sida peut-elle redevenir séronégative? C'est très rare...

CAROLE THIBAUDEAU

■ Une personne infectée par le virus du sida peut-elle redevenir séronégative et conserver une bonne santé? Oui, mais c'est rarissime: on a rapporté environ 45 cas dans la littérature médicale: environ 30 aux États-Unis et dix à quinze en Europe.

L'un de ces «cas», Mme Niro Markoff Asistent, propose, dans le livre *Comment je me suis guérie du sida et suis redevenue séronégative*, aux Editions Vivez Soleil, une approche globale pour mieux vivre avec le virus, maximiser les chances de guérir, et mourir en paix si la mort se présente. Le livre est préfacé par le docteur Elizabeth Kubler-Ross, une des pionnières dans l'accompagnement des mourants, aux États-Unis.

Comme elle l'a relaté hier en conférence de presse, Mme Asistent a reçu, en novembre 1985, un diagnostic de séropositivité. Elle n'était pas sidéenne, mais en était déjà au stade où le système immunitaire commence à donner des signes de faiblesse: fièvre, candidose, muguet, diarrhées et surtout, épuisement.

Trois tests ont permis de poser le diagnostic d'infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH): l'un fait par la Croix-Rouge, et les deux autres par le laboratoire du «Nassau County Department of Health»: un test Elisa, courant pour le dépistage, et un test Western Blot, utilisé pour confirmer le premier. Elle en a remis hier des photocopies aux journalistes.

Au cours d'une même entrevue avec le médecin, Mme Asistent et son compagnon Nado ont appris, elle qu'elle était séropositive «avancée», et lui qu'il avait développé le sida lui-même. Nado est mort quelques mois plus tard, des suites de cette maladie.

De son côté, certaine de mourir 18 mois plus tard comme le médecin le lui a dit, Mme Asistent décide de vivre le temps qu'il lui reste comme elle l'a souhaité toute sa vie: elle change son alimentation, elle pratique diverses formes de méditation, de visualisation et de transformations psychologiques.

Redevenue bien physiquement et moralement de façon étonnante, elle passe encore deux tests en juillet 1986. Résultat: séronégatif!

Aujourd'hui, elle se définit comme «thérapeute spirituelle», et elle assiste des personnes infectées par le virus du sida et désireuses de prendre leur vie et leur santé en main.

Scepticisme et intérêt

Que pensent les médecins de cette histoire? Ceux que *La Presse* a interrogés sont sceptiques, mais affirment que la séroconversion est possible, bien qu'ils disent ne pas connaitre de cas parmi leurs patients.

«J'aurais bien aimé avoir un patient comme cela, soupire le docteur Richard Morisset, chef du département de microbiologie à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Mais on entend, dans les congrès médicaux, des anecdotes de ce genre: le partenaire sexuel d'une personne infectée, ou le bébé d'une mère infectée, présentent des anticorps du VIH, puis ils n'en présentent plus quelques mois plus tard. C'est extrêmement rare et encore inexpliqué.»

Un chercheur du prestigieux Dana-Farber Cancer Institute, à Boston, le docteur William Haseltine, a étudié de grands échantillons de population séropositive, et s'est amusé à en ressortir les «cas» qui font exception à la règle. Il a rapporté dans la littérature médicale quelques-uns de ces cas de séroconversion.

Dans un article publié dans le *New England Journal of Medicine* en juin 1989, le docteur Haseltine démontre que l'infection au virus du sida se présente suivant trois profils possibles. Le premier profil, le plus courant, est le suivant: aucun anticorps n'est détectable durant les premières semaines de l'infection, et ensuite, on peut détecter les anticorps contre le VIH durant le reste de la vie de la personne, sauf, si elle développe la maladie, au moment de la phase terminale, où l'organisme est trop épuisé pour en fabriquer encore.

Le second profil d'infection au

Mme Niro Markoff Asistent

VIH est très peu courant, mais il existe. Les individus sont séropositifs pendant un certain temps puis, un an ou cinq ans plus tard, ils sont séronégatifs. On présume que le virus ne circule plus dans leur sang, et qu'ainsi l'organisme n'est pas stimulé pour faire des anticorps. Mais le virus demeure tapi au coeur des cellules infectées, sous forme de séquences d'ADN (le matériel génétique) amalgamées au matériel génétique du patient.

Chez ces personnes, il est possible de détecter non pas les anticorps, mais bien des séquences génétiques propres au virus du sida. Cela se fait au moyen d'un PCR (pour *polymérase chain reaction*), une technique de laboratoire très puissante.

«Le PCR peut détecter l'ADN du virus même si une seule cellule sur 10 000 est infectée», explique le docteur Eric Cohen, directeur du laboratoire de rétrovirologie humaine à l'Université de Montréal où il étudie le virus du sida.

«Même si elle est séronégative, une personne qui a déjà été infectée par le virus en demeure porteuse toute sa vie. Suivant des circonstances que l'on ne connait pas bien, le virus peut éventuellement se réactiver et se multiplier à nouveau dans le sang.»

Mme Asistent affirme qu'effectivement plusieurs chercheurs, aux États-Unis, ont examiné son sang, et ont trouvé «quelques petites bricoles relatives au sida, dont je ne connais pas le nom car je ne suis pas médecin.» Mais après sept ans, elle est encore séronégative et en excellente santé.

«Je ne prétends pas guérir les gens, affirme-t-elle. Je m'efforce de les rendre conscients au maximum, afin qu'ils ne se sentent pas comme des victimes impuissantes et qu'ils prennent en main les éléments de leur vie qu'ils jugent prioritaires. Et parfois, ils guérissent, même s'ils avaient commencé à développer le sida et prenaient de l'AZT.»

Aucun des patients aidés par Mme Asistent n'est redevenu séronégatif. «Mais cela ne doit pas être le but, dit-elle. Un but valable est de rester en bonne santé même si on est séropositif.»

Mais le but primordial, selon Mme Asistent, est de développer une plus grande intégrité, une sorte d'accord profond avec soi-même, «un rapprochement entre l'âme et la personnalité de l'individu», selon ses termes. «C'est pourquoi je dis que certaines personnes meurent *guéries*, en ce sens qu'elles meurent en paix.»

20 p. cent en santé

Le docteur Réjean Thomas, de la clinique L'Actuel, affirme que l'approche d'acceptation prônée par Mme Asistent aide certains de ses patients, mais qu'elle est loin d'être choisie par tous. «Même pas 20 p. cent des personnes infectées par le VIH décident de suivre une voie comme celle-là», dit-il.

Il se déclare sceptique quand aux pouvoirs de guérison physique de l'approche de Mme Asistent, et craint qu'elle ne culpabilise ceux qui ne réussissent pas à se guérir. Il met son espoir ailleurs, par exemple dans la recherche médicale effectuée sur les personnes séropositives qui ne développent pas la maladie du sida.

Il s'appuie pour cela sur les statistiques suivantes: des années après avoir été infectés par le VIH, 60 p. cent des gens développent la maladie, 20 p. cent ont des symptômes associés à un système immunitaire affaibli, et un autre 20 p. cent est en parfaite santé. «C'est ce fameux 20 p. cent en santé que les chercheurs étudient beaucoup en ce moment, explique le docteur Thomas. Il y a là un espoir de guérison pour les autres.»

On peut entendre Mme Asistent en conférence ce soir à 19h au Holiday Inn de Longueuil, près du métro (entrée: 15 $; tarif de groupe: 10 $). Elle donne des ateliers pratiques durant le week-end. Renseignements: 646-4855.

L'Institut national du cancer aux É.-U. débloque 2,5 millions $ pour les travaux du Dr Rosenberg

Presse Canadienne

■ L'Institut national du cancer aux États-Unis vient d'approuver le financement de recherches controversées menées par le docteur Steven Rosenberg, le médecin qui traite le premier ministre Robert Bourassa pour un cancer de la peau.

Le Dr Rosenberg obtiendra moins que les 3,9 millions $ qu'il demandait pour ses travaux, qui n'ont rien à voir avec le traitement à l'interleukine-2 administré au premier ministre. Le nouveau traitement sur lequel il travaille a été critiqué par certains scientifiques qui jugent qu'il pourrait être plus dangereux que le cancer qu'il est censé traiter.

À Bethesda, au Maryland, le docteur Bruce Chabner, directeur de la division du traitement du cancer de l'Institut, a indiqué en entrevue téléphonique que le Dr Rosenberg recevrait d'abord environ 2,5 millions $, puis, possiblement une somme additionnelle, selon la façon dont se dérouleront les travaux.

Thérapie génétique

Le Dr Chabner a ajouté que l'argent servira à financer les travaux du Dr Rosenberg sur l'immunothérapie, incluant sa thérapie génétique controversée.

Un article, paru en décembre dernier dans la revue scientifique internationale *Nature*, publiée à Londres, affirmait que le financement des travaux du médecin était bloqué depuis qu'un comité de scientifiques avait reproché au Dr Rosenberg de poursuivre ses essais en dépit du fait que des éléments importants de ses recherches n'avaient pas donné les résultats escomptés. On ajoutait que le traitement «risquait de tuer le patient plus vite que le cancer lui-même».

Ces recherches n'auront aucun impact sur le traitement que le premier ministre Bourassa a commencé à suivre la semaine dernière, puisque le financement des travaux ne débutera qu'en 1995, a précisé le Dr Chabner.

Le Dr Rosenberg administre au premier ministre Bourassa un traitement expérimental à l'interleukine-2, pour un mélanome malin qui a refait surface deux ans après une première intervention chirurgicale au cours de laquelle on lui a retiré une tumeur au dos.

Le docteur Steven Rosenberg

L'interleukine-2, une protéine produite naturellement par le système immunitaire humain, est prélevée sur le patient et multipliée un millier de fois en laboratoire, pour produire des lymphocytes capables de s'infiltrer dans la tumeur. Ces cellules sont ensuite réinjectées dans l'organisme du patient.

Pour les fins de sa thérapie génétique, le Dr Rosenberg a tenté de combiner l'interleukine-2 à un gène, appelé facteur de nécrose tumorale, qui bloquerait l'approvisionnement sanguin de la tumeur.

L'interleukine-2, source de controverse

L'article de la revue *Nature* rappelait que le Dr Rosenberg a souvent provoqué la controverse par son «approche agressive du cancer et sa tendance à faire davantage valoir le lancement de ses travaux que leurs résultats».

Les travaux antérieurs du Dr Rosenberg à l'aide de l'interleukine-2 ont eux aussi été source de controverse, affirme M. Ralph Moss, un des fondateurs du nouveau Bureau des médecines alternatives à l'Institut national de la santé aux États-Unis. Après avoir été présenté comme une percée dans la lutte contre le cancer, le traitement à l'interleukine-2 devait engendrer beaucoup de déception.

Il a été critiqué pour sa toxicité et son manque d'efficacité. Et en 1987, un rapport révélait qu'une majorité de patients n'avait pas réagi positivement au traitement, et que quatre patients étaient même décédés des suites du traitement lui-même.

Faire du sport peut aider à prolonger la vie

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Faire de l'exercice physique régulièrement peut aider à vivre plus longtemps, mais il ne faut pas en escompter trop: une étude publiée jeudi par le *New England Journal of Medicine*, de Washington, a calculé que la durée moyenne du rallongement de vie ainsi procuré est de dix mois.

Ceux qui font du sport depuis le plus jeune âge peuvent espérer vivre un ou deux ans supplémentaires, tandis que ceux qui s'y mettent vers la cinquantaine ont dix mois à en attendre. La moyenne tombe à six mois pour ceux qui débutent le sport entre 65 et 74 ans.

En contrepartie, même les personnes commençant à faire du sport après 75 ans peuvent gagner deux mois, conclut l'étude, menée par l'Université Stanford et qui a porté sur 10 269 hommes, tous diplômés de Harvard.

La raison est simple: en faisant de l'exercice régulier, on risque moins de maladies chroniques, problèmes cardiaques et diabètes.

Mais tous les sports ne sont pas placés à la même enseigne: le vélo, la course à pied, le tennis et autres sports de raquette sont efficaces. Creuser son jardin est accepté dans la catégorie de ces sports, à la différence du golf pratiqué avec une voiturette, ou du bowling.

La familiale de l'année 1993.
Une autre Legacy gagnante.

AJAC

Pour le confort du conducteur, pour celui des passagers, pour la performance de son moteur, pour sa transmission, pour la précision de son assemblage et sa finition, pour son freinage, sa sécurité, son rapport qualité-prix, sa conduite, pour la visibilité qu'elle accorde, pour sa tenue de route, son espace de rangement et ses performances en général, la Subaru Legacy Touring Wagon est gagnante, venant d'être nommée Meilleure nouvelle fourgonnette/familiale de l'année par l'AJAC, l'Association des journalistes automobiles du Canada, un organisme indépendant et particulièrement exigeant.

C'est la troisième fois depuis 1990 qu'une Subaru Legacy remporte un titre de l'AJAC; à deux reprises depuis lors, des berlines Legacy ont en effet été nommées Berline de l'année par ce groupe de spécialistes objectifs et très critiques. Une Subaru Legacy a conquis le titre de Meilleure nouvelle berline de l'année en 1990. L'année suivante, la Subaru Legacy Turbo gagnait celui de Meilleure berline familiale de l'année 1991.

Les Subaru Legacy ont remporté plusieurs autres honneurs au cours des dernières années. En 1992, par exemple, la berline Legacy Turbo a gagné non seulement le championnat du Rallye national canadien, mais aussi, la coupe du Rallye nord-américain.

Conçue pour combler bien plus que la famille, et bénéficiant de l'extraordinaire héritage que Legacy a acquis tant sur la route qu'en piste, la Legacy Touring Wagon est une familiale à la fois ingénieuse, sûre, rationnelle et pratique. Bref, c'est une autre gagnante de Subaru.

Legacy - Meilleure nouvelle berline de l'année 1990

Legacy Turbo - Meilleure berline familiale de l'année 1991

Legacy Touring Wagon - Meilleure nouvelle fourgonnette/familiale de l'année 1993

SUBARU

Des canaris en pleine forme à 30° sous zéro

Ils se reproduisent beaucoup plus en vivant à l'extérieur qu'à l'intérieur

PIERRE GINGRAS

■ Claude Jobin aime les canaris. Avec passion. Il en élève plusieurs dizaines.

Une ou deux fois par semaine, il leur rend visite dans les volières qu'il a aménagées derrière chez lui, à Mascouche. Les oiseaux sont en pleine forme et la vivacité de leurs coloris, des rouges, des oranges, des jaunes, des blancs, témoigne de leur excellente santé.

Peu de problème d'entretien avec les canaris de Claude Jobin. Il suffit de remplir la mangeoire de graines. Pour boire, les oiseaux se contentent... de neige. Pourtant, nous sommes bien loin des îles d'où ils tiennent leur nom. Ici, les canaris vivent en plein air durant toute l'année. Lors de notre passage, vendredi, il faisait moins 20 Celsius et, au cours de la nuit précédente, le mercure était descendu à moins 34 C. Des canaris qui ont la «couenne dure», comme ont dit. Pas de problème de voix enrouée, non plus. Le concert n'arrête jamais.

«Mes canaris sont comme les autres oiseaux qui vivent dans la nature. Ils sont bien isolés par leurs plumes, et leur métabolisme s'est adapté aux grands froids. Il importe seulement qu'ils puissent manger, boire et voler à leur guise.»

«Le seul problème rencontré lorsqu'on élève des canaris à l'extérieur, c'est justement l'absence de neige au cours de l'automne, quand la température est très froide, poursuit-il. Dans ce temps-là, il faut approvisionner les oiseaux en eau deux ou trois fois par jour.»

Ce retraité de 60 ans est probablement un des rares éleveurs à garder des serins en plein air. «Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le taux de mortalité de ceux qu'il élève dans son sous-sol et de ceux qui vivent dehors est identique. Mais le taux de fécondité des oiseaux qui passent l'hiver au froid est beaucoup plus élevé, 15 à 17 oisillons chaque année par rapport à une dizaine pour un canari élevé en cage.»

Claude Jobin a une passion particulière pour ses petits canaris. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Il se souvient notamment d'un été ou deux femelles et un mâle ont élevé 56 petits, un rythme de reproduction qui a toutefois épuisé les parents, confesse t-il.

Un autre monde

Voilà sept ans que Claude Jobin élève des canaris. Il a commencé à l'époque où il tenait un restaurant sur la Rive-Sud, sept jours sur sept. «Je me retirais avec mes canaris. J'oublais tout. J'étais dans un autre monde.» Aujourd'hui complètement retiré des affaires, il est resté dans son monde d'oiseaux, au point, dit-il, qu'il a de la difficulté à s'absenter un long moment afin de prendre des vacances. «C'est une sorte d'esclavage.»

Mais certains «esclaves» sont plus heureux que d'autres. Membre du Club d'amateurs d'oiseaux de Montréal, Claude Jobin ne manque jamais une réunion du groupe et participe à toutes les expositions. Il produit environ 250 petits par année qu'il vend ou qu'il échange, valant de 30 $ à 500 $ selon la rareté du sujet. Les femmelles ne chantent pas et se vendent la moitié de ce prix.

Claude Jobin garde certains sujets à l'intérieur pour que les oiseaux commencent à se reproduire en février. Mais tous les petits se retrouvent dans les volières extérieures dès le printemps. Ils s'acclimatent alors sans problème et pourront y vivre huit ans.

La conversion en condos pourrait entraîner une dépréciation du parc locatif

GILLES GAUTHIER

■ Les porte-parole de la Coalition montréalaise contre la conversion des logements locatifs en condos seront accompagnés d'un groupe de 100 à 150 locataires lorsqu'ils présenteront leur mémoire cet après-midi à l'hôtel de ville de Montréal.

Comparaissant devant la Commission de l'aménagement et de l'habitation, qui étudie le projet de règlement sur la conversion depuis lundi, ils feront valoir que cette mesure provoquera la dépréciation du parc de logements locatifs dans les quartiers centraux de la ville et une hausse des loyers découlant de l'augmentation des taxes foncières.

La coalition groupe quinze organismes, dont le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, plusieurs comités-logements dont ceux du Centre-Sud, de Pointe-Saint-Charles, de la Petite-Patrie, de Bordeaux-Cartierville, de Rosemont, etc.

Elle affirmera également que la conversion amènera «de nouvelles tensions sociales et de nouvelles violences urbaines nourries par l'exaspération des locataires appauvris, déplacés vers les secteurs les moins attrayants et dépossédés de leurs services habituels».

Elle explique à ce sujet que «les acheteurs de condos sont jeunes, scolarisés et plus fortunés que la population traditionnelle des quartiers convoités» et qu'ils apporteront avec eux leurs habitudes de consommation, «lesquelles auront tôt fait d'entrer en compétition avec la trame commerciale en place».

Selon elle, «la perte des meilleurs logements locatifs au profit du marché des condos et l'implantation, voire le remplacement, des commerces traditionnels par des commerces de produits plus luxueux ne peuvent qu'engendrer des tiraillements et des tensions sociales entre locataires et propriétaires pouvant même ultimement dégénérer en violence urbaine et accélérer la migration des ménages locataires à revenu modeste vers les banlieues».

La coalition demande à l'administration de retirer son projet «d'autant plus inopportun à un moment où la population montréalaise s'appauvrit et où diverses mesures gouvernementales accentuent davantage cette pauvreté».

Les audiences de la commission sur ce projet de règlement se termineront demain, alors que seront entre autres entendus des représentants du Parti civique, de la Coalition démocratique et de l'Association des gens d'affaires du Sud-Ouest.

RÉSULTATS loto-québec

LotoQuiz Tirage du 93-02-24

JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	V	A	7	J	7

MACHINE À SOUS

JEU 2	POSITIONS			
	◆	7	7	7
	◆	🚲	7	🚗
	◆	🚗	7	🚲
	◆	🚲	🚗	🚲

GRANDE ROUE

POSITIONS	1	2	3
JEU 3	70	35	61

Banco Tirage du 93-02-24

1	4	7	9	10
15	16	25	27	33
34	40	43	44	46
48	58	64	66	67

Prochain tirage: 93-02-25

T V A, le reseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La fête continue!

Mitsubishi célèbre le 15ième anniversaire d'Audio Centre avec une toute nouvelle merveille de la technologie.

MITSUBISHI

LA TUBE-IMAGE DE 42"

offerte en primeur chez Audio Centre

Sur approbation de crédit de Mitsubishi Three Diamond Un achat initial d'au moins 500$ de produits Mitsubishi est exigé. Cette offre n'est valable que pour l'achat de télécouleurs ou de télécouleurs à rétro-projection Mitsubishi effectué entre le 30 janvier et le 27 mars 1993. Aucun paiement ne devra être effectué et aucun frais de crédit ne seront facturés sur lesdits achats avant le sixième relevé de compte mensuel. Après cette période, les modalités de paiement et les frais de crédit normaux seront applicables. *Usager inscrit de la marque de commerce.

6 mois 0 PAIEMENT 0 INTÉRÊT pour téléviseurs MITSUBISHI*

audio centre

5252, rue Sherbrooke O. (Décarie) 482-6383
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
8080, boul. Taschereau O., Brossard 466-1999

INCROYABLE!

Cellulaire portatif de poche Nokia 101

Pour seulement: 29,95$* mois

INCLUANT:
- Accès mensuel (ligne)
- Centre de messages
  Facturation détaillée
  Option week-ends illimités
  GRATUIT pour 3 mois, valeur de 83,70 $
- Après 36 mois, le téléphone vous appartient pour 25 $.

* Entente de 36 mois sujette à l'approbation du crédit. Versement initial requis de 150 $. Activation d'une nouvelle ligne sur le réseau Bell Mobilité.

CENTRE DU TÉLÉPHONE MOBILE

MONTRÉAL	RIVE-SUD	ROSEMÈRE	LAVAL
1239, rue Bellechasse	3879, Taschereau St-Hubert	244, boul. Labelle Rosemère	5330, boul. des Laurentides
274-9366	926-2020	979-3838	628-9366

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

Il vous fera tourner la tête!

99,95

FAUTEUIL CROWN

Le fauteuil CROWN est bien rembourré, avec centre en mousse pour le siège et pour le dossier. Le cadre est en bois courbé laqué noir, léger mais robuste. Le fauteuil Crown est offert en bleu, vert menthe et noir.
L61 x P74 x H83 cm (24 x 29 x 32,5")

idomo
Une expérience en *Design*

MONTREAL
9090 Cavendish
(514) 735-6425
Mon.-Tues. 10:00-6:00
Wed.- Fri. 10:00-9:00
Saturday 9:00-5:00

Les brise-glace peinent, l'embâcle résiste

PIERRE GINGRAS

■ En dépit des efforts incessants de cinq brise-glace, de deux remorqueurs et d'un hydro-glisseur, le gigantesque embâcle qui s'est formé sur le Saint-Laurent, en amont du lac Saint-Pierre, résiste toujours.

Même si, hier soir, on conservait toujours un espoir d'ouvrir le chenal maritime, notamment parce que le vent est tombé en fin de journée, la température froide qui devrait persister au cours des prochains jours laisse croire que la situation ne pourra vraiment s'améliorer rapidement, indique la Garde côtière. Jusqu'à maintenant, chaque fois que l'on a pu dégager le chenal, un nouvel embâcle s'est reformé rapidement sous l'effet combiné du froid et des vents de l'est.

Quand le vent souffle vers l'ouest, il pousse la glace vers l'amont, ce qui contribue d'autant à la formation d'un nouveau barrage en raison de la faiblesse du courant au lac Saint-Pierre. Sauf durant quelques heures, le passage entre Montréal et Trois-Rivières est bloqué depuis une vingtaine de jours malgré le travail de la Garde côtière. «Nous savons que les armateurs et le port de Montréal s'impatientent, mais nous ne pouvons rien y faire. C'est la nature», a mentionné un porte-parole de la Garde côtière.

Hier, en fin de journée, le niveau de l'eau du Saint-Laurent en amont de Sorel était toujours élevé mais stable. Le personnel de la Sécurité publique se dit prêt à intervenir mais on estime que cela ne sera pas nécessaire même si les rues de certaines municipalités et quelques sous-sols sont inondés.

Le temps est long

Au port de Montréal, même si le temps semble plus long que jamais, on estime que la Garde côtière fait son travail convenablement et qu'il faut se résoudre à faire preuve de patience. Actuellement, sept bateaux sont bloqués à Montréal et 19 autres attendent à Trois-Rivières, Québec ou dans le coin de Pointe-au-Pic.

Jusqu'à maintenant, sept navires ont décidé de ne pas venir à Montréal et ont débarqué leur cargaison dans les ports en amont, ce qui représente une perte directe de 200 000$ pour la Société du port de Montréal. Mais, précise le porte-parole du port, les pertes sont beaucoup plus élevées pour tous ceux qui doivent transporter cette marchandise ou encore pour les débardeurs, par exemple, qui seront sans travail.

Les responsables du port de Montréal estiment par ailleurs que la mise en place d'estacades pour faciliter l'écoulement des glaces dans le secteur du lac Saint-Pierre, comme on le faisait jusqu'à l'an dernier, n'aurait rien changé à la situation. «Seul le climat est en cause, fait valoir le porte-parole Michel Turgeon. En 1981, les estacades étaient en place et les embâcles se sont formés et ont persisté durant au moins une quinzaine de jours.»

Les caméras expulsées au procès de néo-nazis à Toronto

Presse Canadienne
TORONTO

■ Un juge a renversé hier sa propre décision, annoncée la veille, de laisser une équipe de télévision enregistrer les audiences d'un tribunal de la cour fédérale devant lequel doit comparaître un groupe prônant la suprématie de la race blanche.

Le juge Marcel Joyal avait autorisé le réseau CBC à enregistrer une audience portant sur une affaire d'outrage au tribunal. La cour veut déterminer si Wolfgang Droege et son «Heritage Front» devraient subir un procès pour avoir violé une injonction leur interdisant de laisser des messages haineux sur leur répondeur téléphonique.

Mais deux heures après le début de la séance, le juge a annoncé un ajournement, pour ensuite ordonner à CBC — et ce, sans la moindre explication — de cesser l'enregistrement et lui a interdit de diffuser ou de prêter les séquences déjà enregistrées.

4 DERNIERS JOURS
VENTE DE FAILLITE
FERMETURE 28 FÉVRIER 93
MeublEscompte Plus
MAGASIN no 2 SEULEMENT
Venez choisir parmi une vaste sélection de:
Mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre, meubles en cuir, ensembles de canapés, tables, éléments muraux, matelas et sommiers, bibliothèques, mobiliers de cuisine, bureaux, éléments audio-vidéo, lampes, tableaux, etc.
TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ
UNE SEULE ADRESSE
5135, MÉTROPOLITAIN
SAINT-LÉONARD
DE NOMBREUX ARTICLES VENDUS AU PRIX COÛTANT... ET MÊME MOINS!
NORD / VIAU / LACORDAIRE / OUEST / 5135 / EST / MÉTROPOLITAIN SUD
JUSQU'À 70% DE RABAIS
VENEZ AVEC VOTRE CAMION, FOURGONNETTE OU PORTE-BAGAGES ET EMPORTEZ VOS ACHATS
CONDITIONS Prix «payez et emportez» • Chèques • Visa • MasterCard Possibilité de livraison VENTES FINALES
TOUT DOIT ÊTRE VENDU ABSOLUMENT TOUT!
Lundi-mercredi 9 - 18 h Jeudi-vendredi 9 - 21 h
Samedi 9 - 17 h Dimanche 10-17h
Vente menée par Merit Liquidator Aussi articles provenant d'autres faillites

EN VIGUEUR !
COLLECTION DE FOURRURES EATON
À PRIX DE LIQUIDATION

DE PLUS... PAS DE PAIEMENT AVANT SEPTEMBRE*
Comprend :
• Vison • Renard • Castor
• Raton laveur • Lynx • Agneau
• Cuirs et microfibres avec garnitures en fourrure
• Modèles de stylistes ou marques renommées
Eaton Centre-ville, 3e étage.
Rayon de la fourrure, 248.
Achats en personne seulement.
* Achat minimum de 200.00. Sur présentation de la carte Eaton. Frais de service de 20.00 (non remboursables). Les titulaires de la carte Eaton peuvent aussi payer par d'autres moyens acceptés par Eaton. Composez le (514) 284-8522 et nous répondrons à votre demande de carte Eaton par téléphone. À l'extérieur de Montréal, téléphonez à frais virés. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1993. Tous les détails en magasin.
EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

CLUB ULTIMA MD
C'est le FESTIVAL de la CUISINE !
DES BATTERIES SANS SOUCIS
PARIS RESISTAL
Batterie de cuisine 8 pièces, revêtement anti-adhésif.
Notre prix: 129.99 Comparable à: 204.99 Vous économisez: 37%
EUROCHEF
Batterie de cuisine en acier inoxydable, 10 pièces.
Notre prix: 129.99 Comparable à: 260.00 Vous économisez: 50%
POUR DES METS BIEN RÉUSSIS
AUTOCUISEUR
5,7 litres, en acier inoxydable.
Notre prix: 59.99 Comparable à: 85.00 Vous économisez: 29%
EUROCHEF
Marmite avec couvercle.
Notre prix: 39.99 Comparable à: 80.00 Vous économisez: 50%
MÉLANGER OU FRIRE – C'EST VOTRE PLAISIR
ROBOT CULINAIRE
500 ml. Lame en acier inoxydable. Modèle 129
Notre prix: 59.99 Comparable à: 74.99 Vous économisez: 20%
POELE ANTI-ADHÉSIVE SILVERSTONE
Notre prix: 6.49 Comparable à: 9.99 Vous économisez: 35%
POUR UN SOMMEIL BIENFAISANT
OREILLERS EN PLUMES
Batiste 100% coton.
Notre prix: Comparable à: Vous économisez:
Standard 12.99 29.99 57%
Grand 14.99 33.99 56%
DUVET DE CANARD BLANC
Construction en carreaux - 233 fils au pouce carré. Batiste 100% coton.
Notre prix: Comparable à: Vous économisez:
Jumeau (64 x 88) 20 oz 69.99 159.99 56%
Deux-places (78 x 88) 24 oz 89.99 199.99 55%
Grand (86 x 90) 30 oz 99.99 259.99 62%
Très Grand (104 x 90) 36 oz 139.99 299.99 53%
TOUT POUR VOTRE CHEZ-SOI !
EKCO
BAKER'S SECRET
Assortiment de plaques à biscuits et moules avec revêtement anti-adhésif.
Notre prix: 3.49 à 4.99 Économisez jusqu'à: 50%
CUISINART
MÉLANGEUR À MAIN
Modèle # CSB1
Notre prix: 29.99 Comparable à: 79.95 Vous économisez: 62%
CUISINART
ROBOT CULINAIRE MINI
Modèle # DLC-1
Notre prix: 29.99 Comparable à: 49.95 Vous économisez: 40%
BLACK & DECKER
MÉLANGEUR PORTATIF À 3 VITESSES
Modèle # MF340
Notre prix: 17.99 Comparable à: 22.99 Vous économisez: 22%
luminarc
Ensemble de verres, 12 pièces. OCTIME
Notre prix: 9.99 Comparable à: 19.99 Vous économisez: 50%
SERVICES DE VAISSELLE, 20 pièces
TAHITI — VENEZIA — YVON
YVETTE — WHITE RIPPLES
Notre prix: 19.99 à 29.99 Comparable à: 39.99 à 49.99
Économisez jusqu'à: 50%
pyrex
Assortiment de tasses à mesurer, assiettes à tarte et moules en verre.
Notre prix: 1.79 à 8.99 Économisez jusqu'à: 55%
GOURMET GRAPHICS
Notre prix: Comparable à: Vous économisez:
Serviette de cuisine en coton-éponge, 27 x 50 2.69 3.99 33%
Poignées, 8 x 8 1.99 2.99 29%
Paire de moufles, 13" 5.99 8.99 33%
LADY LEE
100% coton.
Notre prix: Comparable à: Vous économisez:
Linges à laver lavaisselle paquet de 13, 15 x 15, gaufrés: 4.99 8.19 39%
Linges essuie-vaisselle Paquet de 3 3.69 5.99 38%
IMPRESSIONS
Grande variété de nappes de table, 65% polyester/35% coton. Anti-taches.
Notre prix: 9.99 Comparable à: 19.99 Vous économisez: 50%
Notre prix: 9.99 Économisez jusqu'à: 63%
ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS
DES BAS PRIX D'ENTREPÔT JOUR APRÈS JOUR!
Visa, MasterCard. Chèques personnels sujets à l'approbation de télécrédit.
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI Fermé
MARDI 10 - 18 H
MERCREDI AU VENDREDI 10 - 21 H
SAMEDI 9 - 17 H
DIMANCHE 11 - 17 H
Tél.: 322-2000
6755 MÉTROPOLITAIN EST (COIN LANGELIER)